DESCRIPTION PHONOLOGIQUE DU PARLER FRANCO-PROVENÇAL D'HAUTEVILLE (SAVOIE)

INTRODUCTION

1-1. — Hauteville est une commune du département de la Savoie. Elle fait partie du canton de Chamoux dont le territoire s'étend au sud de l'Arc et de l'Isère à la hauteur du confluent de ces deux rivières. La commune est située sur les collines qui forment vers le sud-est les contreforts de la vallée de l'Isère, dite en cet endroit Combe de Savoie. La partie habitée et cultivée du territoire communal est dominée vers le sud-ouest par une croupe boisée recouverte d'arbres d'essences assez diverses, mais presque exclusivement à feuilles caduques (hêtres, frênes, châtaigniers, chênes, etc.). Les paysans sont plutôt agriculteurs qu'éleveurs. Ils cultivent surtout, outre les diverses céréales (notamment le maïs) et les plantes fourragères, la vigne et le tabac. L'altitude varie entre 350 et 600 mètres.

La population a oscillé au cours des trente dernières années entre deux cents et trois cents habitants.

1-2. — Au début de ce siècle les habitants étaient très généralement bilingues : tout le monde comprenait et parlait le français, mais le parler franco-provençal local restait le véhicule universel de communication entre les indigènes. Actuellement, bien des jeunes au-dessous de vingt ans comprennent le patois, mais ne l'emploient

1. La phonologie, dans le sens qu'on attribue ici à ce mot, est l'étude des faits phoniques envisagés du point de vue de leur fonction dans une langue donnée.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

guère, et, pour la plupart des enfants, le français est aujourd'hui la première langue apprise.

1-3. — Du point de vue de la phonétique historique, le patois d'Hauteville est, parmi les parlers franco-provençaux, caractérisé par les traits suivants :

1° Le représentant normal de C latin devant A est la spirante interdentale sourde analogue au *th* anglais « dur » ou au *z* castillan.

2° Le A long, issu notamment de A latin non entravé, est passé à *o* ouvert long, tandis que le *a* long local est normalement le réflexe de E fermé du latin vulgaire.

3° La voyelle nasale antérieure d'aperture moyenne, issue de E (ouvert ou fermé) devant nasale appuyée, a été dénasalisée; et est représentée par *e* ouvert long.

4° Les diphtongues descendantes (complexes vocaliques accentués sur le premier élément) qui paraissent avoir caractérisé un stade de l'évolution du franco-provençal [1], ont été éliminées.

5° Les consonnes finales du gallo-roman sont tombées.

1-4. — Ces traits sont indiqués ici simplement pour orienter ceux de nos lecteurs qui sont accoutumés à classer les patois en fonction de l'évolution de leur phonie. Mais il va sans dire que, dans la présente étude qui est synchronique, l'origine des phonèmes ne nous intéresse pas. Ce que nous pouvons retenir des cinq remarques qui précèdent, c'est 1° que notre parler ne comporte ni diphtongues descendantes, ni consonnes finales (*r* excepté) ; 2° qu'il existe vraisemblablement des phonèmes distincts de réalisation normale [*a*], [*ȯ*] et [*ė*]. Quant à [*ɸ*], rien ne nous prouve qu'il n'est pas une simple variante d'un phonème unique continuant C latin.

1-5. — La phonologie estime, on le sait [2], avoir son mot à dire en matière d'évolution linguistique : en se plaçant sur des bases

1. Cf. notamment A. DURAFFOUR, *Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes franco-provençaux*, Grenoble, 1932, p. 33 et suiv.

2. Cf., par exemple, R. JAKOBSON, *Prinzipien der historischen Phonologie, Travaux du Cercle linguistique de Prague*, Tome IV, 1931, p. 247 et suiv. ; N. S. TRUBETZKOY, *Zur Entwicklung der Gutturale in den slavischen Sprachen, Mélanges Miletič*, Sofia, 1933, p. 267 et suiv. ; A. MARTINET, *La phonologie synchronique et diachronique, Revue des cours et conférences*, 40e année (1re série, nº 4), Paris, 1939, p. 323 et suiv.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

strictement physiologiques, on voit mal comment on pourrait expliquer le fait que notre parler a dénasalisé la voyelle antérieure issue de lat. I ou E + nasale appuyée, alors qu'il a conservé leur caractère nasal aux réflexes de AN, ON, ŪN, ĪN. Tout s'éclaire, au contraire, si l'on fait intervenir la tendance à l'harmonie des systèmes qui n'est, à proprement parler, qu'une tendance à l'économie des moyens mis en œuvre [1], et si l'on envisage cette dénasalition particulière comme effectuant le passage d'un double système mal équilibré

ẽ (1)			*é̃* (5)	*ö̃* (9)	*ó̃* (8)
	õ (4)				
ɛ̃ (2)			[]	*ɔ̃* (7)	
	ã (3)			*a* (6)	

aux nasales et aux orales d'aujourd'hui qui se correspondent régulièrement de la série antérieure à la série postérieure, d'où

ẽ (1)		*õ* (4)	*é̃* (5)	*ö̃* (9)	*ó̃* (8)
	ã (3)		*è* (2)	*ɔ̃* (7)	
			a (6)		

1-6. — Toutefois, nous l'avons dit, ce ne sont pas les faits d'évolution historique qui retiendront ici notre attention. Nous estimons qu'on a intérêt à n'aborder les études diachroniques qu'après avoir décrit le plus exactement possible les différents stades de l'évolution du parler dont on s'occupe. D'ailleurs la description des états de langue a un intérêt linguistique en soi. Et surtout, si elle est faite méthodiquement, elle permet de comparer, d'opposer ou de rapprocher la structure de différentes langues, qu'il s'agisse d'idiomes généalogiquement apparentés ou non.

1-7. — Pour pouvoir comparer utilement deux parlers, il faut que les descriptions qu'on utilise soient faites selon les mêmes principes. En matière phonique, il faut nécessairement choisir parmi

1. Voir notamment A. MARTINET, *ibid.*, p. 334, et *Équilibre et instabilité des systèmes phonologiques*, *Proceedings of the Third International Congress of Phonetic Sciences*, Gand, 1939, p. 30 et suiv.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

l'infinité des nuances, opérer des regroupements, tracer des limites. Procéder à cet égard sans principes directeurs c'est s'exposer à se laisser guider inconsciemment soit par des habitudes de transcription, soit par son sentiment linguistique. Dans les deux cas, il y a risque d'influence d'une structure étrangère sur la représentation qu'on donne de celle du parler étudié. Le romaniste français, qui utilise la transcription de l'*ALF*, aura tendance à juger un [*è*] comme plus étroitement apparenté à un [*é*] qu'à un [*à*], alors qu'objectivement la différence d'aperture est du même ordre. Il se laissera en dernière analyse influencer par la tendance purement française à la confusion de *é* et de *è*. D'autre part, lorsque M. Duraffour [1] transcrit l'*o* ouvert long de Vaux, « la voyelle anglaise de *saw* », au moyen de *å* au lieu de *ò̊*, il semble qu'il soit influencé par son sentiment linguistique qui, suivant ici les voies « morphonologiques », se refuse à dissocier complètement cette voyelle de *a*, à cause, notamment, de l'ablaut verbal, *låve-làvå* [2]. Dans une transcription destinée à la pratique, cette graphie serait sans doute excellente. Dans un ouvrage scientifique, elle est dangereuse parce qu'elle risque d'évoquer pour le lecteur non averti un timbre beaucoup plus ouvert [3].

1-8. — La phonologie offre au linguiste un fil d'Ariane, celui de la fonction, qui lui permet de distinguer l'essentiel du contingent, les traits phoniques différenciatifs de ceux qui ne le sont pas, les phonèmes des variantes de phonèmes. Il permet de dresser, de la structure phonique de la langue, un tableau qui n'est influencé ni par les recherches poursuivies jusqu'alors par le chercheur, ni par son sentiment linguistique.

1. Voir notamment A. MARTINET, *ibid.*, p. XI.

2. Cf. DURAFFOUR, *Description morphologique...* Grenoble, 1932, p. 68. L'auteur transcrit, il est vrai, de façon identique, des voyelles qui ne proviennent pas d'un *a* : on ne saurait, dans une transcription phonétique, représenter différemment les homophones *på* « pot » et *på* « pas ». Il reste, néanmoins, que la plupart des *å* de Vaux sont issus de *a* et fréquemment alternent encore avec cette voyelle. Si le timbre ainsi noté est bien celui de la voyelle de l'anglais *saw*, la transcription est phonétiquement critiquable.

3. On objectera que nous ne nous faisons par scrupule, ci-dessous, de transcrire par *ë* des réalisations très centralisées et jusqu'à des [*ë*]. Mais ceci n'a lieu que dans la transcription phonologique qu'on ne doit utiliser, nos lecteurs le savent bien, qu'après avoir étudié dans le détail la nature exacte des réalisations des phonèmes.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

Il convient d'insister un peu sur ce dernier point : pour un linguiste qui étudie un parler autre que sa langue maternelle, suivre son sentiment linguistique, c'est s'exposer sans cesse à tomber dans l'erreur : un Français sera tenté de voir dans le *ich*-Laut de l'allemand une sorte de *sch*, dans le *ach*-Laut une variété de *r*, alors que, pour l'Allemand moyen et pour le phonologue, il s'agit, dans chaque cas, du même individu sous un déguisement différent. Si, au contraire, le linguiste s'attache à décrire un parler qu'il « sent », sa langue maternelle par exemple, une opinion assez répandue est qu'il n'a qu'à suivre son sentiment pour arriver à isoler impeccablement toutes les unités phonologiques. D'aucuns seraient même tentés de dire que la pierre de touche phonologique n'est pas la fonction, mais bien le « sentiment du sujet parlant » [1]. Ceux-là oublient que la conscience linguistique n'est que la trace laissée dans l'esprit par la masse des expériences linguistiques, et qu'il n'est pas dit que cette conscience ne confonde pas dans certains cas les faits de graphie et ceux d'alternances morphologiques avec les faits proprement différenciatifs. S'adresser à la conscience linguistique, c'est s'exposer à considérer comme étroitement apparentés les complexes phoniques français [*è*] et [*in*] puisqu'ils alternent dans *fin-fine* et, mieux encore, dans *copain-copine*, alors que, sur le plan de la phonétique fonctionnelle, cette alternance ne prouve qu'une chose, c'est que la différence entre [*è*] et [*in*] est au moins assez considérable pour différencier le féminin d'un adjectif de son masculin.

1-9. — L'étude qui suit a, on s'en doute, un double but. Le premier est de présenter aux linguistes un parler franco-provençal qui, certes, ne se recommande aux chercheurs par aucun trait particulièrement archaïque, mais qui est assez caractéristique d'une région linguistiquement encore inexplorée. Cette région s'étend entre les points 943, 953 et 954 de l'*ALF*, et, au sud, Allevard, localité pour laquelle nous avons quelques notes de Devaux [2]. Le second,

1. Voir, par exemple, G. STRAKA, *Sur la définition du phonème*, *Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg*, 20e année, no 2.

2. *Les patois du Dauphiné*, Tome I, *Dictionnaire des patois des Terres Froides*, Lyon, 1935 ; cf. l'Index locorum, p. 325. La partie centrale du quadrilatère ainsi formé, celle qui correspond en gros aux vallées du Gelon et du Coisin, paraît présenter une réelle unité linguistique. Appartenant géographiquement à la Savoie

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

et c'est sans doute celui qui nous tient le plus à cœur, est d'indiquer comment nous concevons la description phonologique d'un parler gallo-roman. Comme il n'existe, pour l'instant, aucun manuel de phonologie rédigé en français, nous avons jugé bon d'expliquer certains des termes employés et de justifier certaines de nos démarches. Ceci donne à notre exposé une ampleur particulière que ne justifierait pas la netteté des contours phonologiques de notre dialecte. Il ne fait pas de doute qu'on pourrait faire tenir en quelques pages une description tout à fait utilisable de n'importe quel patois gallo-roman.

1-10. — L'auteur de ces lignes n'a jamais réellement parlé l'idiome qu'il décrit ici, bien qu'il ait vécu, de sa troisième à sa dixième année, sinon à Hauteville, du moins dans des communes assez peu distantes et linguistiquement nettement apparentées. Toutefois, aujourd'hui encore, après vingt-cinq ans d'absence, il n'a pas grande difficulté à suivre une conversation en patois d'Hauteville, voire même à prononcer lui-même quelques phrases. Il est vrai que sa connaissance du vocabulaire a été rafraîchie par une longue enquête menée auprès de sa mère, le sujet PM., née en 1880, dont le patois d'Hauteville a été la langue maternelle. Ce sujet cependant, ayant vécu depuis la fin de l'adolescence loin de son village natal, jusque vers quarante ans il est vrai dans des milieux linguistiquement peu différents, mais où ses fonctions d'institutrice restreignaient beaucoup l'emploi qu'elle pouvait faire du parler local, des vérifications s'imposaient auprès de patoisants plus sédentaires. Ces vérifications ont été faites au cours d'un séjour d'une quinzaine de jours à Hauteville, tout particulièrement auprès du sujet FP., contemporain de PM. ayant toujours séjourné à Hauteville, sauf pendant son service militaire et la guerre de 1914-1918. Elles ont révélé chez PM., un vocabulaire parfois plus archaïque : par exemple pour « taureau » elle dit *bŏ'Ră*, mot que ses contemporains séjournant à Hauteville connaissent généralement, mais remplacent toujours par *tŏré*. En revanche sa phonétique paraît

propre et dépendant politiquement de Chambéry, elle a pendant longtemps fait partie du diocèse de Saint-Jean-de-Maurienne ; cf. Abbé F. BERNARD, *Histoire du décanat de La Rochette*, Chambéry, 1931, notamment p. 177 et suiv. ; voir également la carte, p. 14.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

avoir été profondément influencée par le français, ou, plus exactement, son français local, en devenant du français plus ou moins parisien, a entraîné le patois avec lui. Ceci nous amène à faire une constatation des plus importantes en matière de phonologie dialectale.

1-11. — Le bilingue hautevillois ne semble pas avoir deux systèmes articulaires complètement différents pour le français et pour le patois, comme c'est le cas chez ceux qui parlent, depuis leur tendre enfance, deux langues de civilisation comme le français et l'anglais. Ceux-ci n'articuleront pas de façon identique le fr. *chou* et l'anglais *shoe*. Celui-là, au contraire, ne fera aucune différence entre le fr. *coup* et son équivalent patois *ku*, dans ce sens que la prononciation du mot français sera adapté aux habitudes locales, ce qui entraîne un [*k*] particulièrement ferme et un [*u*] un peu antérieur. Ceci a naturellement comme corollaire que si l'Hautevillois modifie le détail de son articulation du français, que ce soit par suite de séjours faits hors de Savoie, ou par imitation des « Parisiens » qu'il peut entendre, l'articulation du patois suivra la même voie. PM. prononce le fr. *coup* et le patois *ku* de façon identique, mais à la parisienne.

Toutefois, ce parallélisme du français et du patois n'existe que sur le plan de la nuance phonétique. Les deux systèmes phonologiques restent parfaitement distincts puisque chacun connaît des distinctions que l'autre ignore. Lorsqu'il parle français, l'Hautevillois distingue sans difficulté la nasale *un* de *in*, *on* ou *an*, bien qu'il ne connaisse en patois que les trois phonèmes nasals *ẽ*, *õ* et *ã*. Inversement le patois connaît un *ɸ* et un *ð*, une accentuation paroxytonique et bien d'autres traits dont le français local ne fait pas usage.

D'autre part, le parallélisme phonétique que nous signalions peut, dans certains cas individuels, recevoir quelques entorses : certains sujets pourront parfois, en français, faire un effort vers le « beau-parler », tandis qu'ils conserveront en patois des articulations plus naturelles. Il reste néanmoins qu'en général les nuances phoniques tendent à être identiques dans les deux idiomes, tandis que les deux systèmes phonologiques demeurent bien distincts. Dans l'examen que nous ferons ci-dessous des phonèmes du patois, lorsque nous parlerons de l'identité des réalisations d'un phonème patois et d'un phonème français, il faudra comprendre, non pas que les articulations d'Hauteville sont celles que l'on peut entendre à Paris, mais

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

bien que les bilingues hautevillois articulent en ce cas de la même façon, qu'ils parlent leur idiome local ou la langue commune.

1-12. — Nous distinguons dans cette étude entre une transcription phonologique dans laquelle nous n'indiquons que les traits différenciatifs, et une transcription phonétique où se trouve exprimée mainte nuance de timbre supplémentaire. L'une et l'autre sont en italique, mais les mots, les sons ou les groupes de sons en transcription phonétique sont placés entre crochets. La notation des timbres vocaliques est faite selon les habitudes en usage parmi les dialectologues français. Toutefois nous notons par [*u*] la voyelle postérieure arrondie d'aperture minima (fr. *ou*), et par [*ü*] la voyelle antérieure correspondante ; nous employons de même [*ö*] pour les voyelles antérieures labialisées plus ouvertes que [*ü*].

Dans la transcription phonologique chaque lettre désigne un phonème [1] et non un timbre : [*ŏ*] indiquerait un son vocalique bref d'articulation postérieure et d'aperture moyenne puisqu'il ne porte ni l'accent grave, ni l'accent aigu ; *ŏ* (sans crochets) désigne un phonème qui se réalise selon les cas comme [*ŏ*], [*ʷŏ*], [*ǒ*] ou [*ǒ̯*] (cf. ci-dessous § 3.-37 et 3.-38). De même, [*ĕ*] indiquerait le timbre que l'on entend fréquemment dans la première syllabe de *maison*, tandis que *ĕ* désigne, du fait d'une convention que nous établissons avec nos lecteurs, un phonème dont les réalisations, toujours plus ou moins centralisées, sont, le plus souvent, franchement des [*ĕ*] (cf. ci-dessous § 3.-40).

L'accent (d'intensité) est marqué, dans la transcription phonétique, au-dessous de la voyelle ([*fa̤ttă*]) à la manière de l'*ALF*, dans la transcription phonologique avant la syllabe (*ˈfătă*) selon les principes de l'Association phonétique internationale. L'accent ne sera indiqué, dans ce dernier cas, que lorsqu'il peut avoir valeur différenciative, c'est-à-dire là où la composition phonématique du mot ne permet pas d'en déceler la place, en pratique donc [2] uniquement dans les mots terminés par *ă*, *ŏ*, *ĕ* ou *ō*. Notons, en passant, que dans un mot comme *tĕrˈkiă*, c'est *ă* qui est l'élément le plus intense ; on prononcera donc [*kya̤*] et non [*kia̤*]. Pour les consonnes, nous avons préféré [*ʃ*] et [*ʒ*], plus systématiques, à [*ɕ*] et [*j*],

1. Cf. ci-dessous, § 2-3.
2. Cf. ci-dessous, § 5-4.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

et surtout [ɸ] et [ɗ] à [s] et [z] que le point souscrit distingue vraiment trop imparfaitement de [s] et [z].

Nous ne sommes que médiocrement satisfait des transcriptions adoptées ici pour les phonèmes vocaliques de moyenne aperture. Il n'y a, à Hauteville, aucune trace d'apparentement fonctionnel entre *ó* et *ò*, ou entre *é* et *è*, ce que pourraient faire croire les signes employés. Sur ce point, la graphie de l'Association phonétique, avec ses caractères nettement distincts pour les deux degrés d'aperture, eût été bien préférable. Mais, pour des raisons diverses, techniques et autres, on a reculé devant l'introduction dans l'italique de l'*ALF*, du *c* renversé et de l'epsilon gras.

1-13. — L'emploi d'une transcription phonologique, c'est-à-dire d'une graphie dans laquelle ne sont notés que les traits pertinents dégagés au cours de l'examen de l'idiome étudié, a pratiquement, pour le chercheur, une importance considérable. C'est un excellent moyen de vérifier que rien de ce qui est différenciatif n'a été laissé dans l'ombre. C'est pourquoi nous recommandons à ceux qui désirent donner la description phonologique d'un parler, de transcrire le plus grand nombre possible de mots et de phrases de ce parler, et de les relire à quelque temps de là, pour vérifier que la graphie adoptée n'est ambiguë dans aucun cas. La transcription phonologique est à la base d'une graphie alphabétique idéale de tout idiome, graphie dont la formule doit être : tout le nécessaire et rien que le nécessaire.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

REMARQUES SUR LA TERMINOLOGIE ET GÉNÉRALITÉS SUR LA MÉTHODE

2-1. — On nomme **trait pertinent** tout trait phonique susceptible de différencier à lui seul le sens intellectuel d'un mot ou d'un énoncé : en français, la nasalité qui permet de distinguer *mouche* de *bouche* ou *banc* de *bas* est un trait pertinent.

Un trait phonique peut être pertinent dans un cas et non pertinent dans un autre : la sonorité est pertinente lorsqu'elle permet de distinguer *belle* de *pelle*, mais elle ne l'est pas en français dans le cas des voyelles, des liquides ou des nasales, car un *i*, un *l*, ou un *n*, si on peut les rencontrer privés de sonorité, n'en sont pas moins à interpréter comme un *i*, un *l* ou un *n*, puisque la différence entre *i* sonore et *i* sourd, *l* sonore et *l* sourd, *n* sonore et *n* sourd ne permet jamais, à elle seule, de distinguer entre des mots par ailleurs identiques.

2-2. — Un trait pertinent peut, à l'examen phonétique, se révéler complexe : *four* se distingue de *pour* du fait de l'articulation labiodentale et spirante de *f* s'opposant à l'articulation bilabiale et occlusive de *p*. Mais comme en français la bilabiale est toujours occlusive et la labiodentale toujours spirante, les deux caractères non dissociables, labiodental et spirant, forment un trait pertinent unique. Comme toutefois les labiodentales du français sont toujours des spirantes, tandis que les spirantes ne sont pas nécessairement des labiodentales (par exemple *s*, *z*, *š*, *ž*), c'est le caractère labiodental qui est retenu comme réellement caractéristique et seul pertinent. Il en irait autrement si la langue connaissait en face de *k* une spirante palatalo-vélaire (*ch* allemand), ou en face de *s* une occlusive (affriquée) *ts*. Dans ce cas, les caractères occlusif et spirant se révéleraient à eux seuls comme pertinents ; on pourrait être amené à voir dans l'opposition *f*/*p* un parallèle à *č*/*k* et à *s*/*ts*, et à

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

considérer que la différence entre l'articulation labiodentale et l'articulation bilabiale est une conséquence de l'articulation spirante de *f* et occlusive de *p*.

2-3. — Un **phonème** peut être considéré comme un ensemble de traits pertinents qui se réalisent simultanément. Le phonème français que l'on représente au moyen de la lettre *p* est l'ensemble des traits pertinents suivants : bilabialité qui ressort de l'existence de *pour* en face de *four*, *tour*, *sourd*, *cour* ; sonorité (cf. *pelle-belle*) ; non-nasalité (cf. *chrisme-crispe*, couple qui montre qu'une bilabiale nasale sourde, ce qu'est *m* final après *s*, ne se confond pas avec une bilabiale sourde non nasale comme *p*, et que, par conséquent, la non-nasalité est, dans le cas de *p* un trait pertinent [1]).

2-4. — Pour dégager les phonèmes d'un parler, on procède à l'opération appelée **commutation.** Elle consiste à remplacer dans un mot une tranche phonique par une autre attestée dans la même langue de façon à obtenir un autre mot de la langue, Dans le français *chameau* [*šàmo*], on pourra remplacer la tranche [*šàm*] par la tranche [*kòt*], ce qui nous donnera le mot *coteau* [*kòto*] ; [*kòt*] se révélera ainsi distinct de [*šàm*]. Mais nous pouvons également commuter une tranche moins considérable de [*šàmo*] : nous pouvons remplacer [*šà*] par [*òr*], d'où *ormeau* [*òrmo*], ce qui nous révèle que [*šà*] est distinct de [*òr*], et même commuter simplement [*š*] en le remplaçant par [*r*], d'où *rameau* [*ràmo*]. Cependant nous ne pouvons poursuivre dans cette voie et commuter une tranche de [*š*], car si cet élément phonique se révèle comme physiologiquement complexe, ses divers éléments ne sont pas successifs, mais simultanés. Phonologiquement les rapprochements *champ-gens*, *champ-cent* nous montrent que *š* comporte au moins les deux traits pertinents de non-sonorité et de chuintement, mais ces deux traits, étant réalisés en même temps, ne caractérisent pas deux phonèmes distincts, mais un seul phonème.

1. On pourrait être tenté d'ajouter ici à la liste des traits pertinents le caractère consonantique que révélerait un rapprochement *pis-ouïe*. Mais, en fait, *p* s'oppose à *ou* comme une bilabiale à une labiovélaire, et les différences d'ouverture peuvent être négligées. En français en effet, tandis que toutes les occlusives ne sont pas des bilabiales, et que toutes les voyelles (ou semi-voyelles) ne sont pas des labiovélaires, les bilabiales sont *nécessairement* occlusives, et les labiovélaires ont *nécessairement* des réalisations relativement ouvertes ([*w*, *u*], etc.). Voir à ce sujet, ce qui est dit ci-dessus, § 2-2., de l'opposition *p*/*f*.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

2-5. — Théoriquement, il faudrait pour chaque phonème faire tous les rapprochements nécessaires pour montrer qu'il est distinct de tous les autres phonèmes de la langue. En français, par exemple, il faudrait prouver que *š* est distinct de chacune des consonnes, et même de chacune des voyelles. En pratique, il suffit de montrer par la commutation que *š* est distinct des phonèmes dont les réalisations sont les plus nettement apparentées, c'est-à-dire en français *s* et *ž*.

En revanche, il ne suffit pas de dégager un phonème dans une position seulement : en français, les rapprochements *riz-ré-raie-rat* permettent de dégager à la finale deux phonèmes *é* et *è* bien distincts ; mais en position couverte ceci n'est plus possible, et l'on devra se contenter de séries du type *bile-belle-bâlle* qui ne comprennent plus que trois phonèmes antérieurs. C'est pourquoi nous ne nous contenterons pas ci-dessous d'un seul rapprochement pour chaque paire de phonèmes, mais nous nous efforcerons de prouver l'indépendance des deux unités phonologiques en question dans les positions les plus caractéristiques : pour les consonnes, à l'initiale, à l'intérieur avant l'accent (*r* est la seule consonne attestée à la finale) ; pour les voyelles, en position tonique finale, tonique non finale, prétonique, et posttonique s'il y a lieu.

2-6. — Aucune langue n'utilise intégralement toutes ses possibilités phonologiques. En français, des groupes de phonèmes comme *šélo, biro, kràdà* pourraient être tout à fait susceptibles de former des mots de la langue. Et cependant celle-ci ne les utilise pas. Certains phonèmes peuvent même être fort mal représentés dans le lexique, et il devient de ce fait difficile de trouver des paires de quasi-homonymes du type *chameau-rameau* qui permettraient d'établir leur indépendance phonologique vis-à-vis d'un autre phonème. Dans ce cas, on peut se permettre de rapprocher des mots d'aspect phonique assez différent, mais qui présentent les deux phonèmes qu'il s'agit de comparer dans des contextes absolument identiques. En français, par exemple, le rapprochement *animal-femelle* suffirait à établir l'indépendance phonologique de *à* et de *è* puisque, placés dans un contexte identique entre *m* et *l* en syllabe finale (accentuée), ils ne se confondent pas. Nous serons assez fréquemment réduit ci-dessous à faire usage de rapprochements de ce type. Ils ne représentent, bien entendu, qu'un pis-aller.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

2.-7. — Deux phonèmes sont dits dans un **rapport exclusif** lorsqu'ils ne se distinguent que par un seul trait pertinent et qu'ils sont seuls à présenter tous les traits qu'ils ont en commun : en français *p* et *b* sont dans un rapport exclusif parce qu'ils ne se distinguent que par l'absence ou la présence de la sonorité, et que ce sont les seuls phonèmes du français qui présentent les traits de bilabialité et non-nasalité. *P* et *t* n'y sont pas dans un rapport exclusif parce que, s'ils ne se distinguent que par la seule opposition de la bilabialité de *p* à l'apicalité de *t*, les traits qu'ils présentent en commun sont également communs à *k*, *f*, *s* et *š*.

2-8. — Plusieurs paires de phonèmes dans un rapport exclusif dont chacun des membres se distingue de l'autre par la présence ou l'absence d'un même trait pertinent, forment ce qu'on appelle une **corrélation**. En français, *p* et *b*, *f* et *v*, *t* et *d*, *s* et *z*, *š* et *ž*, *k* et *g* sont dans un rapport exclusif, et le trait qui distingue *p* de *b*, *f* de *v*, etc., est, dans tous les cas, la présence ou l'absence de la sonorité. Ces paires forment donc une corrélation dite de sonorité. La sonorité est appelée marque de la corrélation.

2-9. — L'ensemble des traits pertinents communs à deux phonèmes qui sont dans un rapport exclusif est appelé **archiphonème**. Les traits pertinents communs à *p* et à *b* forment un archiphonème caractérisé par les traits suivants : caractère consonantique, bilabialité, non-nasalité. Cet archiphonème est en rapport exclusif avec le phonème *m* puisqu'ils ne se distinguent l'un de l'autre que par le trait de nasalité, et qu'ils sont les seuls en français à présenter le trait pertinent de bilabialité. L'archiphonème peut être, comme dans le cas envisagé ci-dessus, une pure abstraction qui jamais ne se réalise, mais dans les parlers où, à la finale par exemple, la différence entre *p* et *b* ne peut servir à des fins différenciatives (où, par exemple, on n'a jamais que [*p*]), on trouve, dans cette position, des réalisations de l'archiphonème *p-b*. En français, les phonèmes *é* et *è* qui ne sont réellement distincts qu'à la finale de mot, sont, dans les autres positions, remplacés par leur archiphonème qui se réalise tantôt comme [*é*], tantôt comme [*ɛ́*], tantôt comme une voyelle d'aperture intermédiaire.

2-10. — Lorsque la différence entre deux phonèmes ne saurait,

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

en certaines positions, servir à des fins différenciatives, on dit que l'opposition entre ces deux phonèmes y est **neutralisée.**

La **neutralisation** réalise entre deux phonèmes un apparentement phonologique particulièrement étroit qui a des retentissements profonds dans la conscience des sujets : objectivement, [*é*] n'est pas en français plus différent de [*i*] que de [*è*] ; mais le fait que l'opposition entre *é* et *è* est neutralisable en de nombreuses positions, fait que [*é*] est senti comme relativement peu différent de [*è*], mais de toute autre nature que [*i*].

2-11. — La phonologie conserve *en pratique* la distinction entre consonnes et voyelles. Mais il n'y a pas nécessairement solution de continuité entre le système consonantique et le système vocalique. Le *yod*, qui est objectivement une consonne, peut parfaitement être une simple variante du phonème *i*. C'est le cas en allemand par exemple, où *j* dans *ja* ou *jeder* est la réalisation du phonème *i* devant voyelle. Si, en français, *i* et *yod* doivent être considérés comme des phonèmes distincts, ce n'est nullement parce que leur articulation respective est plus dissemblable que celle des mêmes sons en allemand, mais uniquement parce que la différence entre *i* et *yod* peut servir à différencier les mots ; *pays* (*pèi*) est distinct de *paye* (*pèy*). Toutefois, même en français, la « consonne » *yod* et la « voyelle » *i* sont phonologiquement étroitement apparentées, car leur opposition se neutralise ailleurs qu'à la finale de la syllabe.

2-12. — La syllabe n'est pas nécessairement une unité phonologique dans toute langue. Si, en français, *pays* est distinct de *paye*, c'est que le phonème final des deux mots est différent, et non parce que le premier comporte deux syllabes et le second une seule. Phonologiquement la syllabe n'acquiert d'existence qu'en tant que tranche de l'énoncé susceptible d'être le support d'un trait pertinent particulier.

Il est des idiomes où les mots sont parfaitement définis sur le plan de l'expression, du moment où l'on indique les phonèmes qui les composent et l'ordre dans lequel se présentent ces phonèmes. Le français est un idiome de ce type : soit le mot *chapeau* ; il sera parfaitement identifié au moyen des quatre phonèmes *š*, *à*, *p* et *o* dans l'ordre indiqué. Si les quatre phonèmes *à*, *m*, *ã*, *d*, dans cet ordre, ne permettent pas de savoir si l'on veut parler d'une *amande* ou d'une *amende*, ce

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

n'est pas qu'un certain nombre de traits phonologiques ont été laissés dans l'ombre, mais simplement que, par hasard, le français emploie un signe (ou, selon la terminologie saussurienne, un signifiant) identique pour deux concepts différents.

Dans d'autres parlers, il ne suffit pas pour identifier un mot d'indiquer dans l'ordre les phonèmes qui le composent. En espagnol, par exemple, le mot *cortes* « parlement » n'est pas identifié si l'on indique qu'il se compose des phonèmes *k*, *o*, *r*, *t*, *e* et *s* ainsi ordonnés, car cette succession de phonèmes caractérise un autre mot, *cortés* « courtois », qu'on ne saurait nullement considérer comme un homonyme du précédent, puisque les sujets n'ont aucune difficulté à distinguer les deux mots. Ce qui différencie *cortes* de *cortés* est le fait que dans le premier mot c'est le début qui est mis en valeur, tandis que dans *cortés*, c'est la fin qui est prononcée avec une énergie et une netteté particulière. La succession de phonèmes *k-o-r-t-e-s* est susceptible de correspondre à deux notions différentes selon qu'on accentue une première tranche *kor* ou une seconde *tes*. Ce sont ces tranches qu'on appelle **syllabes.**

2-13. — L'accentuation des syllabes peut donc être un trait pertinent, puisqu'il permet à lui seul de distinguer entre des mots qui seraient sans elle homonymes: L'accent du type de celui que nous venons de décrire en espagnol, et que nous retrouverions par exemple en italien, en anglais ou en russe, est classé par les phonologues parmi les traits prosodiques, comme d'ailleurs tous les traits pertinents qui atteignent plus d'un phonème de la chaîne parlée. L'étude et le classement de ces faits forment ce qu'on appelle la **prosodie.**

On pourrait être tenté de voir dans les traits appelés ici prosodiques des traits pertinents ordinaires caractérisant certains phonèmes vocaliques. Il y aurait donc en espagnol un phonème *e* accentué et un autre phonème *e* atone. Mais l'étude des faits de ce type dans les différentes langues montre qu'il est souvent impossible de les interpréter de cette façon [1], et comme la phonologie s'efforce

1. Dans les langues, comme le lituanien, où les syllabes à voyelle longue connaissent plusieurs types d'accent (plusieurs « tons »), et où les syllabes à voyelle brève n'en connaissent qu'un seul, les syllabes où la voyelle brève est suivie d'une sonante (*n*, *m*, *l*, *r*) connaissent également plusieurs types. C'est donc que le trait accentuel peut atteindre plus d'un phonème par syllabe.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

d'offrir une méthode de description valable pour toutes les langues, il vaut mieux distinguer dans tous les cas entre traits phonématiques et traits prosodiques.

2-14. — Une étude phonologique doit être conçue comme une classification des faits phoniques du parler étudié, établie en se fondant sur la fonction qu'exercent ces faits dans l'économie de la langue. La fonction la plus évidente est la **fonction différenciative** : il s'agit avant toute chose que les signes vocaux (sémantèmes ou morphèmes) ne puissent être pris les uns pour les autres, que, par exemple, le complexe phonétique qui correspond à la notion de *chien* reste distinct de celui qui désigne le *chat*, que la désinence de la première personne du futur ne se confonde pas avec celle de la première personne du présent, que le morphème qui indique la relation de possession soit phonétiquement distinct de celui qui exprime la relation d'attribution, etc. Mais il existe, à côté de cette fonction différenciative, une autre fonction qui peut paraître moins essentielle, mais qu'on ne saurait toutefois complètement négliger, celle qui consiste à aider l'auditeur à retrouver et à isoler dans la chaîne parlée les différents éléments porteurs du sens. C'est la **fonction** dite **démarcative**.

2-15. — La fonction essentielle, la différenciative, s'exerce sans doute surtout dans le cadre du signe vocal, qui sert par définition à l'expression des notions et des relations entre elles. Mais il est des éléments du sens qui échappent à ce cadre : *il vient* n'a pas du tout le même sens que *il vient ?* L'intonation à elle seule est donc susceptible de jouer un rôle différenciatif, et, à ce titre, elle doit trouver sa place dans le classement phonologique. Notons que l'intonation envisagée ici est une intonation de phrase, et non une intonation de mot : même si les différences mélodiques entre *il vient* et *il vient ?* portent sur la tranche *vient*, elle ne fait pas du second *vient* un autre mot que le premier ; ce n'est pas le sens de *vient* qui est atteint, mais la valeur de la phrase tout entière. Un trait phonique comme l'intonation en français a la valeur, non pas d'un phonème, mais d'un signe vocal (morphème) complet. Ce qui le montre bien, c'est qu'on peut le remplacer ou le compléter dans la phrase *il vient ?* par le morphème *est-ce qu'*. Il est des langues (suédois, norvégien, serbo-croate, chinois, etc.) où les deux mots peuvent ne se

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

distinguer que du fait de l'intonation ; mais tel n'est le cas ni en français, ni dans le parler qui nous intéresse ici, où l'intonation, comme élément différenciatif, appartient toujours à un autre plan que celui des phonèmes. Les traits différenciatifs de phrase pourront retenir notre attention, mais ils sont ici, comme d'ailleurs généralement, infiniment moins caractéristiques que les traits différenciatifs dans le cadre du signe vocal, et c'est ce qui explique que ce soient ces derniers qui fassent surtout l'objet des recherches phonologiques.

2-16. — Le choix de l'unité sémantique de base dans le cadre de laquelle on étudie les traits différenciatifs élémentaires dépend de la nature de l'idiome examiné. C'est tantôt le signe vocal (sémantème, morphème), c'est-à-dire la plus petite unité sémantique réductible, tantôt le mot. Dans les langues dites analytiques, il est fréquent que le mot se confonde en pratique avec le signe vocal (en français *maison*, *facile*, *deux*, *pour* sont en même temps mots et signes vocaux). Mais il peut également se présenter comme la combinaison soit d'un sémantème et d'un ou de plusieurs morphèmes (fr. *mangions*, *mangiez*), soit de deux sémantèmes avec ou sans adjonction de morphèmes (fr. *timbre-poste*, *bonne d'enfant*). Ces combinaisons présentent les caractéristiques : 1° de correspondre à des concepts uniques, 2° d'être des touts phoniques indissociables (le latin *cano* est un mot unique ; le fr. *je chante* représente deux mots parce que *je* et *chante* peuvent être dissociés dans *je le chante*, *je te le chante*, etc.).

Il est des idiomes où l'unité sémantique n'empêche pas chacun des composants de garder sa personnalité phonique. C'est, par exemple, le cas en allemand, langue où deux sémantèmes accolés en un seul mot restent aussi nettement distincts que deux mots consécutifs. Dans ce cas, on sera tenté d'étudier les faits différenciatifs dans le cadre du signe vocal simple.

Il est des langues où, au contraire, la combinaison de deux sémantèmes en un seul mot comporte une adaptation de la phonie de chacun des éléments, où notamment un des composants perd son accent propre. Ainsi, à l'unité sémantique, correspond une unité phonique. Ici, le cadre choisi sera le mot. Le patois d'Hauteville entre dans cette dernière catégorie.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

LES PHONÈMES

I. — Les consonnes.

3-1. — Le phonème *p*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

1° (*p*/*b*) *'pòlă* « pelle » — *'bòlă* f. « ballot », *'prōmă* « prune » — *'brōmă* « brume », *kāpò* « camper » — *kābò* « enjamber », *'ƥāpă* « jette ! » — *'ƥābă* « jambe », *'òprŏ* « âpre » — *'òbrŏ* « arbre ».

2° (*p*/*f*) *piă* « pied (de quelque chose) » — *fiă* « brebis », *'prétă* « prête ! » — *'frétă* « poutre de faîte », *dépė* « dépend » — *défė* « défend », (*é'tr*)*ĕpŏ* « (j')étripe » — (*ă'l*)*ĕfŏ* « lisse ».

3° (*p*/*m*) *pué* « puis » — *mué* « grande quantité », *kŏpé* « coupées » — *kŏmé* f. « farine délayée dans de l'eau », *'sŏpă* « soupe » — *'sŏmă* « somme ».

La réalisation de ce phonème ne se distingue pas à Hauteville de celle de *p* français en position analogue. C'est une occlusive bilabiale, sourde, non nasale, articulée avec beaucoup plus d'énergie qu'on le fait généralement à Paris [1].

Placé entre une voyelle accentuée brève et une voyelle atone précédée ou non d'une liquide, c'est-à-dire, dans le patois d'Hauteville, après toute voyelle accentuée brève, le phonème *p* se réalise comme une géminée ou une longue, selon les sujets ou selon la netteté de l'articulation ; exemples : *'păpă* « papa, pape » prononcé [*păp-pă*], avec une géminée, ou [*pă̆-ppă*], avec une longue ; de même dans *'sŏpă* « soupe », *ƥă'rŏpă* « charogne », surtout comme terme d'injure, *'trĕpă* « tripe », etc.

1. Cf. ce que dit A. Duraffour, *Phénomènes généraux*..., p. IX, de l'articulation des consonnes de Vaux qui semblent bien appartenir au même type que celles d'Hauteville.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

3-2. — Le phonème *b*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *p* (§ 3-1) et de ceux qui suivent :

1° (*b*/*v*) *băɸé* m. « auge » — *văɸé* « vacher », *débĕl̨é* « détacher un chargement (de foin) » — *dévĕl̨é* « éveiller », (*t*)*ōbò* « tomber » — (*g*)*ôvò* « gonfler sous l'action de l'humidité », *'(t)ōbĕ* « (il) tombe » — *'(g)ōvĕ* « (il) gonfle ».

2° (*b*/*m*) *'bŏrsă* « bourse » — *'mŏrsă* « mousse », *òbé* « abbé » — *òmé* « aimées », *'(r)óbă* « robe » — *'(s)ómă* « ânesse », mais surtout terme d'injure.

Ce phonème se réalise à Hauteville comme le phonème *b* du français, c'est-à-dire comme une occlusive, bilabiale, sonore, non nasale. Il connaît après voyelle accentuée brève une variante longue ou géminée, par exemple dans les mots *'kăbră* « chèvre » (terme expressif ; le mot normal est *'ɸévra*), *é'trŏblă* « éteule » ; il y a deux mots pour désigner la souche : *'grŏbă* avec *ŏ* accentué et un *b* long ou géminé, et *grŏ'bō*, accentué sur la finale, où le *b*, tout en restant un peu plus ample que celui qui est normal dans le fr. *ruban*, ne peut plus guère être appelé une consonne longue.

Des doublets comme *bĕr'dăsĕ*, *vĕr'dăsĕ* f. « écureuil », *băRüšó*, *vă-Rüšó* « ver qui loge sous la peau des bovidés », n'impliquent pas du tout une tendance actuelle à la confusion des deux phonèmes *b* et *v*. On a dans les cas de ce genre affaire à deux formes phonologiques parfaitement distinctes.

3-3. — Le phonème *f*.

L'identité phonologique de *f* ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *p* (§ 3-1) et de ceux qui suivent :

1° (*f*/*v*) *'fètă* « fente » — *'vètă* « vente », *fiü* « fuseau » — *viü* « vieux », (*k*)*òfé* « café » — (*l*)*òvé* « lavées ».

2° (*f*/*ɸ*) *fā* « faim » — *ɸā* « champ », *mòfé* « méfait » — *mòɸé* « mâcher », (*ă'l*)*ĕfŏ* « lisse » (*'r*)*ĕɸŏ* « riche ».

Ce phonème se réalise à Hauteville comme le phonème *f* du français, c'est-à-dire comme une spirante labiodentale. Il connaît après voyelle accentuée brève des réalisations longues ou géminées, par exemple dans le mot *ă'lĕfŏ* déjà cité qui, lorsqu'il est articulé avec fermeté, se prononce [*ălĕffŏ*].

Le doublet *fĕmĕnò-ɸĕmĕnò* « cheminée » n'implique pas une ten-

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

dance à la confusion phonologique de *f* et *ɸ*. Le *f* de la forme non étymologique provient sans doute d'un rapprochement avec *fĕmò* « fumer », *fĕ'miérĕ* « fumée », etc.

3-4. — Le phonème *v*.

L'identité phonologique de *v* ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *b* (§ 3-2) et de *f* (§ 3-3) ainsi que de ceux qui suivent :

(*v*/*đ*) *vè* « vent » — *đè* « gens », *vuè* « voix » — *đuè* « joues », *ă'vă* « aval, le bas » — *ă'đă* « âgé », *lĕvé* « levées » — *lĕđé* « glisser, aller en traîneau » (fr. local « luger »), *'lòrvĕ* « larves » — *'lòrđĕ* « large » (fém.).

Les Hautevillois réalisent ce phonème comme le *v* du français, c'est-à-dire comme une spirante labiodentale sonore. Le *v* se présente rarement après voyelle brève accentuée ; dans les rares mots où ceci se produit il se réalise comme une longue ou une géminée, par exemple dans *ɸĕ'nĕvŏ* « chanvre ». Dans ce cas cependant, l'allongement est moins net que pour les phonèmes examinés jusqu'ici, et la gémination beaucoup plus rare.

3-5. — Le phonème *ɸ*.

L'identité phonologique de *ɸ* ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de *f* (§ 3-3) et de ceux qui suivent :

1° (*ɸ*/*đ*) *ɸărbô* « charbon » — *đărbô* m. « taupe », *ɸă'Rĕ* « charrette » — *đă'Rĕ* « jarret », *lĕɸé* « lécher » — *lĕđé* « glisser », *'mŏɸĕ* « mouche ! » — *'mŏđĕ* « génisse », *'büɸĕ* f. « brin de paille » — *'büđĕ* « bouge ! »

2° (*ɸ*/*t*) *ɸu* « chou » — *tu*, particule interrogative, *'ɸătă* « chante ! » — *'tătă* « tante », *pŏ'ɸă* f. « louchée » — *pŏ'tă* m. « creux (dans la terre) », *'bŏɸĕ* « bouche » — *'bŏtĕ* « bottes ».

3° (*ɸ*/*s*) *ɸă* « chat » — *să* « sac », *ɸătò* « chanter » — *sătò* « santé », *pŏ'ɸô* « petite louche » — *pŏ'sô* « pis de la vache », *'bóɸĕ* f. « tas de bois de chauffage » — *'bósĕ* f. « tonneau ».

Ce phonème se réalise comme une spirante interdentale sourde analogue au *th* anglais « dur » de *thin* ou au *c* castillan de *cinco*. Après voyelle brève accentuée il se réalise comme une longue ou une géminée, par exemple dans *'kăɸĕ* « cache, lieu où l'on étend les fruits pour qu'ils blettissent », *'blăɸĕ* f. « laîche des marais », *'lĕɸĕ* « lèche ! ».

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

3-6. — Le phonème *đ*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de *v* (§ 3-4) et de *ƀ* (§ 3-5) ainsi que de ceux qui suivent :

1° (*đ*/*d*) *đè* « gens » — *dè* « dent », *đui* m. « ivraie » — *dui* « deuil », *ărđè* « argent » — *ărdè* « ardent », *'mãđĕ* « (une) manche » — *'mãdĕ* « (il) envŏie ».

2° (*đ*/*z*) *'đónă* « jaune » (fém.) — *'zónă* « zone », *'(p)üđŏ* « pouce » — *'üzŏ* « usé », *(d)é'đõ* « déjeuner » *(r)é'zõ* « raison ».

Ce phonème se réalise comme une spirante interdentale sonore analogue au *th* anglais « doux » de *this*. Après voyelle brève accentuée; il se réalise comme une longue plutôt que comme une géminée, par exemple dans *'lĕđĕ* « luge », *'mŏđĕ* « génisse », *vĕ'lădŏ* « village ».

3-7. — Le phonème *t*.

L'identité phonologique de *t* ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *ƀ* (§ 3-5) et de ceux qui suivent :

1° (*t*/*d*) *'tălĕ* « taille » subst. v. — *'dălĕ* f. « faux », *tö* m. « tartre » — *dö* « doux », *'vètrŏ* « ventre » — *(dĕ)'vèdrŏ* « vendredi »; *'mõtŏ* « (je) monte » — *'mõdŏ* « monde », *'kŏtŏ* « (j')étaye (une branche) » — *'kŏdŏ* « coude ».

2° (*t*/*n*) *tŏ* « tout » — *nŏ* « nous », *'fètă* « fente » — *'fènă* « fane! », *'grătă* « grande » — *'gràna* « graine ».

Les Hautevillois réalisent ce phonème comme le *t* du français, c'est-à-dire comme une occlusive apicale post-dentale sourde articulée de façon générale avec plus d'énergie qu'on le fait à Paris. Il connaît après voyelle brève accentuée des réalisations longues ou géminées, par exemple dans les mots *'fătă* « poche », *'gŏtă* « goutte », *'blĕtă* « mouillée » qui, lorsqu'ils sont articulés avec netteté, se prononcent [*fătt̆ă*], [*gŏtt̆ă*], [*blĕtt̆ă*].

3-8. — Le phonème *d*.

L'identité phonologique de *d* ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de *đ* (§ 3-6) et de *t* (§ 3-7), ainsi que de ceux qui suivent :

(*d*/*n*) *da* « doigt » — *na* « neige », *'dĕtă* « dette » — *'nĕtă* « nette », *vărdi* « verdi » — *vărni* « verni », *'kórdă* « corde » — *'kórnă* « corne ».

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

Les Hautevillois réalisent ce phonème comme le *d* du français, c'est-à-dire comme le partenaire sonore du précédent. Après voyelle brève accentuée il se réalise comme une longue ou une géminée, par exemple dans les mots *mă'lădŏ* « malade », *'rĕdă* « diarrhée », *ă'bădă* f. « état de ce qui est détaché ».

3-9. — Le phonème *s*.

L'identité de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *ʃ* (§ 3-5) et de ceux qui suivent :

1° (*s*/*z*) *su* « sou » — *zu* « allons! », *rĕ́sõ* m. « sciure » — *rĕ́zô* « raison », *'kuésĕ* « cuisse » — *'Kuézĕ* « Coise » (une commune voisine), *'ôsĕ* « once » — *'õzĕ* « onze ».

2° (*s*/*š*) *sė* « cent » — *šė* « (il) sent », *sé* « ses » (fém.) — *šé* « six », (*S*)*ă'sô*, forme hypocoristique du prénom *Françoise* — *-ăšõ* suffixe correspondant dans les mots d'emprunt à fr. *-ation*, *'résĕ* f. « scie » — *'réšĕ* « (il) scie ». Toutefois, devant consonne il y a tendance à neutraliser l'opposition *s*/*š* (cf. ci-dessous § 6-5, les doublets *sti-*, *šti*, *slămė-šlămė*).

Ce phonème se réalise à Hauteville comme le phonème français *s*, c'est-à-dire comme une sifflante sourde continue articulée avec la pointe de la langue abaissée derrière les dents inférieures. Il connaît des variantes longues ou géminées après voyelles brèves accentuées, par exemple dans les mots *'klĕsĕ* « poule-mère », *'grăsă* « grasse », *'pŏsĕ* « mamelle ».

3-10. — Le phonème *z*.

L'identité de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *d* (§ 3-6) et de *s* (§ 3-9), ainsi que de ceux qui suivent :

(*z*-*ž*) *Kuézē* « (le) Coisin » (un ruisseau) — *kuéžē* « (nous) cuisons », *dĕ '(p)ézŏ* « je pèse » — *dĕ '(b)éžŏ* « je baise ». Les deux phonèmes *z* et *ž* sont rares à l'initiale. En cette position on les trouve surtout dans des mots expressifs, des emprunts au français, ou des formes de pluriel où ils proviennent de l'article : *luz éfā* « les enfants » a été compris comme *lu zéfā*, d'où une forme *zéfà* qu'on rencontre dans *ardi zéfā* « hardi, les enfants », ou au début des énoncés. « Un enfant » est toujours *õn éfā*. Cependant le *ž* de *lu-ž-ü* « les yeux » se retrouve au singulier : *õ žü* « un œil ».

Le phonème *z* du patois et le *z* du français se réalisent de façon

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

identique. C'est le partenaire sonore de *s*. Il connaît après voyelle brève accentuée des réalisations relativement longues, par exemple dans les mots *'dözë* « douze », *'trëzë* « treize ».

3-11. — Le phonème *š*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *s* (§ 3-9) et de ceux qui suivent :

(*š-ž*) *šü* « sur » — *žü* « œil », *'šüšŏ* « (je) suce » — *'žüžŏ* « juge », *brišé* « bercer » — *brižé* « briser », *dë 'béšŏ* « je baisse » — *dë 'bézŏ* « je baise ».

Les Hautevillois réalisent ce phonème comme le *š* du français, c'est-à-dire comme une chuintante sourde continue. Il connaît des variantes longues ou géminées après voyelle brève accentuée, par exemple dans les mots *ă'lăšŏ* « (j')attelle », *'lëšŏ* « eau de lessive ».

3-12. — Le phonème *ž*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *z* (§ 3-10) et de *š* (§ 3-11).

Ce phonème se réalise à Hauteville comme le phonème *ž* du français, c'est-à-dire qu'il est le partenaire sonore du précédent. Il connaît après voyelle brève accentuée des réalisations relativement longues, par exemple dans le mot *'lëžŏ* « (je) lis ».

Quelques doublets comme *dë'dă-dë'žă* « déjà » ne doivent point être interprétés comme l'indication d'une tendance à la confusion phonologique de *đ* et *ž*, ce qui serait d'ailleurs bien extraordinaire vu les nettes différences articulatoires. Les formes en *ž* sont, dans ce cas, des emprunts au français. De façon générale, les sujets sont parfaitement conscients du fait que leurs *đ* correspondent à des *ž* de la langue commune, tout comme *ƒ* correspond à *š*. Il en résulte dans l'esprit des patoisants le sentiment d'un apparentement de *đ* et *ž* (ainsi que de *ƒ* et *š*) que ne justifie aucune analogie articulatoire réelle. Dans une langue comme l'anglais, qui connaît des phonèmes *v*, *đ*, *z*, *ž*, et *f*, *ƒ*, *s*, *š*, les confusions que l'on peut signaler dans le langage enfantin sont celles de *đ* et *v*, *ƒ* et *f*, beaucoup plus rarement celles de *đ* et *z*, *ƒ* et *s*, jamais celles de *đ* et *ž*, *ƒ* et *š*. Si donc on entend *dë'žă* à côté de *dë'dă*, ce n'est pas parce que les sujets n'arrivent plus à faire la différence entre *đ* et *ž*, mais parce que les bilingues transportent dans l'idiome jugé inférieur un mot de la langue commune.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

3-13. — Le phonème *k*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements suivants :

1° (*k*/*g*) *'kuétă* « cuite » — *'guétă* « serpette », *kölò* « couler » — *gölò* « goulée », *ăgü* « aigu » — *ăkü* « pousse (le bétail) ! », *ékŏtò* « nettoyer (un pré) » — *égŏtò* « égoutter », *'(p)ĕkă* « jeune poule » — *'(f)ĕgă* « figue », *'(v)ógă* « fête patronale » (fr. local « vogue ») — *'(t)ókă* f. « imbécile ».

2° (*k*/*ţ*) *ku* « coup » — *ţu* « petit », *kā(bò)* «enjamber » — *ţā(dó)* m. « pauvre d'esprit », *kĕ'v(ĕr)* « toit » — *ţĕ'v(ĕtă)* « chouette », *bŏkô* « morceau » — *bŏţô* « nabot », *'békĕ* « (il) becquette » — *béţĕ* « bête ».

Le phonème *k* du patois se réalise à Hauteville comme le phonème *k* du français, c'est-à-dire comme une occlusive dorsale sourde de réalisation plus ou moins profonde selon la nature de la voyelle qui suit. On ne remarque, toutefois, aucune tendance à mouiller l'articulation du *k* devant voyelle antérieure : un mot *'kivă* f. « purin » s'articule toujours avec [*k*], jamais [*ḱ*]. Après voyelle brève accentuée on trouve des réalisations longues ou géminées du phonème *k*, par exemple dans les mots *'ļăkă* « neige fondante mêlée à la boue », *'pĕkă* « jeune poule », *'mŏkă* « croûte molle de fromage ».

3-14. — Le phonème *g*.

L'identité de ce phonème ressort de certains rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *k* (§ 3-13) et de ceux qui suivent :

(*g*/*ḍ*) *'gĕtă* « regarde » — *'ḍĕtă* « diète », (ð)*ĕgó* « hoyau » — (*r*)*ĕḍó* « rideau », *'(nò)rgŏ* « (je) nargue » — *'(mó)rḍŏ* « (je) mords ».

Le phonème *g* du patois se réalise à Hauteville comme le phonème *g* du français, c'est-à-dire comme le partenaire sonore du précédent. Comme celui-ci, il connaît des réalisations plus ou moins profondes selon la voyelle qui suit, mais ne va jamais jusqu'à se mouiller devant les voyelles d'avant. On trouve après voyelle brève accentuée des réalisations longues ou géminées du phonème *g*, par exemple dans les mots *'băgă* « bague », *'brĕgŏ* « rouet », etc.

3-15. — Le phonème *ţ*.

Nous avons vu ci-dessus (§ 3-13) que ce que nous considérons provisoirement comme le phonème unique *ţ* se révèle phonologiquement distinct de *k*. Comme toujours à Hauteville, ce phonème

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

sourd n'a aucune tendance à se confondre avec son partenaire sonore. Ces deux phonèmes n'étant pas d'une très grande fréquence, surtout à l'initiale, il n'est pas facile de prouver leur indépendance phonologique mutuelle au moyen de rapprochements de quasi-homonymes. A l'initiale, on ne peut guère rapprocher que *'ţé(d)ă* « tiède » et *ḑé(t)ă* « diète » ou *ţè(r)* « tiers » et *ḑè* « dans » ; à l'intérieur, on trouve *kŏrţò* « courtaud » — *kŏrḑó* « cordeau », *'(k)õţŏ* « compte » — *'(m)õḑŏ* « mon Dieu ! » (l'accentuation initiale montre que le rapport étymologique avec *mõ ḑŏ* « mon Dieu » ne s'impose plus guère aux sujets, et qu'on peut considérer *'mõḑŏ* comme un mot unique). Il est à peine besoin de signaler que *ţ* se distingue fort bien de *t* (*'kôţŏ* « compte » — *'kôtŏ* « comte »).

Nous discuterons ci-dessous (§ 3-26) la question de savoir si l'on doit considérer *ţ* comme un phonème unique ou comme la combinaison de deux phonèmes. Des points de vue auditif et musculaire, il est certain que *t* ne se réalise nullement comme *t* + *i*, mais au moyen d'un mouvement articulatoire unique, une occlusion effectuée par une partie considérable de la zone antérieure de la langue s'appuyant contre les alvéoles supérieurs et le début du palais dur. Toutefois, il n'est pas contestable que le passage de la position occlusive à celle de la voyelle suivante n'est pas assez brusque pour qu'on ne perçoive, entre *ţ* et la voyelle, un léger frottement palatal, une sorte de *yod* dévoisé. Ceci n'est d'ailleurs pas propre aux articulations hautevilloises, mais paraît valoir toutes les articulations dites mouillées.

Après voyelle brève accentuée le *ţ* est susceptible de réalisations longues ou géminées, par exemple dans le mot *'šlăţĕ* « celle-ci ».

3-16. — Le phonème *ḑ*.

Nous avons vu ci-dessus (§§ 3-14 et 15) que *ḑ* est phonologiquement distinct de *ţ* et de *g*. Il s'oppose également nettement à *d* comme le montrent les paires de mots suivantes : *ḑi* « dix » — *di* « (il) dit », *'mõḑŏ* « mon Dieu ! » — *'mõdŏ* « monde ».

C'est le partenaire sonore de *ţ*, et ce que nous avons dit ci-dessus de l'articulation de ce phonème vaut pratiquement pour *ḑ*. Le problème de l'interprétation phonologique de *ḑ* sera traité ci-dessous (§ 3-26) ; c'est celui-là même qui se pose pour *ţ*, *ŋ* et *ļ*.

Nous n'avons pas trouvé d'exemple du phonème *ḑ* après voyelle brève accentuée. Il ne fait aucun doute que si cette combinai-

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

son de phonèmes est attestée dans un mot qui a échappé à nos recherches, le phonème *d̨* se réalise alors comme une longue, voire même comme une géminée.

3-17. — Le phonème *m*.

L'identité phonologique de *m* ressort de rapprochements déjà indiqués ci-dessus à propos de *p* et de *b* (§§ 3-1 et 2), ainsi que de ceux qui suivent :

(*m*/*n*) *mã* « main » — *nã* m. « ruisseau », *'muirĕ* f. « saumure » — *'nuirĕ* « nuire », *'mŏtă* f. « monticule, motte » — *'nŏtă* « note », *rĕmò* « ruminer » — *rĕnò* « renard », *'òmŏ* « (j') aime » — *'ònŏ* « âne », *'brômă* « brume » — *'brõnă* « brune ».

Les Hautevillois réalisent ce phonème comme le phonème français *m*, c'est-à-dire comme une occlusive bilabiale nasale généralement sonore. Ce phonème connaît des réalisations longues ou géminées après voyelle brève accentuée, par exemple dans les mots *'tŏmă* f. « fromage » (fr. local « tome » ; désigne tout fromage à l'exception du gruyère), *'ŏmŏ* « homme », *'rămă* « rame ».

3-18. — Le phonème *n*.

L'identité phonologique de *n* ressort de rapprochements faits ci-dessus à propos de *m* (§ 3-17) et, plus haut, à propos de *t* et de *d* (§§ 3-7 et 8), ainsi que de ceux qu'on va trouver ci-dessous à propos de *n̨* (§ 3-19).

Le phonème *n* se réalise, en patois comme en français, comme une occlusive apicale nasale généralement sonore. Il se réalise comme une longue ou une géminée après voyelle brève accentuée, par exemple dans les mots *'fĕnă* « femme », *'bĕnă* « bonne », *'kuănă* « couenne ».

3-19. — Le phonème *n̨*.

Ce que nous considérons provisoirement comme un phonème unique *n̨* se révèle phonologiquement distinct de *n* et de *d* à la lumière des rapprochements suivants :

1° (*n̨*/*n*) *n̨ò* f. « enfants (collectif), marmaille » — *nò* « nez », *n̨ò* « personne » — *nõ* « nom », *pănẹ́* « panier » — *pănẹ́* « essuyées », *'lĕn̨ĕ* « ligne » — *'lĕnĕ* « lunes ».

2° (*n̨*/*d̨*) *n̨i* « nid » — *d̨i* « dix », *n̨ô* « personne » — *d̨õ* « (ils) disent », (*b*)*ŏrn̨ó* m. « fontaine » — (*k*)*ŏrd̨ó* « cordeau », *'*(*b*)*órn̨ŏ* « borgne » — *'* (*m*)*órd̨ŏ* « (je) mords ».

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

Le *ŋ* du patois d'Hauteville aussi bien que celui du français local s'articule un peu plus largement que le [*ŋ*] parisien. Nous reviendrons ci-dessous (§ 3-26) sur l'interprétation phonologique à donner à *ŋ*.

Le *ŋ* connaît des variantes longues ou géminées après voyelle brève accentuée, par exemple dans les mots *'pĕŋŏ* « peigne », *ò'lŏŋĕ* « noisette », *ă'găŋō* « ils) agacent ».

3-20. — Le phonème *l*.

L'identité phonologique de *l* ressort suffisamment des rapprochements suivants :

1° (*l*/*l̨*) *'lãna* « laine » — *'l̨ãnă* « salive épaisse », *lòr* « lard » — *l̨òr* « liard », (*d*)*ĕ'lõ* « lundi » — (*b*)*ĕ'l̨õ* « bouillon », *'bŏlĕ* « boules » — *'bŏl̨ĕ* f. « cuvier ».

2° (*l*/*r*-*R*) *'lămă* « lame » — *'rămă* « rame », *bălẽ* « sac », de toile de chanvre, plus petit que la *fĕ'sĕnă* — *bărẽ* « (nous) donnerons », (*p*)*ălẽ* « pal » — (*t*)*ăRẽ* « pot de terre », *'pòrĕ* « père » — *'pòlĕ* « pelles », *'bòRă* « barre » — *'bòlă* f. « ballot », *'plõmă* « plume » — *'prõmă* « prune ».

Le phonème *l* se réalise, en patois comme en français local, comme une latérale apicale dentale généralement sonore. A noter ses réalisations longues ou géminées après voyelle brève, par exemple dans les mots *'vĕlă* « ville », *'kălă* f. « étai », *'bŏlă* « boule ».

3-21. — Le phonème *l̨*.

Ce que nous considérons provisoirement comme un phonème unique *l̨* est, nous venons de le voir, phonologiquement distinct de *l*. Il ne se confond pas non plus avec *yod* [1], bien que l'on puisse relever chez certains sujets particulièrement exposés à l'influence du français (et notamment chez PM.) certains lapsus qui indiquent que l'opposition s'affaiblit. Mais il ne s'agit jamais que de lapsus, et tout le monde reste capable de distinguer entre *'păl̨ĕ* « paille » et *'păiĕ* « paye », *pă'l̨ă* « panier rond en paille de seigle pour transporter la pâte au four » et *pă'iă* « payé », *'kòl̨ĕ* « caille » et *'kòiĕ* « truie », *dévĕl̨é* « éveiller » et *dévĕié* « dévoyer ». De même, l'initiale de *'l̨ötră* « là-bas » ne se confond pas avec *iö* « où ».

Il est une position où l'on peut estimer que se neutralise l'op-

1. C'est-à-dire le phonème *i* devant une autre voyelle.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

position *l*/*ļ* : c'est après consonne (*p*, *b*, *f*, *k*, *g*) où l'on ne connaît que *ļ* après *k* et *g*, et *l* seulement après *p*, *b* et *f*. Nous ne ferons que noter en passant cette neutralisation sans exprimer la réalisation de l'archiphonème (tantôt *l*, tantôt *ļ*) par un signe particulier. Nous transcrirons donc *l* ou *ļ* selon la réalisation.

La réalisation normale de *ļ* est analogue à celle des phonèmes de même type en italien et en castillan. Ce phonème connaît des variantes longues après voyelles brèves accentuées, par exemple dans *ə'vĕļĕ* « abeille », *'păļĕ* « paille », *'rnŏļĕ* « grenouille ».

3-22. — Les deux phonèmes *r* et *R*.

Le parler d'Hauteville connaît deux phonèmes de type *r*. Ceci ressort de rapprochements comme *pĕri* m. « poire » — *pĕRi* « pourri », *bă'rõ* « baron » — *bă'Rõ* « barreau de fenêtre » [1]. Toutefois ces deux phonèmes ne sont distincts qu'en une seule position : à l'intervocalique. Partout ailleurs on ne trouve qu'un seul type de *r*. Dans la transcription adoptée ici, le caractère *R* n'est employé que pour désigner un des deux phonèmes là où ils sont distincts (c'est-à-dire à l'intervocalique) ; dans les mêmes positions, l'autre phonème est transcrit *r*, et ce même signe est employé pour désigner toutes les réalisations de l'archiphonème (c'est-à-dire *r* non différencié), quelle que soit leur nature objective. A côté de *pĕri-pĕRi*, on aura donc, toujours avec la graphie *r*, *'rükļă* « vieille vache », *'trăpă* f. « piège », *'vŏrpă* f. « mulot », *ölœ̃ér* m. « noisetier », bien que dans ces mots les réalisations de l'archiphonème puissent différer profondément d'un mot à l'autre.

3-23. — Le cas des deux phonèmes *r* nous retiendra quelque temps, car il est éminemment propre à illustrer la différence entre le point de vue objectif, celui de la phonétique traditionnelle, et le point de vue fonctionnel, celui du phonologue. Du point de vue objectif, il est impossible de donner des indications valables pour l'ensemble de la communauté linguistique ; il convient d'examiner la prononciation de chaque sujet en particulier. Soit tout d'abord le sujet FP. : à l'initiale (type *'rükļă*) *r* se réalise comme une vibrante apicale d'articulation assez ferme, bien que résultant, semble-t-il,

1. Leur individualité phonologique par opposition aux autres phonèmes ressort suffisamment des rapprochements établis ci-dessus à propos de *l* (§ 3-20).

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

d'une vibration unique ; en position post-consonantique (type *'trăpă*) l'articulation est de type analogue ; à l'intervocalique, dans le mot *pĕri*, on a également affaire à une apicale d'articulation analogue aux précédentes, quoique peut-être un peu moins ferme ; dans le mot *pĕRi* l'articulation, *toujours apicale*, est au contraire ferme, prolongée, et à plusieurs battements ; devant consonne (type *'vŏrpă*), l'*r* tend à perdre son caractère vibrant, l'articulation reste souvent antérieure, mais peut être aussi postérieure, et ne diffère pas alors du *r* parisien en position analogue, par exemple, dans *carpe, écharpé*. A la finale, enfin (type *òlŏɳér*), l'articulation est toujours postérieure et de type parisien.

Sujet PM. : à l'initiale (type *'rüklă*), *r* se réalise comme une postérieure articulée sans particulière énergie, peu différente du *r* parisien en position analogue ; en position post-consonantique (type *'trăpă*), l'articulation est apicale et roulée ; elle est également apicale et roulée dans le mot *pĕri* ; au contraire, dans *pĕRi* elle est postérieure, sans énergie particulière, ce qui contraste avec la fermeté de l'articulation apicale de FP. dans le même mot ; devant consonne (type *'vŏrpă*), l'articulation est toujours postérieure (*r* « parisien »), ainsi qu'à la finale (type *òlŏɳér*).

Chez d'autres sujets on peut entendre aussi dans le mot *pĕRi* des articulations postérieures comme chez PM., mais particulièrement énergiques et vibrantes comme chez FP.

En résumé, tous les sujets sont d'accord pour donner une articulation postérieure faible à la finale absolue (type *òlŏɳér*) et une articulation antérieure (apicale) à l'*r* de *pĕri* et à celui de *'trăpă* ; mais les réalisations sont tout à fait divergentes dans les autres cas.

3-24. — Si maintenant nous considérons le problème du point de vue fonctionnel, l'unité succède à la diversité : tous les sujets[1] s'accordent pour ne distinguer qu'un seul type de *r* ailleurs qu'à l'intervocalique, et deux types en cette position. La nature du trait pertinent varie selon les sujets : chez les uns, il y a opposition d'un *r* faible à un *r* fort ; chez d'autres, opposition d'un *r* antérieur à un *r* postérieur ; chez d'autres, enfin, opposition complexe d'un *r* faible antérieur à un *r* fort postérieur.

1. A l'exception de tout jeunes patoisants qui ont perdu la distinction entre *r* et *R*.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

Bien que les deux sujets PM. et FP. appartiennent à la même génération, il ressort clairement de l'examen d'autres sujets que l'opposition d'un *r* fort à un *r* faible, tous deux de réalisation apicale, représente la tradition, tandis que l'extension de l'articulation postérieure de la finale à d'autres positions et notamment aux réalisations de *R* intervocalique, représente une innovation. La sœur de PM., son aînée de quatre ans, ne connaît d'*r* postérieurs qu'à la finale, alors que la prononciation postérieure de *R* paraît générale chez les personnes âgées de moins de quarante ans.

3-25. — L'opposition phonologique des deux *r* à l'intervocalique ressort, outre des couples *pĕri-pĕRi* et *bă'rô-bă'Rô* donnés ci-dessus, des rapprochements suivants : *părè* « parent » — *păRè* « parrain », *gărŏtò* « rouler (d'une pierre ou d'une boule) » — *găRŏtò* « garroter », *tărē* « tarin, originaire de Tarentaise » — *tăRè* « pot à vin », *bărò* « (tu) donnerais » — *băRò* « baril », etc. Il ne nous a pas été possible de trouver des couples illustrant parfaitement l'opposition de *r* à *R* après l'accent. Cette opposition n'en existe pas moins comme le montre l'existence de *'iŏră* « maintenant » à côté de *'bŏRă* « bourre ».

Dans des mots comme *ti'fĕră* « pomme de terre », *'iŏră* « maintenant », *I'zĕră* «Isère », etc., où *r* est précédé d'une voyelle brève, sa réalisation n'a guère tendance à s'allonger, comme c'est le cas pour les consonnes en général ; la raison en est évidemment qu'un *r* allongé aurait, dans la prononciation traditionnelle, toutes chances de se confondre avec *R*.

Il est à noter que rien n'empêcherait, dans la prononciation traditionnelle, de considérer *R* comme une succession de deux phonèmes *r* ; l'existence de couple comme *'bòRă* « barre » — *'bŏRă* « bourre », c'est-à-dire [*bo̯řă*]-[*bŏřă*], ne serait pas un empêchement, car l'opposition *ò* ([*ò*] long)/*ŏ* ([*ò*] bref) se réalise parfaitement devant *r* appuyé, par exemple dans *'bòrbă* « barbe » — *'bŏrbă* « bourbe », et l'on pourrait fort bien mettre en parallèle *'bòr-ră* et *'bòr-bă*, *'bŏr-ră* et *'bŏr-bă*. Ce qui nous empêche d'adopter, pour l'ensemble de la communauté linguistique, cette interprétation fort séduisante, est évidemment que la conception de *r* et de *R* comme deux phonèmes est la seule qu'autorisent les réalisations non allongées de *R*, chez PM. par exemple.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

3-26. — Nous avons considéré jusqu'ici que les éléments distinctifs notés respectivement *t̰, d̰, n̰, l̰* formaient des phonèmes uniques s'opposant deux à deux à *t, d, n, l* comme les mouillées aux non-mouillées correspondantes. Les couples de quasi-homonymes donnés ci-dessus (§§ 3-13, 14, 15, 16, 19, 21) ne prouvent nullement que *t̰, d̰, n̰, l̰* soient des phonèmes uniques, mais simplement qu'il y a, dans *t̰*, par exemple, un élément pertinent qui l'empêche de se confondre avec *t* et qui permet de distinguer, par exemple, *'kõt̰ŏ* « compte » de *'kõtŏ* « comte ». Devons-nous considérer que cet élément pertinent, la mouillure, se réalise en même temps que l'articulation de [*t̰*], et, dans ce cas, en faire une caractéristique d'un phonème *t̰*, ou bien voir dans le petit *yod* plus ou moins voisé qui suit l'articulation de [*t̰*] la réalisation véritable de la mouillure, dans quel cas [*t̰*] serait simplement à interpréter comme une variante combinatoire du phonème *t* devant *yod* (qui est lui-même, à Hauteville, une simple variante du phonème *i* ; cf. ci-dessous § 3-27) ? Dans ce dernier cas il faudrait interpréter [*kõt̰ʸŏ*] comme *'kõtiŏ*.

Parmi les idiomes qui connaissent les mouillées, il en est beaucoup où cette dernière interprétation n'est pas possible. Le russe en est un exemple classique, où *id̰ot* « il va » ne se confond pas avec *idyot* « idiot », et où l'on doit, par conséquent, considérer que *d̰* est phonologiquement distinct de *d* + *yod*. A Hauteville, la question se pose de tout autre façon, parce que la succession *d* (non mouillé) + *yod* n'existe pas : si, par exemple, un patoisant s'avise d'employer dans son parler le mot français *idiot*, il l'articulera [*id̰ʸó*] avec une seconde syllabe identique à son mot *d̰ó* m. « saucisse ». En d'autres termes, notre parler connaît les syllabes] [*t̰ʸa*], [*d̰ʸa*], [*n̰ʸa*], [*l̰ʸa*], mais ignore [*tya*], [*dya*], [*nya*], [*lya*]. Quant aux groupes du type [*ti* (*y*) *a*], [*di* (*y*) *a*], [*ni* (*y*) *a*], [*li* (*y*) *a*], il les rend au moyen de [*tĕya*], [*dĕya*], [*nĕya*], [*lĕya*] : *lion*, emprunté au français local où le mot est dissyllabique, est devenu [*lĕyõ̰*] phonologiquement *lĕiõ̰* ; *dahlia*, prononcé en français *dali-a*, est devenu [*dòlĕyò̰*] phonol. *dòlĕiò* ; *Napoléon* a donné comme prénom la forme courte « hypocoristique » *pŏ'l̰õ*, mais avec maintien de la valeur syllabique de *é* devenu *i*, on a la forme *năpŏlĕ'iõ* « napoléon, pièce de vingt francs ».

Il existe dans ce cas deux interprétations phonologiques possibles, qui l'une et l'autre rendent parfaitement compte des faits fonctionnels : que le mot qui veut dire « compte » soit interprété comme une succession de quatre phonèmes *'kôt̰ŏ* ou de cinq *'kõtiŏ*, ce mot

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

reste distinct de tout autre mot existant ou possible du parler étudié. Dans l'examen théorique que nous poursuivons ici, nous retenons l'interprétation monophonématique, et nous transcrivons *'kôʈŏ*, *ɖó*, *ò'lŏɳĕ*, *'rnŏʟĕ*, et non *'kõtiŏ*, *ɖió*, *ò'lŏniĕ*, *'rnŏllĕ*, parce que, de cette façon, nous nous écartons moins des réalisations objectives. Mais si la question se posait de fixer, pour le parler d'Hauteville, une transcription destinée à la pratique, il est certain que les graphies par *i* seraient préférables, non seulement parce qu'elle feraient l'économie de quatre signes particuliers pour *ʈ*, *ɖ*, *ɳ* et *ʟ*, mais aussi et surtout parce que le sentiment linguistique des locuteurs met sur le même plan la succession consonne quelconque + *yod* + voyelle, et consonne mouillée + voyelle, et que si l'on transcrit avec *i* *'gãbiŏ* « boiteux », *'sórbiă* « sorbe », *'lãpiĕ* « lampe », on devra également utiliser *i* pour *'kõtiŏ*, *'mõdiŏ*, etc.

Des mots comme *ɖi* « dix » et *ɳi* « nid » (qui s'opposent à *di* « (il) dit » et *ni* « ni ») peuvent sembler militer en faveur de l'interprétation monophonématique. Mais les transcriptions biphonématiques *dii* et *nii*, quelque étranges qu'elles puissent paraître, ne sont nullement ambiguës, car des formes [*di-i*], [*ni-i*] ou [*diy*], [*niy*] n'entrent pas dans les possibilités théoriques du parler d'Hauteville, et seule reste la lecture correcte de *dii* et de *nii* comme [*dʸi*] et [*ɲi*].

Au dossier du débat, et en faveur de l'interprétation biphonématique, il faut verser le cas du suffixe d'agent *-iü* « -eur » ; l'*i* de ce suffixe mouille naturellement une apicale précédente, mais il n'en fait pas moins partie du suffixe et non de la racine ; c'est pourquoi, pour « chanteur », *ʄãtiü* vaudrait mieux que *ʄãʈü* (la racine est *ʄãt-*, cf. *ʄàtò* « chanter ») et pour « faneur », *fèniü* mieux que *fèɳü* (cf. *fènò* « faner »).

II. — Les voyelles.

3-27. — Le phonème *i*.

L'identité phonologique de ce phonème sous ses deux aspects principaux, la voyelle [*i*] et la semi-voyelle [*y*], ressort des rapprochements suivants :

1° (*i*/*é*) *bui* « buis » — *bué* « boyau »; *'pilă* « pile » — *'pélă* « poêle f. »; (*s*) *bilò*, fr. popul. « se biler » — *bélò* « bêler ».

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

2° (*i*/*ü*) *kri* « chercher » — *krü* « cru », *kil*(*ò*) « enfiler » — *kü-'l*(*ŏtă*) « culotte », *rĕ'kilŏ* « (je) renfile » — *rĕ'külŏ* « (je) recule ».

3° (*i* sous la forme de [*y*]/*ḛ*) *iè* « profond » — *ḛè* « dans ».

4° (*i* sous la forme de [*y*]/*n*) *iõ* « un » — *nõ* « personne ».

Le phonème *i* se réalise tantôt comme une voyelle antérieure non arrondie de fermeture maxima, tantôt comme la semi-voyelle *yod*. Ces deux sons doivent être considérés comme les réalisations d'un même phonème, car [*i*] n'apparaît jamais devant une autre voyelle, tandis que [*y*] n'existe que dans cette position, que ce soit après consonne, comme dans *bié* « bien », *fiü* « fuseau », *'riută* « sorte de craquelin poivré ayant la forme d'une moitié de 8 », prononcés respectivement [*byḛ*], [*fyü*], [*ryn̄tă̆*], ou après voyelle (donc à l'intervocalique) dans *kă'iõ* [*kă̆yõ*], « cochon », *nĕié* [*nĕ̆yé*] « noyer » (verbe), *păié* [*pă̆yḛ*] « payer », etc. Après voyelle brève accentuée, par exemple dans *'păiĕ* « paye », ce *yod* peut s'allonger exactement comme les autres articulations consonantiques dans des circonstances identiques, mais ceci ne saurait influencer notre jugement, et nous faire considérer *i* et *y* comme deux unités phonologiques distinctes, car notre seul critère est celui de la commutation, et il est, théoriquement et pratiquement, impossible de trouver dans le patois d'Hauteville deux mots qui ne se distingueraient que par la présence de [*i*] dans l'un, là où l'autre présente un [*y*] [1].

La succession voyelle + [*yi*] se rencontre dans des mots comme [*pă̆yi*] « pays », [*sĕbă̆yi*], exclamation « est-ce possible ? ». On interprétera [*yi*] dans ce cas comme une réalisation du phonème *i* final après voyelle, car la prononciation [*păi*] [*sĕbăi*] est également possible, et [*y*] se révèle ici comme un simple son de liaison. On transcrira donc *păi*, *sĕbăi*.

Les réalisations vocaliques du phonème *i* sont de durée très variable selon le contexte : à la finale elles sont relativement brèves, par exemple dans les mots *kri* « chercher », *n̄i* « nid », *kui* « qui ? » ; elles sont brèves également dans les syllabes prétoniques, mais moins dans *brišé* « bercer » où *i* précède immédiatement la syllabe accentuée, que dans *kărdinŏlẽ* « chardonneret » ou *rãsinŏ'lĕ* « rossignol ». Dans les syllabes toniques non finales la durée de *i* est très considérable, par exemple dans *'pipă* « pipe », *'kivă* f. « purin »,

1. En français, au moins à la finale syllabique, *i* et *y* représentent deux phonèmes distincts ; voir, ci-dessus, § 2-11.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

'sizə̆ « haie », etc. Il faut noter le mot isolé *'muisĕ* f. « petite chipie », terme expressif où le *i* se réalise de façon très brève, tandis que le *s* suivant s'allonge comme il le ferait après voyelle phonologiquement brève. La brièveté du *i* n'étant pas déterminée par le contexte, nous trouvons là l'embryon d'une distinction phonologique entre un *i* long et un *i* bref. Étant donné le caractère expressif du mot en question, nous ne ferons pas état ici de cet *i* bref.

3-28. — Le phonème *ü*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *i̯* (§ 3-27) et de ceux qui suivent :

1° (*ü*/*ö*) *piü* « pou » — *piö* « peu », *'küdrĕ* « cueillir » — *'ködrĕ* « coudre ».

2° (*ü*/*u*) *kü* « cul » — *ku* « cou », *'pürə̆* « pure » — *'purə̆* « pauvre (fém.) ».

L'opposition phonologique que nous avons constatée entre *ü* et *ö* se neutralise devant un *r* de la même syllabe, d'où l'alternance *dör* « dur », *'dürə̆* « dure ».

Dans un certain nombre de mots, à la prétonique et, semble-t-il, en contact avec une consonne plus ou moins labialisée comme *š* ou une labiale comme *m*, la prononciation hésite entre *i* et *ü*, par exemple dans *vărRüšó* (ou *bărRüšó*)-*vărRišó* (cf. § 3-2), *šü'šólă* ou *ši-'šólă* f. « pain trempé dans le vin », *mimĕró* ou *nümĕró* « numéro ». Il semble qu'on doive interpréter ces faits comme le résultat d'une tendance à la neutralisation de l'opposition *i*/*ü* dans les positions décrites.

Un doublet isolé comme *t̯ulò-t̯ülò* « piailler » ne permet pas de parler de tendance à la neutralisation de l'opposition *ü*/*u* après palatale, car le mot en question est expressif, ce qui suffit à expliquer les indécisions du vocalisme ; d'ailleurs un mot comme *'pt̯ută* « petite » présente toujours un *u* et jamais un *ü*.

Le phonème *ü* se réalise toujours comme une voyelle antérieure arrondie de fermeture maxima. Il ne connaît pas les réalisations consonantiques ([*ẅ*]) qui sont fréquemment celles du phonème français *ü*. C'est ainsi que les participes passés en *-ü* ont un féminin en *-ua* ([*-wa*]) et non en *-üa* (c'est-à-dire [*-ẅa*]). Il y a donc devant voyelle neutralisation de l'opposition *ü*/*u* au profit du timbre postérieur sous sa forme consonantique [*w*].

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

En matière vocalique nous nous contenterons de signaler les neutralisations que nous constatons sans en tenir compte dans la transcription, tout comme nous l'avons fait ci-dessus (§ 3-21) dans le cas de *l/ļ*. La raison en est que les différents phonèmes vocaliques sont généralement bien distincts les uns des autres et que ce n'est que dans des positions très particulières que leurs oppositions mutuelles se neutralisent. Dans le cas des deux *r* où la neutralisation est la règle et la distinction l'exception (cf. ci-dessus, § 3-22), nous insistons dans la transcription sur la confusion phonologique en n'employant qu'un seul signe *r* partout ailleurs qu'à l'intervocalique, et ceci quelle que soit la réalisation combinatoire ou individuelle.

Les réalisations de *ü* sont de faible durée à la finale, par exemple dans *fiü* « fuseau », *lèšü* « drap de lit », et à la prétonique, mais dans ce cas moins dans *püđē* « poussin », où la voyelle précède immédiatement la syllabe accentuée, que dans *püđ'ļõ* « pou de poule ». En syllabe tonique non finale la durée de *ü* est très considérable, par exemple dans *'püđŏ* « pouce », *'dürą* « dure », etc.

3-29. — Le phonème *u*.

L'identité phonologique du phonème *u* ressort des rapprochements faits ci-dessus à propos de *ü* (§ 3-28) et de ceux qui suivent : (*u/ó*) *ƀu* « chou » — *ƀó* « chaud », *'ruzĕ* « roses (substantif) » — *'rózĕ* « rose » (adj.).

Devant *r* appuyé (ou *R*, ce qui semble phonologiquement équivalent ; cf. ci-dessus § 3-25) l'opposition *u/ó* se neutralise, le résultat étant uniformément *u* chez PM. [1], chez les autres sujets observés normalément *ó*, par exemple dans *'pórtă* « porte », *'bóRŏ* « beurre », mais *u* après palatale, d'où *'viurnă* f. « instrument de musique quelconque », *fiă'fiurnă* f. « bagatelle », et sans doute après *k* d'où *ĕ'kuRĕ* « battre (le blé) ». Cf. ci-dessus, § 3-28, la neutralisation parallèle de l'opposition *ü/ö*.

Le phonème *u* se réalise tantôt comme une voyelle plus ou moins profonde, arrondie et de fermeture maxima, tantôt comme la semi-

1. Ce trait a probablement été emprunté par le sujet au parler de sa mère, originaire de Saint-Pierre-d'Albigny où « porte » se dit [*pū̆rtă̆*] et « beurre » [*bū̆rrĕ*]. Ce qui est intéressant est le fait que cet exotisme, comme il n'était qu'une variante et n'affectait pas le système phonologique, n'a pas été éliminé.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

voyelle [*w*]. Ce dernier son représente la réalisation du phonème lorsque celui-ci précède une voyelle, par exemple dans les mots *fuă* [*fwă*], *ruă* [*rwă*] « rue » ou « roue », *kuinò* [*kwinọ̀*] « piailler », *kuésĕ* [*kwẹ́sĕ*] « cuisse ». Cette réalisation consonantique ne paraît pas attestée à l'intervocalique, sauf peut-être comme réduction plus ou moins accidentelle du groupe *-vu-*, par exemple dans *ăvué ma* [*ăvwé*] ou [*ăwé*]. A l'initiale, le groupe *u* + voyelle se réalise parfois comme *vu* + voyelle, *uă* « oui » devenant [*vwă*], *'uérmŏ* « orme » devenant [*vwérmŏ*], etc. La confusion toutefois n'est pas complète ; certains mots à *u* + voyelle initiale ne connaissent pas la prononciation [*vw-*] et l'on ne doit pas parler en conséquence d'une confusion phonologique.

Les réalisations vocaliques de *u* varient d'un sujet à un autre : les patoisants les plus influencés par la langue commune, les jeunes notamment, présentent des timbres analogues à ceux du français ; les autres préfèrent en général des articulations peu profondes qui tendent vers *ü* et rappelle l'*u* du suédois ou du norvégien [1]. Il va sans dire que, pas plus à Hauteville que dans les langues scandinaves citées, le *u* d'articulation moyenne ne se confond avec le *ü* dont l'articulation est franchement antérieure.

Les réalisations vocaliques de *u* sont de durée très variable : brèves à la finale, par exemple, dans *ƥăfăru* « chat-huant », *bărtu* « punaise des bois », ainsi que dans les syllabes qui précèdent la prétonique, comme dans *muƥĕ'lõ* « moustique » ; un peu plus longues à la prétonique dans *mu'tală* « tache blanche sur le chanfrein ; bête qui a cette tache », etc., nettement allongées sous l'accent non final dans *'nuvă* « neuve », *'pună* « poupée », *mă'sulă* f. « gros fagot », etc.

3-30. — Le phonème *é*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de *i* (§ 3-27) et de ceux qui suivent :

1° (*é*/*ö*) *pué* « puis » — *puö* « peur », *'kuétă* « cuite » — *'kuöt(r)ă* f. « coudrier ».

2° (*é*/*è*) *mué* m. « grande quantité » — *muè* « moins », *fètă* « fête » — *'fètă* « fente », *étănò* « étamer » — *ètănò* « entamer ».

1. Mon sujet PM. se rappelle que, lorsqu'elle était à l'école, vers 1890, un inspecteur avait critiqué la prononciation (du français local) selon laquelle *un beau couteau* devenait *un beu cuteu*.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

3° (*é/ĕ*) *bué* » boyau » — *buĕ* « bois », *'métrĕ* « maître « — *'mĕtrĕ* « mètre ».

Il faut surtout retenir de ces paires de mots que, contrairement à ce qui se passe en français, les phonèmes antérieurs d'ouverture moyenne que présente le patois d'Hauteville restent bien distincts dans toutes les positions. En français, *é* et *è* ne se distinguent bien qu'à la finale ; ailleurs leur opposition est pratiquement neutralisée, le choix de l'un ou de l'autre timbre étant déterminé par l'environnement phonique, à moins qu'on adopte un timbre intermédiaire.

Il est une position tout à fait particulière où notre parler neutralise l'opposition *é/è*, mais au profit d'un timbre tout différent, celui qui est la réalisation normale du phonème *ă* ; c'est la position devant *r* appuyé ou *R* en syllabe inaccentuée (ce qui veut dire ici prétonique ; cf. ci-dessous § 6-6). Cette neutralisation est illustrée par les alternances morphologiques ou lexicales suivantes : *fér* « fer » — *fărò* « ferrer », *ivér* « hiver » — *ivărnò* « hiverner », *'tèRă* « terre » — *ètărò* « enterrer », *'vèrdă* « vert » — *vărdi* « verdi », *'pèrdrĕ* « perdre « — *părdü* « perdu », *'vèrsŏ* « (je) verse » — *vărsò* « verser ». Bien entendu, la neutralisation vaut non seulement pour l'opposition *é/è*, mais également pour *é/ă* et *è/ă*.

Le phonème *é* se réalise comme une voyelle antérieure non labialisée d'aperture intermédiaire entre celle de *i* et celle de *è*. Ses réalisations sont d'assez faible durée à la finale ou dans les syllabes précédant la prétonique, par exemple dans les mots *ꝑé* « chez », *lăsé* « lait », *éklăpó* « gros copeau » ; un peu plus longues à la prétonique dans *té'sô* « blaireau », *péšó* « échalas », *vué'rô* m. « petite quantité », etc. ; tout à fait longues dans les syllabes accentuées non finales, par exemple dans *'sélă* « chaise », *'résĕ* « scie ».

3-31. — Le phonème *ö*.

L'identité phonologique de *ö* ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de *ü* (§ 3-28) et à propos de *è* (§ 3-30), ainsi que de ceux qui suivent :

1° (*ö/ó*) *iö* « où » — *ió* « haut », *lö* « loup » — *ló* « morceau (de pain, par exemple) ».

2° (*ö/ĕ*) *buö* m. « étable » — *buĕ* « bois ».

Le phonème *ö* se réalise comme une voyelle antérieure labialisée d'aperture analogue à celle de *é* et de *ó*. Ses réalisations sont de faible

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

durée dans *buö* « étable », *đö* « joug » ; un peu plus longues dans *buö'dě* m. « box réservé aux porcs dans l'étable » ; tout à fait longues dans *'l̥ötră* « là-bas » ou *'örą̆* » heure ».

Sur la neutralisation devant *r* final de syllabe de l'oppositon *ü/ö* voir, ci-dessus, § 3-28.

3-32. — Le phonème *ó*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de *u* (§ 3-29) et de *ö* (§ 3-31), ainsi que de ceux qui suivent :

1° (*ó/ò*) *fó* « (il) faut » — *fò* « (il) fait », *kăRó* « oreiller » — *kăRò* « carré », *'góŋ̆ě* f. « simagrées » — *'gòŋ̆ě* « (il) gagne », *'pótă* « lippe » — *'pòtă* « pâte ».

2° (*ó/ŏ*) *d̥ó* m. « saucisse » — *d̥ŏ* « dieu » (en général plutôt *bŏ'd̥ŏ*), *'pótă* « lippe » — *'pŏtă* « trogne ».

Le phonème *ó* se réalise comme une voyelle d'arrière labialisée d'aperture intermédiaire entre celle de *u* et celle de *ò*, c'est-à-dire à peu près comme le phonème analogue du français. Toutefois, chez les sujets de prononciation traditionnelle, l'articulation est un peu moins profonde et surtout plus fermée, si bien que l'observateur peut être tenté d'interpréter comme des réalisations du phonème *u* certains [*ó*] de ces sujets. La durée des réalisations de *ó* est faible dans *fló* m. « touffe » (par exemple de haricots), *iz̥ó* « oiseau » ; un peu plus considérable à la prétonique immédiate, dans *iƚpótė* m. « été » par exemple ; tout à fait longue dans *'ƚpódă* « chaude », *'sómă* « ânesse » (terme d'injure), etc.

Sur la neutralisation devant *r* final de syllabe de l'opposition *u/ó* voir, ci-dessus, § 3-29.

3-33. — Le phonème *é*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de *é* (§ 3-30) et de ceux qui suivent :

1° (*è/a*) *fè* « foin » — *fa* « foi », *trė* f. « trident » — *tra* « trois », *'pèsĕ* m. « penses « — *'pasĕ* f. « épicéa ».

2° (*è/ė*) *muė* « moins » — *mu̯ĕ* « muet », *'fėnă* « fane ! » — *'fĕnă* « femme », *pŏ'lėtă* « maïs » (la plante ou la farine en bouillie) » — *pŏ'lĕtă* « poulette », *nĕ rĕdē* « nous ridons » — *nĕ rėdē* « nous rendons ».

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

3° (*ė/ă*) *rė* « rends » — *ră* « rat », *'fėtă* « fente » — *'fătă* « poche », *pėsò* « penser » — *păsò* « passer ».

Au sujet de la neutralisation des oppositions *ė/ă /é* voir, ci-dessus, § 3-30.

Le phonème *è* se réalise comme une voyelle antérieure non labialisée d'ouverture intermédiaire entre celle de *é* et celle de *a*. La durée de ses réalisations varie dans les mêmes conditions que dans le cas des voyelles examinées ci-dessus ; elle est donc relativement brève dans *đè* « gens », *iɸótè* « été », *èbiăRò* « gêner » ; un peu plus longue dans *èdra* « endroit », *èfér* « enfer » ; tout à fait longue dans *'ièтă* « profonde », *'pètă* « pente », etc.

3-34. — Le phonème *ò*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de rapprochements indiqués ci-dessus à propos de *ó* (§ 3-32) et de ceux qui suivent :

1° (*ò/a*) *mò* « mal » — *ma* « mois », *părkò* « parquer » — *părka* « pourquoi, parce que », *'pòsĕ* « (tu) passes » — *pasĕ* f. « épicéa ».

2° (*ò/ŏ*) *mò* « mal » — *mŏ* « mot », *'pòtă* « pâte » — *'pŏtă* « trogne », *'òmŏ* « (j')aime » — *'ŏmŏ* « homme », *kò'kõ* « quelqu'un » — *kŏ'kò* m. « oronge ».

Le phonème *ò* se réalise comme une voyelle d'arrière labialisée d'ouverture intermédiaire entre celle de *ó* et celle de *a*. Chez les sujets dont la prononciation est influencée par le français et qui connaissent pour *u* et *ó* des réalisations nettement postérieures, *ò* se réalise normalement comme l'*o* ouvert de l'anglais *law*, *Paul*. Mais chez les locuteurs plus traditionalistes, l'articulation paraît être moins profonde. La durée de ses réalisations varie dans les mêmes conditions que dans le cas des voyelles examinées ci-dessus : relativement brève dans *mò* « mal », *lòvămè* « lavement » ; un peu plus longue à la prétonique immédiate dans *kò'kõ* « quelqu'un », *gòpiã* « individu paresseux » (insulte) ; très considérable dans *'tòkă* f. « petit sac d'un tissu serré de bonne qualité », *'sòlŏ* « sale », *'ònŏ* « âne ».

3-35. — Le phonème *a*.

L'identité phonologique du phonème *a* ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de *ė* (§ 3-33) et de *ò* (§ 3-34), ainsi que de ceux qui suivent :

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

(*a*/*ă*) *na* « neige » — *nă* « non », *ăva* « avoir » — *ă'vă* « aval, le bas », *ăra* « (je) serai », *ă'ră* « (il) sera ».

Le phonème *a* se réalise comme une voyelle de grande ouverture, sans arrondissement, de profondeur moyenne, légèrement plus postérieure qu'antérieure, mais sans exagération, qui rappelle assez l'*a* long de l'allemand *sah*. La durée de ses réalisations varie selon la position dans le mot, mais dans des proportions moindres que dans le cas des voyelles examinées jusqu'ici ; elle est toutefois nettement plus considérable dans *'tălă* « toile », *'sălă* « seigle » que dans *fradă* « douillet (au froid) », *dra* « droit », *na* « neige », *ădratămè* « adroitement », etc.

3-36. Le phonème *ǒ*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de *ó* (§ 3-32) et de *ò* (§ 3-34), ainsi que de ceux qui suivent :

1° (*ò*/*è*) *kŏr* « cour » — *kĕr* « court » adj., *kò'ƥǒ* m. « nuque » — *kĕ'ƥǒ* m. « petite meule de foin », *'bŏtă* « botte » — *'bĕtă* « mets ! », *mŏđĕ* « génisse » — *'mĕđĕ* « mange ! », *'rŏđŏ* « rouge », (masculin) — *'rŏđĕ* « rouge » (féminin), *'ƥăpŏ* « (je) jette » — *'ƥăpĕ* « (tu) jettes ».

2° (*ŏ*/*ă*) *tŏ* « tout » — *tă* « ta », *'mŏtă* « motte » — *'mătă* f. « tas de fumier », *kŏlò* « couler » — *kălò* « étayer », *'nuvŏ* « neuf » — *'nuvă* « neuve », *'pèsŏ* « (je) pense » — *'pèsă* « pense ! ».

3-37. — La réalisation la plus normale du phonème *ŏ* est une voyelle d'arrière arrondie, d'aperture analogue à celle que nous avons indiquée pour *ò*. Ce qui distingue essentiellement les réalisations des deux phonèmes *ŏ* et *ò* est ce que l'on nomme généralement la quantité : le phonème *ŏ* est caractérisé comme bref, par opposition à *ò* qui serait long. Soit les deux mots *'bŏlă* « boule » et *'bòlă* « ballot » ; dans le premier mot la voyelle accentuée est très brève, tandis que la consonne suivante s'allonge jusqu'à devenir, dans les cas d'accentuation très ferme, une géminée ; dans le second la voyelle est au contraire d'une durée très considérable, et la consonne suivante se contente d'une durée minima. On pourrait être tenté de mettre la différence entre *'bŏlă* et *'bòlă* sur le compte du consonantisme, et interpréter (et transcrire) *bòllă* pour « boule » et *bòlă* pour « ballot » en considérant que c'est la gémination de *l* qui

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

est responsable de l'abrègement de la voyelle qui précède, et que le [ŏ] de *'bòllă* n'est qu'une variante du phonème *ò*. Ce qui nous empêche d'adopter cette interprétation des faits est que l'opposition entre *ŏ* et *ò* se maintient à la finale absolue où il ne peut plus être question d'invoquer l'influence des consonnes suivantes : le rapprochement *mŏ* « mot » — *mò* « mal » nous impose la reconnaissance de deux phonèmes vocaliques distincts. Dans cette position l'opposition quantitative est beaucoup moins marquée que dans *'bŏlă 'bòlă*. Nous avons vu (§ 3-34) que *ò* final ne connaît pas de réalisations d'une durée considérable, de telle sorte que le soin de marquer l'opposition est réservé à *ŏ* qui sera particulièrement bref pour s'opposer à *ò* qu'on n'ose guère, dans ces conditions, caractériser comme une longue.

3-38. — Lorsque nous parlons de réalisations très brèves dans le cas de *ŏ*, il s'agit moins d'une brièveté objective que d'une impression acoustique obtenue par interruption de l'articulation vocalique au moment où elle est encore nette. Pour employer la terminologie saussurienne, nous dirons que dans *mŏ* ce sont surtout les éléments explosifs de la syllabe qui s'imposent, et que l'émission s'interrompt dès que le point vocalique est atteint, c'est-à-dire sitôt que le mouvement implosif a été esquissé. Dans *mò*, au contraire, s'il n'est fait aucun effort spécial pour prolonger l'articulation, la voyelle prend cependant, en quelque sorte, tout son temps, son intensité diminuant progressivement et sans à-coup.

Ce qui caractérise réellement *ŏ* est donc une fin abrupte, plutôt qu'une réelle brièveté ; ce qui le montre bien est le fait que beaucoup de sujets tendent à réaliser *ŏ* comme [^{w}ŏ] après les articulations labiales [*p*, *b*, *m*, *f*, *v*] et, moins nettement, après les dorsales [*k*] et [*g*], d'où des prononciations [*m*^{w}ŏ] de *mŏ*, [*b*^{w}o̯ttă] de *'bŏtă*, [*p*^{w}o̯ttă] de *'pŏtă*. Cette diphtongaison est absolument inexistante dans le cas de *ò*, et, dans la prononciation de ceux qui la connaissent, elle contribue largement à distinguer entre *mŏ* et *mò*. On doit l'interpréter comme une tendance à donner du corps au signe *mŏ*, sans allonger la voyelle, ce qui amènerait une confusion avec *mò*, mais en donnant plus d'ampleur aux éléments explosifs.

On comprendra maintenant pourquoi nous ne caractérisons pas *ò* comme une voyelle longue, puisque, dans certaines des positions où il se distingue de *ŏ*, il présente une durée que l'on peut carac-

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

tériser comme moyenne ou normale, et pourquoi nous ne le transcrivons pas *o̯*. Quand à *ŏ*, si nous jugeons pratique de le caractériser comme une brève et de le transcrire comme tel, nous ne nous dissimulons pas que cette terminologie se fonde sur une impression acoustique qui peut fort bien, dans certains cas, ne pas correspondre aux faits objectifs de durée : entre l'explosion de [*m*] et la fin du mot, il n'est pas dit que l'articulation soit plus brève dans *mŏ* prononcé [$m^{w}o̯$] que dans *mo̯*.

Dans certaines positions, le complexe [$^{w}ŏ$] peut avoir tendance à se simplifier, mais le timbre qu'on obtient dans ce cas est légèrement modifié dans le sens de moindre aperture : dans les mots *fŏr* « four », *'bŏrbă* « bourbe » *fŏr'kuinĕ* « fourche d'arbre », le *ŏ* se réalise fréquemment comme un [*ŏ̯*].

L'opposition entre *ŏ* et *o̯*, bien qu'elle paraisse reposer parfois sur des différences assez minimes, est très stable, et se manifeste dans toutes les positions imaginables : outre les paires de mots citées ci-dessus (§ 3-34), nous rappellerons *'bŏrbă* « bourbe » — *'bo̯rbă* « barbe », et illustrerons au moyen de *fŏr* « four » — *fo̯r* « fort » l'opposition en syllabe finale devant *r*.

3-39. — Le phonème *ă*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de certains rapprochements faits ci-dessus à propos de *ė* (§ 3-33), de *a* (§ 3-35), de *ŏ* (§ 3-36), ainsi que de ceux qui suivent :

(ă/ĕ) tă « ta » — *tĕ* « te », *'trăpă* f. « piège » — *'trĕpă* « tripe », *rămo̯* « ramer » — *rĕmo̯* « ruminer », *'fătă* « poche » — *'fătĕ* « poches », *'pėsă* « pense ! » — *'pėsĕ* « (tu) penses ».

Ce phonème se réalise de façon constante comme une voyelle de grande ouverture légèrement plus antérieure que postérieure. Une certaine centralisation n'est pas exclue. Le timbre de cette voyelle n'est donc pas identique à celui que nous avons donné ci-dessus (§ 3-35) comme la réalisation du phonème *a*, et cette différence peut contribuer à maintenir dans certains cas les deux phonèmes bien distincts. Mais l'essentiel de la distinction repose sur le fait que *ă*, tout comme *ŏ* ci-dessus, est une voyelle brève, avec tout ce que cela comporte dans notre idiome, tandis que *a* est une voyelle normale dont le déroulement n'est pas brusquement interrompu. Dans le mot *'tălă* (impératif du verbe *tălo̯* « meurtrir (un fruit) ») le premier *ă* est bref et suivi d'une consonne longue, voire même

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

géminée. Dans *'tală* « toile », l'*a* est long, et la consonne suivante brève. A la finale, dans *kră* m. « crasse de la tête », la voyelle est brève et interrompue en pleinte intensité ; dans *kra* « (tu) crois », elle présente le même caractère, le timbre mis à part, que le *ò* de *mò*.

3-40. — Le phonème *ĕ*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de rapprochements faits ci-dessus à propos de *é* (§ 3-30), de *è* (§ 3-33), de *ŏ* (§ 3-36) et de *ă* (§ 3-39).

Ce phonème est susceptible de réalisations assez variées : accentué et à la finale, dans un mot comme *bŏ'kĕ* m. « fleur », il se réalise comme un [*ė*] très bref « interrompu » et nettement centralisé, donc intermédiaire entre [*ė*] et [*ė*] ; accentué dans la pénultième, comme dans *'tĕnă* « cuve », *'fĕnă* « femme », etc., il est toujours très bref et complètement centralisé, donc un [*ė*] ; dans ce cas, lorsque l'articulation est particulièrement énergique, la consonne suivante tend à empiéter sur le [*ė*], si bien que la prononciation d'un mot comme *'tĕnă* tend vers [*'tn̥nă*] sans toutefois que la voyelle disparaisse jamais tout à fait dans la prononciation normale, c'est-à-dire que l'occlusion apicale se maintienne du début du mot jusqu'au *ă*. Dans le groupe *-ĕr* final il est également très bref et centralisé, donc [*-ĕ̯r*] ; dans le mot *bĕr* « laid » il est, par exception, légèrement arrondi, donc presque [*bœ̆r*], mais cette labialisation est due au [*b*] qui précède, et partout ailleurs les lèvres sont passives.

En position prétonique, il tend à disparaître dans des conditions qui rappellent un peu le traitement de *e* caduc en français. Toutefois la confusion phonologique avec zéro n'est pas acquise comme elle l'est pour *e* caduc partout où ne joue pas l'influence de la graphie : *pri* « prix » et *pĕri* « poire » peuvent se confondre dans un parler rapide, mais *pĕri* reste la forme correcte ; le *-tré* de *pŏtré* « portrait » est bien distinct du *-tĕré* de *pĕtĕré* m. « machine qui fait teuf-teuf » ; même si le *ĕ* de *gẽgĕlẽ* m. « auriculaire » est souvent fort affaibli, il est toujours présent, sinon la forme ne pourrait être que *gẽgl̥ẽ*, puisqu'après *k* et *g* l'opposition *l*/*l̥* est neutralisée en faveur de *l̥* (cf. ci-dessus § 3-21).

Il faut accorder une mention spéciale au groupe prétonique *-ĕr-* qui se réalise tantôt comme [*ĕ̯r*], tantôt comme [*r̥*], tantôt comme [*rĕ*] : *tĕr'kiă* f. « maïs » se prononce [*tĕ̯rkyă̯*], [*tr̥kyă̯*] ou [*trĕkyă*] ; de même *vĕrié* « tourner » peut se prononcer [*vrĕ̯yé*].

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

A la finale atone, le *ĕ* se réalise comme un [*ĕ*], assez net après occlusive, orale ou nasale, par exemple dans *'fătĕ* « poches », *'fĕnĕ* « femmes », ou après *l*, *l̩*, *r* ou *R* comme dans *'bŏlĕ* « boules », *ò'vĕlĕ* « abeille », *ti 'fĕrĕ* « pommes de terre », *ë'kuRĕ* « battre (le blé) », plus faible après spirante dans *'plăsĕ* « place » ou *'muéþĕ* « mouche » par exemple, où le [*ĕ*] est souvent à peine perceptible[1]. On ne saurait considérer cet *ĕ* final faiblement réalisé comme l'équivalent phonologique de zéro, car il n'y a aucune confusion possible entre la finale de *'pérĕ* « paire » et celle d'*òlŏŋér* « noisetier ». Toutefois, lorsque une forme à *ĕ* final est employée comme premier élément de composé, cet *ĕ* disparaît, alors que *ă* (et éventuellement *ŏ*) sont conservés, voire même renforcés s'ils se trouvent à la prétonique immédiate (cf., ci-dessous, § 5-8).

3-41. — Le phonème *ẽ*.

L'identité phonologique ressort des rapprochements suivants :

1° (*ẽ*/*é*) *þẽ* « chien » — *þé* « chez », *'kẽlă* « quelle ? » — *'kétă* « quête ».

2° (*è*/*é*) *vè* « vin » — *vé* « vent », *fè* « fin » — *fé* « foin ».

3° (*è*/*ã*) *vẽ* « vin » — *vã* « van », *'tènă* « tienne » — *'tănă* f. « terrier ».

4° (*ẽ*/*õ*) *vẽ* « vin » — *võ* « vont », *'prẽmă* « menue » — *'prõmă* « prune ».

Ce phonème se réalise comme le phonème analogue du français, dans *vin* par exemple, c'est-à-dire à Hauteville comme *è* nasal légèrement moins ouvert que dans la prononciation parisienne. La durée de ses réalisations varie dans les mêmes conditions que celles que nous avons observées précédemment dans le cas des voyelles orales non brèves. Cette durée sera donc relativement faible dans *þẽ* « chien », *prè* « menu », etc., considérable dans *lă 'kẽtă* « laquelle ? », *'kẽkĕ* « oncle » ou *'sẽdrĕ* « cendres ».

3 42. — Le phonème *ã*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort des rapprochements faits ci-dessus à propos de *ẽ* (§ 3-41) et de ceux qui suivent :

1. Dans ce cas la spirante voit son articulation prolongée, et ceci même après voyelle longue comme dans *'bósë* ou *'muéþë*. Cette spirante longue est à interpréter phonologiquement comme spirante + *ĕ*.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

1° (*ã/a/ă*) *vã* « van » — *va* « (tu) vois » — *vă* « va ! », *mã* « main » — *ma* « mois » — *mă* « ma ».

2° (*ã/õ*) *pã* « pain » — *põ* « pont », *flã* « côté » — *flõ* « flan ».

Le phonème *ã* se réalise comme le phonème de même type du français, c'est-à-dire, à Hauteville, comme une nasale de grande ouverture moins postérieure que dans la prononciation parisienne. La durée de ses réalisations est plus faible dans *ƥã* « champ », *ƥãpă-'ɲò* « champignon », que dans *ƥãpò* « jeter », et surtout que dans *'ƥãpă* « jette ! » ou *'ƥãtă* « chante ! ».

3-43. — Le phonème *õ*.

L'identité phonologique de ce phonème ressort de rapprochements faits ci-dessus à propos de *è* (§ 3-41) et *ã* (§ 3-42), ainsi que de ceux qui suivent :

1° (*õ/ó*) *lõ* « long » — *ló* « morceau », *'lõđĕ* « longue » — *'lóđĕ* « galerie extérieure en maçonnerie ».

2° (*õ/ŏ*) *mõ* « mon » — *mŏ* « mot », *bõtò* « bonté » — *bŏtò* « botté ».

3° (*õ/ò*) *ɲõ* « personne » — *ɲò* f. « marmaille », *flõ* « flan » — *flò* m. « haleine fétide ».

Le phonème *õ* se réalise comme le phonème analogue du français, c'est-à-dire comme une nasale postérieure, à Hauteville peut-être un peu moins ouverte que les réalisations normales de *ò*. La durée de ses réalisations est plus faible dans *iõ* « un », *kõbinò* « combiner » que dans *mõtò* « monter » et surtout que dans *'mõtŏ* « (je) monte » ou *'kõtŏ* « comte ».

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

DÉFINITION ET CLASSEMENT DES PHONÈMES

4-1. — Nous avons vu ci-dessus (§ 2-3) qu'un phonème peut-être considéré comme un ensemble de traits pertinents. Pour définir chaque phonème il conviendra donc d'énumérer tous les traits pertinents qui le caractérisent. Ces traits pertinents se dégagent, pour les phonèmes de notre parler, des rapprochements faits ci-dessus à propos de chacun d'eux. On trouvera ci-après la liste des phonèmes du patois d'Hauteville, avec la définition phonologique de chacun d'eux.

4-2. — Si nous rapprochons par exemple les deux phonèmes *d* et *i*, nous remarquons qu'ils se distinguent par l'opposition des traits pertinents complexes : degré zéro d'ouverture-articulation dentale/grande ouverture (de type vocalique)-articulation palatale. Mais comme tous les phonèmes dentaux sont de faible ouverture, tandis que tous les phonèmes de faible ouverture ne sont pas dentaux, c'est le caractère dental qui est retenu pour opposer *d* à *i* (cf., ci-dessus, § 2-2). Toutefois, pour opposer *i* et *ḍ*, qui sont tous deux palataux, c'est la différence d'ouverture seule qui sera le caractère pertinent. Les phonèmes vocaliques ne s'opposent donc pas nécessairement en tant que tels, c'est-à-dire du fait de leur plus grande ouverture, aux phonèmes consonantiques. Il n'y a pas, entre consonnes et voyelles, une différence phonologique fondamentale (cf. d'ailleurs, ci-dessus, § 2-11). C'est en pratique seulement qu'il est très généralement indiqué de traiter à part de ces deux catégories parce qu'elles posent souvent des problèmes différents, et qu'elles forment des systèmes qui, s'il peuvent avoir des points de contact [1], sont plus faciles à représenter chacun de son côté. C'est pourquoi nous traitons ici à part des consonnes et des voyelles.

1. Il y a par exemple, à Hauteville, une série de voyelles palatales (antérieures) qui n'est que le prolongement de la série palatale des consonnes.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

Notre terminologie peut même varier d'une catégorie à l'autre, puisque nous parlons de consonnes palatales et de voyelles antérieures. Nous disons de même postérieur au lieu de labiovélaire (cf., ci-dessus, § 2-3 note). En d'autres termes, nous opposons les voyelles entre elles, en supposant établie en bloc leur opposition avec les consonnes.

4-3. — Les consonnes.

p : sourd (*p*/*b*), bilabial (*p*/*f*, *p*/*t*, etc.), non nasal (*p*/*m* ; sans doute, sur la foi de *pué-mué*, etc., a-t-on affaire au trait complexe non-nasal — sourd, mais en fait il n'est pas niable qu'un *m* sourd serait perçu comme *m* et non comme *p*).

b : sonore (*p*/*b*), bilabial (*b*/*v*), non-nasal (*b*/*m*).

m : bilabial (*m*/*n*), nasal (*m*/*b*).

f : sourd (*f*/*v*), labiodental (*f*/*p*, *f*/*ƥ*, etc.).

v : sonore (*v*/*f*), labiodental (*v*/*b*, *v*/*đ*, etc.).

ƥ : sourd (*ƥ*/*đ*), interdental (*ƥ*/*f*, *ƥ*/*p*, *ƥ*/*t*, etc.).

đ : sonore (*đ*/*ƥ*), interdental (*đ*/*v*, *đ*/*b*, *đ*/*d*, etc.).

t : sourd (*t*/*d*), dental (*t*/*ƥ*, *t*/*f*, *t*/*s*, *t*/*p*, etc.), non-nasal (*t*/*n* ; cf. ci-dessus, à propos de *p*).

d : sonore (*d*/*t*), dental (*d*/*đ*, *d*/*v*, *d*/*z*, *d*/*b*, etc.), non-nasal (*d*/*n*).

n : dental (*n*/*m*), nasal (*n*/*d*).

l : dental (*l*/*l̥*), latéral (*l*/*d*) ; latéral impliquant aussi non-nasal, les latérales étant toujours des non-nasales, comme les labiodentales, par exemple, sont toujours des spirantes — ceci dans le patois d'Hauteville, bien entendu).

ţ : sourd (*ţ*/*ḑ*), palatal (*ţ*/*t*, *ţ*/*s*, *ţ*/*ƥ*, etc.), non-nasal (*ţ*/*n̥* ; cf. ci-dessus à propos de *p*).

ḑ : sonore (*ḑ*/*ţ*), palatal (*ḑ*/*d*, *ḑ*/*z*, *ḑ*/*đ*, etc.), non-nasal (*ḑ*/*n̥*).

n̥ : palatal (*n̥*/*n*), nasal (*n̥*/*ḑ*).

l̥ : palatal (*l̥*/*l*), latéral (*l̥*/*ḑ* ; latéral impliquant aussi non-nasal ; cf. ci-dessus à propos de *l*).

s : sourd (*s*/*z*), sifflant (*s*/*š*, *s*/*ţ*, *s*/*ţ*, etc.) ;

z : sonore (*z*/*s*), sifflant (*z*/*ž*, *z*/*d*, *z*/*ḑ*, etc.).

š : sourd (*š*/*ž*), chuintant (*š*/*s*, *š*/*ţ*, *š*/*k*, etc.).

ž : sonore (*ž*/*š*), chuintant (*ž*/*z*, *ž*/*ḑ*, *ž*/*g*, etc.).

k : sourd (*k*/*g*), dorsal (*k*/*š*, *k*/*ţ*, *k*/*t*, etc.).

g : sonore (*g*/*k*), dorsal (*g*/*z*, *g*/*ḑ*, *g*/*d*, etc.).

r : faible — antérieur (*r*/*R*), vibrant (type articulatoire particu-

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

lier au même titre que sifflant, chuintant, dental, etc. ; *r*/*ʒ*, *r*/*ʃ*, *r*/*d*, etc.).

R : fort — postérieur (*R*/*r*), vibrant (*R*/*ʒ*, *R*/*ʃ*, *R*/*d*, etc.).

4-4. — Classement des consonnes.

On rangera ensemble tous les phonèmes caractérisés comme sonores (N. B. sans y inclure ceux qui, comme les nasales ou les liquides, se réalisent *normalement* comme des sonores, mais dont la sonorité n'est pas un trait pertinent), et d'autre part tous ceux qui sont caractérisés comme sourds. On aura donc 1° *b*, *v*, *đ*, *d*, *ḍ*, *ʒ*, *ʃ*, *g* ; 2° *p*, *f*, *þ*, *t*, *ṭ*, *s*, *š*, *k*, On groupera d'autre part tous ceux qui présentent le trait nasal : *m*, *n* et *ŋ* ; dans une quatrième classe ceux qui sont caractérisés comme latéraux : *l* et *ḷ* ; dans une cinquième les phonèmes vibrants : *r* et *R*.

D'autre part, on peut établir une classe de bilabiales avec *p*, *b*, *m*, une classe de labiodentales avec *f*, *v*, une d'interdentales avec *þ*, *đ*, une de dentales avec *t*, *d*, *n*, *l*, une de palatales avec *ṭ*, *ḍ*, *ŋ*, *ḷ*, une de sifflantes avec *s*, *ʒ*, une de chuintantes avec *š*, *ʃ*, une de dorsales avec *k*, *g*. Il reste une faible antérieure *r*, et une forte postérieure *R*.

Il est à noter que les classes des sourdes, des sonores, des nasales, des latérales et des vibrantes ne chevauchent pas ; en d'autres termes non seulement un phonème ne peut être en même temps sourd et sonore, mais une sonore ne peut être nasale, latérale ou vibrante, une nasale ne peut être sonore, sourde, latérale ou vibrante, etc.

Il en va de même de nos classes du second type, classe des bilabiales, classe des labiodentales, etc. Ces classes sont exclusives les unes par rapport aux autres, de telle sorte qu'une bilabiale par exemple ne pourra appartenir à aucune aûtre de ces classes. En revanche, elle pourra appartenir à telle ou telle classe du premier type, à la classe des nasales s'il s'agit de la bilabiale *m*, à celle des sourdes s'il s'agit de *p*, etc.

Ces diverses circonstances vont nous permettre de dresser sur un plan le tableau du système consonantique de notre parler. Notons en passant que ceci ne serait pas possible pour une langue qui opposerait des nasales sourdes à des nasales sonores, ou des latérales nasales à des latérales orales.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

4-5. — Tableau du système consonantique.

Nous allons ranger sur des droites parallèles les phonèmes appartenant aux différentes classes du premier type, et nous les ordonnerons de telle façon que tous les phonèmes appartenant à une même classe du second type soient sur une droite verticale. On obtiendra le tableau suivant :

p	*f*	*p̸*	*t*	*t̲*	*s*	*ṡ*	*k*
b	*v*	*đ*	*d*	*d̲*	*z*	*ẓ*	*g*
m			*n*	*n̲*			
			l	*l̲*			
					r	*R*	

Dans ce tableau, les sourdes et les sonores qui sont deux à deux dans un rapport exclusif, ont été rapprochées les unes des autres. Elles forment une corrélation de sonorité. Sont également dans un rapport exclusif *l* et *l̲*, *r* et *R*.

4-6. — Les voyelles.

i : aperture minima (de 1er degré) (*i/é, è, a*), non arrondi (ce qui implique, non une passivité labiale, mais une rétraction) (*i/ü*) ; l'opposition *i/u* dégage un trait complexe antérieur non-arrondi, mais comme à Hauteville toutes les non-arrondies sont antérieures, nous pouvons ne retenir ici que le caractère non-arrondi déjà dégagé précédemment.

ü : aperture minima (*ü/ö*), antérieur (*ü/u*), arrondi (*ü/i*).

u : aperture minima (*u/ó, ò, a*), postérieur (*u/ü*) ; du trait complexe postérieur-arrondi dégagé par l'opposition *i/u*, nous ne retenons que l'élément postérieur déjà dégagé précédemment ; cf. ci-dessus à propos de *i*.

é : aperture de 2e degré (*é/i* ; *é/è, a*), non arrondi (*é/ö*) ; au sujet de l'opposition *é/ó*, cf. ci-dessus à propos de *i*.

ö : aperture de 2e degré (*ü/ö*), antérieur (*ö̃/ó*), arrondi (*ö/é*).

ó : aperture de 2e degré (*ó/u* ; *ó/ò, a*), postérieur (*ó/ö*).

è : aperture de 3e degré (*è/a* ; *è/é, i*), non-arrondi (nous ne retenons que cet élément du trait antérieur-non-arrondi dégagé par l'opposition *è/ò*), non-bref (*è/ë*), non-nasal (*è/ẽ*).

ò : aperture de 3e degré (*ò/a* ; *ò/ó, u*), postérieur (nous ne retenons que cet élément du trait postérieur-arrondi dégagé par l'opposition *ò/è*), non-bref (*ò/ŏ*), non-nasal (*ò/õ*).

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

a : aperture de 4e degré (*a*/*ȯ*, *ó*, *u* ; *a*/*ė*, *é*, *i*), neutre quant à l'arrondissement et la profondeur (ce qui n'est pas la même chose que non-arrondi ; en fait, cette neutralité forme avec l'aperture de 4e degré un caractère pertinent unique), non-bref (*a*/*ă*), non-nasal (*a*/*ã*).

ĕ : bref (ce qui entraîne une certaine centralisation ; *ĕ*/*ė*), fermé (*ĕ*/*ă*), antérieur (de préférence ici à non-arrondi à cause des réalisations de ce phonème dans un mot comme *bĕr* ; cf., ci-dessus, § 3-40) (*ĕ*/*ŏ*).

ŏ : bref (*ŏ*/*ȯ*), fermé (*ŏ*/*ă*), postérieur (*ŏ*/*ĕ*).

ă : bref (*ă*/*a*), ouvert (*ă*/*ĕ*, *ŏ*) ; la non-nasalité, pour *ă* comme pour *ĕ* et *ŏ*, est incluse dans la caractéristique « bref », car les nasales sont des non-brèves.

ẽ : nasal (*ẽ*/*ė*), fermé (*ẽ*/*ã*), antérieur-non-arrondi (*ẽ*/*õ*).

õ : nasal (*ȯ̃*/*ȯ*), fermé (*õ*/*ã*), postérieur-arrondi (*õ*/*ẽ*).

ã : nasal (*ã*/*a*), ouvert (*ã*/*ẽ*, *õ*), neutre quant à l'arrondissement et la profondeur (cette neutralité se confond en fait avec le caractère ouvert).

4-7. — Classement des voyelles.

On formera deux classes particulières des phonèmes vocaliques caractérisés positivement comme brefs d'une part, comme nasals d'autre part. Les autres voyelles peuvent être classées selon leur degré d'aperture : 1er degré : *i*, *ü*, *u* ; 2e degré *é*, *ö*, *ó* ; 3e degré *è*, *ȯ* ; 4e degré *a*. On peut aussi les répartir entre les classes des non-arrondies (*i*, *é*, *è*), des postérieures (*u*, *ó*, *ȯ*), des antérieures arrondies (*ü*, *ö*), la neutre *a* restant en dehors.

4-8. — Tableaux du système vocalique.

Les voyelles ni brèves ni nasales seront rangées sur trois droites parallèles verticales selon qu'elles sont non-arrondies, antérieures-arrondies ou postérieures. Elles y seront ordonnées de telle façon que les phonèmes de même degré d'ouverture soient sur la même droite horizontale. Pour les brèves et les nasales, on rangera de même sur des droites horizontales les phonèmes de même degré d'aperture, les phonèmes antérieurs non-arrondis vers la gauche, et vers la droite les phonèmes postérieurs-arrondis.

i	*ü*	*u*
é	*ö*	*ó*
è		*ȯ*
	ĕ *ŏ*	*e* *õ*
	ă	*a*

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

Pour la pleine intelligence du premier de ces tableaux, il faut se souvenir que, partout ailleurs que devant *r* de la même syllabe, les divers degrés d'ouverture n'ont pas tendance à se confondre, et que devant *r*, ce sont le premier et le deuxième entre lesquels on constate une neutralisation. Contrairement à ce que l'on trouve en français, le deuxième et le troisième degrés restent à Hauteville bien distincts dans toutes les positions (à l'exception toutefois du cas très particulier cité ci-dessus, § 3-30).

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

5-1. — C'est sans doute sur le terrain prosodique que le système phonologique du patois d'Hauteville s'oppose le plus nettement à celui du français. Nous avons vu ci-dessus (§ 2-12) qu'un mot français est phonologiquement parfaitement identifié lorsqu'on indique les phonèmes dont il est formé et l'ordre dans lequel ces phonèmes se présentent. Tel n'est pas le cas à Hauteville, où, pour pouvoir identifier définitivement beaucoup de mots, il faut indiquer en outre quelle est la tranche phonique qui reçoit l'accent. Ce parler se rattache ainsi à la grande aire des parlers de l'Europe méridionale (parlers romans, albanais, grecs ou slaves) où l'accent joue un rôle différenciatif. C'est essentiellement la raison pour laquelle les Savoyards en général et les Hautevillois en particulier diront volontiers que leur patois représente un idiome intermédiaire entre le français et l'italien, bien que, des points de vue de la phonétique historique, de la morphologie et du lexique, sa parenté soit beaucoup plus étroite avec le français qu'avec le toscan.

5-2. — On dit généralement qu'une langue dans laquelle l'accent est un trait pertinent, est une langue à accent libre. Cette liberté de l'accent peut être d'ailleurs diversement limitée. Tout d'abord l'accent peut être libre de frapper la dernière ou l'avant-dernière syllabe du mot sans pouvoir jamais atteindre l'antépénultième ou les précédentes. D'autre part, la liberté de l'accent peut ne valoir que pour des mots formés de certains phonèmes, alors que d'autres combinaisons de phonèmes impliquent nécessairement que l'accent porte sur une partie déterminée du mot.

5-3. — Le patois d'Hauteville connaît l'accent libre, mais cette liberté est soumise aux deux types de restrictions que nous venons de signaler. Soit une succession de phonèmes comme *s-ă-v-ĕ-ŋ-u-l-*

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

ă. Comme tranche quelconque de la chaîne du discours, elle comporte quatre portions successives susceptibles de recevoir un traitement accentuel, ou, en d'autres termes, quatre syllabes. Cependant, si ce complexe forme un seul mot, il n'y a, dans ce cas, que deux accentuations possibles : *săvĕ'ɲulă* ou *săvĕɲu'lă* (c'est la première qui est attestée dans le mot qui veut dire « manivelle ») ; en d'autres termes, la liberté de l'accent est limitée aux deux dernières syllabes du mot, ou, pour employer la terminologie romanistique traditionnelle, le parler ne connaît que des oxytons et des paroxytons.

5-4. — Soit d'autre part une succession de phonèmes comme *é-k-ļ-ă-p-ó* qui comporte trois tranches accentuables. Comme mot (avec le sens de « copeau »), la première tranche est, nous venons de le voir, nécessairement atone ; la seconde tranche *-kļă-* peut être aussi bien atone qu'accentuée ; mais la dernière, *-pó*, est de telle nature qu'elle ne saurait être atone en fin de mot. L'accent est donc nécessairement sur la dernière syllabe du mot. On peut à cet égard donner la règle suivante : un mot qui se termine autrement que par *ă, ĕ, ŏ* ou, s'il s'agit d'une forme verbale, *ō*, ne peut être accentué que sur la finale.

5-5. — Voici quelques paires de mots qui ne se distinguent que par la place de l'accent : *'pŏtă* « trogne » — *pŏ'tă* « creux (dans la terre) », *'bérĕ* « boire » — *bé'rĕ* « béret », *'sôđô* « (ils) songent » — *sô'đō* « sommet ». Il faut noter que la plupart des paires de ce type sont formés de mots appartenant à des catégories grammaticales différentes comme *'sôđô-sô'đō*, ou, s'il sont tous deux substantifs comme *'pŏtă-pŏ'tă*[1], ils sont de genre différent, si bien que, dans un contexte, la différence d'accentuation n'a guère à maintenir à elle seule la distinction : *nă 'pŏtă* « une trogne » — *ō pŏ'tă* « un creux », *lă 'pŏtă* « la trogne » — *lĕ pŏ'tă* « le creux » ; noter au pluriel *dĕ 'pŏtĕ* « des trognes », avec une autre voyelle finale que *dĕ pŏ'tă* « des creux ». Il n'est pas impossible de trouver des membres de phrase susceptibles de figurer dans des contextes identiques.

1. A la différence de *pŏ'tă* qui est fréquent, *'pŏtă* est un mot rare ; certains sujets l'ignorent ; d'autres emploient une forme *pŏţé*. Il s'agit d'un terme expressif peu stable.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

tiques où seule la place de l'accent permet d'éviter la confusion, par exemple : *nă 'sórtă dĕ 'pŏtă* « une sorte de trogne » — *nă 'sórtă dĕ pŏ'tă* « une sorte de creux ». Mais les couples de ce type sont rares, et nous sommes tenté de dire que le rendement fonctionnel réel de l'opposition accentué/non accentué est très faible.

5-6. — En fait, cette opposition ne nous paraît si peu utile que parce que le plan de notre exposé nous a fait donner le pas aux faits phonématiques sur les faits prosodiques. En réalité l'opposition accentué/inaccentué joue fréquemment un rôle beaucoup plus important que celui de certaines oppositions vocaliques. Si nous reprenons la paire *dĕ 'pŏtĕ-dĕ pŏ'tă*, il nous faut reconnaître que l'opposition des accents y a une valeur différenciative beaucoup plus nette que celle des timbres *ĕ/ă*. Si je m'avisais de prononcer *i ă dĕ 'pŏtă*, sans que les faits donnent aucune indication sur la valeur que j'attribue à la forme (ici) fautive *'pŏtă*, les sujets comprendraient certainement *i ă dĕ 'pŏtĕ* « il y a des trognes », et non *i ă dĕ pŏ 'tă* « il y a des creux ». Quelqu'un qui, pour *'mŏrsă* « mousse » prononcerait *mŏr'să*, ne serait probablement pas compris, tandis que les Hautevillois identifieraient sans difficulté une prononciation *mòrs* sans voyelle finale comme l'équivalent du fr. mousse.

Ces réactions s'expliquent d'ailleurs tout naturellement lorsque l'on sait que les voyelles atones finales ne font pratiquement jamais partie du radical. La question se pose de façon un peu différente dans la conjugaison, parce que les désinences y sont fréquemment accentuées (par exemple à l'infinitif, au participe passé, aux première et deuxième personnes du pluriel), et que, de ce fait, un radical reste identifiable aussi bien sous sa forme atone que lorsqu'il est accentué. D'autre part, si *'drõmõ*, avec première syllabe accentuée, est la forme normale pour « (ils) dorment », une forme à première syllabe atone peut fort bien s'entendre dans *i drõmõ 'tu* « dorment-ils ? », ce qui naturellement faciliterait beaucoup l'identification d'un fautif *i drô'mõ*. Enfin, il faut signaler dans la conjugaison, et notamment à l'imparfait, certaines hésitations accentuelles qui s'expliquent à la lumière des tendances exposées ci-dessous (§ 5-7) ; notre sujet PM. donne *drĕ'mivẽ* et *drĕ'mivò* pour « dormions, dormiez » (imparfait), sans rejeter les formes à accentuation « normale » *drĕmi'vẽ* et *drĕmi'vò*.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

5-7. — Réalisation de l'accent.

L'accent se réalise par augmentation de l'intensité et de la netteté de l'articulation. Il entraîne un allongement de la voyelle non-finale lorsque celle-ci n'est pas phonologiquement brève, et un allongement de la consonne qui suit la voyelle si celle-ci est brève.

Un mot ne saurait avoir plus d'un accent, car, par définition, toute caractéristique prosodique positive, qui peut caractériser deux tranches d'un même mot, n'est pas un accent. Mais un accent peut déterminer non seulement une modification de l'articulation de la syllabe qu'il atteint, mais également un renforcement ou un affaiblissement de certaines autres syllabes du mot. Il est des langues où l'accent entraîne un renforcement de la deuxième et éventuellement de la quatrième syllabe précédant ou suivant celle qui le porte, renforcement qui va de pair avec un affaiblissement des première, troisième et cinquième syllabes avant ou après l'accent. On dit en général que ces langues connaissent un rythme binaire, c'est-à-dire qu'à une syllabe relativement forte en succède une relativement faible et vice-versa. Tel n'est pas le cas du patois d'Hauteville : ici c'est la syllabe qui précède immédiatement l'accentuée qui participe un peu de son intensité et de sa netteté [1]. C'est par cette tendance qu'on peut expliquer que les voyelles non-brèves aient une plus grande durée à la prétonique immédiate que dans les autres positions inaccentuées, que *é* soit plus long dans *té'sõ* par exemple que dans *ékl̆ăpó* (cf: § 3-30).

5-8. — Cette tendance à allonger et à renforcer la prétonique immédiate a des résultats particulièrement intéressants en composition : soit le verbe *dékăpò* « décrocher » ; à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif il fait aujourd'hui *dé'kăpĕ* ; cette forme est, sans doute, à l'origine, celle de la deuxième personne qui a remplacé le *dé'kăpă* que laisserait attendre l'évolution phonétique. Cette dernière forme se retrouve dans les composés du type *tire-bouchon* ou *chausse-pied*, d'où, par exemple, *dékăpăd̨ó* « dépendeur d'andouille » (littéralement « décrocheur de saucisse »). Ce

1. Ceci rappelle le russe où la syllabe immédiatement prétonique connaît encore le timbre [*a*], tandis que les prétoniques plus éloignées de l'accent ne connaissent plus que la voyelle faible et neutre [*ə*]. Le phénomène franco-provençal a été noté et expliqué par A. Duraffour, *Phénomènes généraux...*, chap. IV, surtout pp. 14 et ss.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

mot est naturellement accentué sur la finale ; l'élément *dékăpă-*, s'il était seul, serait prononcé [*dékăppă*] [1] avec l'accent sur l'avant-dernière syllabe et un *p* géminé ou au moins allongé ; en composition, comme élément non-final, il perd ces caractéristiques : le *p* s'abrège et le premier *ă* tend à perdre sa netteté d'articulation au profit du second.

Il est à noter que ce renforcement de la prétonique n'a pas lieu si la voyelle de cette syllabe est un *ĕ* : dans les composés du type examiné ci-dessus, si le verbe appartient à la catégorie des infinitifs en *-é* (provenant de palatale + ARE) dont la troisième personne du sing. du présent de l'indicatif est traditionnellement en *-ĕ*, cet *ĕ* n'est pas renforcé, mais tend au contraire à disparaître, d'où, du verbe *pišé* « pisser », *pišprẽ* « pisse-menu ».

5-9. — Le renforcement de la prétonique immédiate se manifeste non seulement dans la composition proprement dite, mais à l'intérieur de groupes de mots étroitement unis par le sens, la chose est particulièrement nette dans les groupes adjectif possessif + nom, comme *nutrõ 'ɸã* « notre champ », *nutră 'mòrĕ* « notre mère », *nutré 'ʃĕlĕ* « nos filles », *nutruz 'òbrŏ* « nos arbres » ; dans tous ces cas, la syllabe désinentielle de l'adjectif est plus nettement articulée que *nu-* ; c'est le renforcement de la prétonique qui a permis la fixation de la flexion spéciale des adjectifs possessifs (*õ, -ã*, pl. *-u, -é*), tandis que les pronoms correspondants conservent la flexion adjectivo-nominale (*'nutrŏ*, masc. sing. et pl., *'nutră*, fém. sing. et *'nutrĕ*, fém. pl.). Même lorsque le substantif est un polysyllabe oxyton (par exemple *éfã, zéfã* « enfant ») le groupe adjectif possessif + nom n'en forme pas moins un seul mot prosodique (*nutruz-ĕ'fã* « nos enfants ») et la syllabe *nu-* reste atone.

C'est à la même tendance qu'il faut rattacher la différence entre l'adjectif démonstratif féminin singulier *šlă* et le pronom correspondant *'šĕlă* (*šlă 'fĕnă* « cette femme-là », *'šĕlă* « celle-là »).

Dans les groupes adjectif qualificatif + nom, ou nom + adjectif qualificatif, comme *'brò̩vă 'fĕnă* « jolie femme », *'fĕnă 'rĕɸĕ* « femme riche », *'ŏmŏ 'rĕɸŏ* « homme riche », on peut entendre

1. C'est la prononciation de l'impératif *dé'kăpă*. D'ailleurs, selon DARMESTETER, *Formation des mots composés*, 1894, pp. 167-234, le premier élément des composés du type « *porte-feuille* » serait, à l'origine, un impératif.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

brȯvă 'fĕnă au lieu de *'brȯvă 'fĕnă*, etc. Mais le phénomène n'est plus dans ce cas qu'un accident qui n'implique pas un changement de l'identité phonologique de *'brȯvă*, *'fĕnă*, *'ŏmŏ*. Il suffit de modifier le contexte, d'inverser par exemple l'ordre des mots pour que ceux-ci retrouvent leur accent propre.

5-10. — Les formes verbales suivies de pronoms personnels forment avec eux des mots prosodiques uniques normalement caractérisés par l'accent sur l'avant-dernière syllabe : *'sidŏ* « suis-je ? », *'ȯtŏ* « as-tu ? » *'vutŏ* « veux-tu ? », etc. L'examen des impératifs est à cet égard particulièrement intéressant : sur *'lévă* « lève ! », on forme *lé'vătĕ* [*lévăttĕ*] « lève-toi » ; sur *dé'păɸĕ* « dépêche ! », *dépă'ɸĕtĕ* (à côté de *de'păɸtĕ*) ; « mets ! » se dit *'bĕtă*, « mets-le » *bĕ-'tălŏ*, « mets-le moi » *bĕtă'mĕlŏ*. Cette dernière forme montre que l'accent, non seulement quitte le radical du verbe, mais n'hésite pas à passer sur un des pronoms suffixés. Il faut signaler qu'on peut également, ailleurs qu'à la finale de phrase, entendre l'oxyton *bĕtămĕ 'lŏ*.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

LES COMBINAISONS DE PHONÈMES

6-1. — C'est sous ce titre qu'on présente traditionnellement l'étude des conditions d'apparition des traits phonologiques, phonèmes ou caractéristiques prosodiques, dans le cadre de l'unité sémantique (mot ou signe vocal) pris comme base. Ce qui caractérise un parler, ce ne sont pas seulement ses unités phonologiques, mais également la façon qu'ont ces unités de se combiner pour former des signes vocaux. Notons que les possibilités combinatoires comprennent aussi celles d'apparaître soit à l'initiale, soit à la finale de l'unité sémantique de base.

6-2. — Nous pouvons ici procéder à un nouveau classement des phonèmes, obtenu cette fois, non pas en nous fondant sur les caractères pertinents, mais sur la latitude qu'ils ont ou n'ont pas d'entrer dans les différents types de combinaison [1]. Nous ne pousserons pas ici cette étude dans le détail, et nous contenterons d'opposer deux types de phonèmes pour chacun desquels nous réserverons les termes traditionnels de voyelle et de consonne.

6-3. — Nous appelons voyelles, dans le patois d'Hauteville, ceux des phonèmes qui sont susceptibles de former à eux seuls une tranche accentuable, ou, en d'autres termes, une syllabe, ou qui, bien qu'ils ne puissent former une tranche à eux seuls, entrent exactement dans les mêmes combinaisons que ceux qui le font :

Sont donc voyelles : *i* (tranche accentuée dans *'i-lă* « île »), *é* (*'é-gá* « eau »), *è* (*'è-krŏ* m. « encre »), *ü* (*'ü-l̥ĕ* « aiguille »), *ö* (*'ö-ră* « heure »), *u* (*'u-l̥ŏ* m. « huile »), *ó* (*'ó-nă* « aune »), *ò* (*'ò-lă* « aile »), *ă* (*'ă-đŏ* « âge »), *ŏ* (*'ŏ-mŏ* « homme»), *ã* (*ã* « année »), *õ* (*õ-gl̥ă* f. « ongle »), *ẽ* (tranche accentuable, mais non accentuée dans *èdü 'stri* « industrie »), *a* qui semble, par hasard, ne pas être

1. Cf., par exemple, le classement des phonèmes du polonais, par G. L. TRAGER, *Acta Linguistica*, I, p. 179, Copenhague, 1939.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

attesté comme tranche accentuable (au moins dans les mots réellement indigènes), mais qui entre dans les mêmes combinaisons que les phonèmes précédents (*fa* « fois » comme *fò* « (il) fait », *fè* « foin », *fé* « fait » ; *ra* « roi » comme *ră* « rat », *ró* « boue » ; *'sală* « seigle » comme *sélă* « chaise », *'sòlă* « sale » ; etc.), et enfin *ĕ* qui ne saurait exister comme tranche accentuable, mais qui entre dans toutes les combinaisons où l'on rencontre les précédents phonèmes (*muĕ* « muet » comme *mué* m. « grande quantité », *muè* « moins » ; *blĕ* « mouillé » comme *blò* « blé », *blü* « bleu », *blõ* « blond » ; *'tĕnă* « cuve » comme *'tónă* f. « frelon », *'tānă* f. « terrier » ; *bĕ'ļă* « bouilli » comme *bă'ļă* « donné » ; etc.).

Nous appellerons consonnes tous les autres phonèmes.

6-4. — Nous passerons successivement en revue le groupement des phonèmes à l'initiale, puis à la finale du mot, et finalement nous comparerons ce qui se passe à l'intérieur de l'unité sémantique avec ce que nous aurons pu constater à ses frontières. On remarquera que nous ne cherchons pas à étudier le groupement des phonèmes dans le cadre de la syllabe. La raison en est que s'il est aisé pour nous de déterminer le nombre de tranches intonables dont se compose un mot donné, il est beaucoup plus difficile de dire ou chacune commence et se termine. Ce n'est qu'à la fin de notre examen que nous pourrons tenter de donner quelques indications sur la constitution de la syllabe dans le patois d'Hauteville.

6-5. — L'initiale.

Nous appellerons ci-dessous groupes initiaux les combinaisons de phonèmes comprenant la voyelle (ou les voyelles) de la première tranche accentuable et les consonnes qui précèdent.

Le groupe initial peut être réduit à une simple voyelle, normale, brève, ou nasale, accentuée ou atone. Exemples : *'ò-lă* « aile », *ŏ-r* « ours », *à-'brõnă* « myrtille », *é-fã* « enfant », *ă-ɸô* m. « hache ». Cette voyelle peut être n'importe lequel des phonèmes vocaliques à l'exception de *ĕ* qui ne se trouve jamais à l'initiale du mot, et ne saurait s'y trouver [1], tandis qu'il faut voir un hasard du lexique dans le fait que *a* n'est pas attesté à l'initiale.

1. Puisque *ĕ* n'apparaît qu'après consonne et qu'il est souvent instable, on pourrait être tenté d'y voir une simple variante de zéro ; mais nous avons vu ci-dessus (§ 3-40) que la confusion avec zéro n'est pas acquise.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

L'initiale peut comporter deux voyelles dont la première est nécessairement *i* ou *u*. Exemples : *'ió-tă* « haute », *'iè-tă* « profonde », *'iĕ-nă* « une » (numéral), *'ué-rmŏ* « orme », *uă* « oui ». Parmi les combinaisons de ce type, seuls *ii* et *uu* ne semblent pas licites, mais il s'en faut que toutes les autres soit attestées.

Le groupe initial peut comporter consonne + voyelle. Exemples : *'ta-lă* « toile » *té-'sō* « blaireau », *'fĕ-nă* « femme », *kŏ-'ƥō* m. « nuque ». En principe n'importe quelle consonne peut être suivie de n'importe quelle voyelle. Sans doute cherchera-t-on en vain une combinaison *ƥè-* ou *ʒi-*, mais ce sont là des groupes parfaitement prononçables que seuls les hasards de l'étymologie et des emprunts ont exclues jusqu'ici du parler d'Hauteville. Il n'y a, bien entendu, qu'un seul phonème *r* initial (cf., ci-dessus, § 3-22).

Autre type d'initiale : consonne + deux voyelles dont la première est *i* ou *u*. Exemples : *fiă* « brebis », *fià-'fiurnă* f. « babiole, baliverne », *buĕ* « bois », *puö-sò* « pousser ». Sont théoriquement possibles les combinaisons de n'importe quelle consonne avec chacun des groupes licites de deux voyelles, sauf cependant ceux qui commenceraient par une consonne palatale (*ţ, ḑ, ṉ, ḽ*). Il est vrai que, comme on le sait, ces palatales peuvent être interprétées elles-mêmes comme des groupes de phonèmes dentaux + *i*.

Le groupe initial peut comporter deux consonne + voyelle ou encore deux consonnes + deux voyelles. Les combinaisons de ce type qui sont attestées sont les suivantes :

a) *p, b, f, v, t, d, k* ou *g* + *r* + voyelle, par exemple dans *prê* « menu », *brō* m. « marmite », *fri* « fruit », *vré* « vrai », *trè* f. « trident », *dra* « droit », *kri* « chercher », *grü* « gros » ;

b) *t, k* ou *g* + *r* + *u* + voyelle, par exemple dans *trui* « pressoir », *kruė* « mal-venu, chétif », *gruė* « groin, gueule » ;

c) *p, b* ou *f* + *l* + voyelle, par exemple dans *'pluvrĕ* « pleuvoir », *'blăƥĕ* « laîche », *flō* « flan » ;

d) *k* ou *g* + *ḽ* + voyelle, par exemple dans *kḽò* « clé », *gḽé* « glace » ;

e) *s* ou *š* + *t* + voyelle dans le démonstratif masc. sing. *sti* (également *šti*), fém. sing. *stă*, masc. pl. *stu*, fém. pl. *stĕ*, adjectif indiquant le lieu ou le temps dans lequel on se trouve ;

f) divers types plus ou moins stables, soit parce que la première consonne du groupe peut tomber dans un débit rapide, soit parce

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

que les sujets les conçoivent encore et les réalisent parfois comme consonne + *ĕ* + consonne + voyelle. Un des plus stables serait sans doute *kv* + voyelle dans *'kvékl̥ŏ* « couvercle » et ses dérivés, où l'on entend soit [*kv*], soit [*kw*]. Le groupe *pl̥-* dans *pl̥u* « petit », *'pl̥ută* « petite », est souvent réduit à *l̥-* ; dans ses dérivés, comme le diminutif *pl̥ŏlē*, le *p* se conserve mieux, mais peut-être faudrait-il écrire *pĕl̥ŏlē* selon une prononciation qui peut s'entendre. Le groupe *km-*, assez fréquent, se réduit normalement à *m-* dans *kmė* « comme, comment », par exemple dans *mė 'sèl̥ĕ* « comme-ça », *mė vò 'tu* « comment cela va-t-il ? » ; il paraît assez stable dans *'kmòkl̥ŏ* m. « crémaillère », mais on devrait peut-être l'interpréter comme *kĕm-*, dans *kmèsmė* « commencement », *kmādò* « commander » et un certain nombre d'autres mots où l'influence des formes françaises s'oppose à la fixation du groupe *km-*. Instable est le groupe *šl-* (ou *sl-*) dans *šlămė* ou *slămė* « seulement, donc » qui est prononcé ordinairement *lamė*, par exemple dans *fò lămė* « fais donc (s'il te plaît) » ; cf. également l'alternance de *šl-* et de *šĕl-* dans *'šlăl̥ĕ* « celle-ci » contraction de *'šĕlă i'l̥ĕ* « ici », et *'šĕlă* « celle-là ».

On peut hésiter à transcrire *'smănă* ou *sĕ'mănă* « semaine », *'snăl̥ĕ* ou *sĕ'năl̥ĕ* f. « grelot », *'šmizĕ* ou *šĕ'mizĕ* « chemise », bien que la prononciation normale soit par [*sm-*], [*s̥n-*], [*šm-*] ; *mĕ'zĕkă* « musique » est souvent prononcé [*mz̥ĕkkă*] ; « sous » est *z̥ŏ* ou *dz̥ŏ*, « dessous » est *dĕ'z̥ŏ* prononcé [*dz̥ŏ*], [*dĕz̥ŏ*], voire même [*dŏz̥ŏ*].

Dans des mots comme *'rnŏl̥ĕ* « grenouille », *'rviérĕ* « rivière », on ne peut guère dire que *rn-* et *rv-* soient des groupes initiaux, car *r* se rattache à la voyelle qui précède pour former syllabe avec elle, donc *nă r-nŏl̥ĕ* « une grenouille », *lă r-'nŏl̥ĕ* « la grenouille » ; ce qui le montre bien c'est que ces mots sont souvent conçus comme *ăr'nŏl̥ĕ*, *ăr'viérĕ*, d'où les pluriels *d ăr'nŏl̥ĕ* « des grenouilles », *léz ăr'viérĕ* « les rivières ».

6-6. — La finale.

Nous appelons ici la finale le dernier phonème vocalique de la dernière tranche accentuable du mot et ce qui suit éventuellement. Il nous faut distinguer entre la finale accentuée et la finale atone.

La finale accentuée peut comprendre une simple voyelle, normale, brève, ou nasale. Toutes les voyelles sont attestées en cette position. Pour les exemples, nous renvoyons aux paragraphes consacrés ci-dessus à chacun des phonèmes vocaliques.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

Le seul autre type de finale accentuée est le groupe voyelle + *r*. Les groupes de ce type qui sont attestés sont les suivants : *-ér*, *-ör*, *-ór*, *-èr*, *-òr*, *-ĕr*, *-ŏr*, par exemple dans les mots *fér* « fer », *dör* « dur », *ór* « os », *èr* « air », *kanòr* « canard » ou « canal », *bĕr* « laid », *đŏr* « jour ». Le groupe [*ur*] s'entend comme variante de *-ór* chez PM. (cf. ci-dessus, § 3-29).

La finale atone n'existe que sous la forme vocalique, et les seules voyelles licites dans ce cas sont *ă*, *ĕ*, *ŏ* et *ô* (*ē* et *ò* ne sont attestées dans ce cas que dans des formes verbales à accent instable où l'accentuation finale doit être considérée comme normale ; cf., ci-dessus, § 5-6).

6-7. — Les groupes internes.

La partie interne du mot, celle qui est comprise entre l'initiale et la finale telles que nous les avons définies ci-dessus, ne présente, de façon générale, aucun groupe de phonèmes qui ne puisse être conçu comme la combinaison de groupes existant à l'initiale ou à la finale. En d'autres termes, on ne doit trouver à l'intervocalique que les groupes de consonnes attestés à l'initiale, ou la succession *r* + consonne (ou groupe de consonnes attesté), *r* dans ce cas formant avec la voyelle précédente un groupe de type final, et la consonne (ou les consonnes) formant avec la voyelle suivante un groupe de type initial.

Se présentent comme des successions de groupe de type initial, des mots comme *'fĕ-nă* « femme », *să-vĕ-'ŋu-lă* « manivelle », *'kvé-klŏ* « couvercle », *'vé-stă* « veste », *kmè-smè* « commencement », *sĕ-'ptè-brŏ*, etc.

Connaissent des successions groupe de type final + groupe de type initial des mots comme *'òr-ʄe* f. « grand coffre à blé », *'pèr-šĕ* « pêche », *'bŏr-bă* « bourbe » (la voyelle qui précède l'*r* fait, dans les deux derniers mots, partie en même temps des groupes initiaux *pè-* et *bŏ-* et des groupes de type final *-èr-* et *-ŏr-* ; un mot comme *kèr* « cœur » est formé d'un groupe initial *kè-* et d'un groupe final *-èr* qui chevauchent).

Dans un mot comme *'bǫRŏ* « beurre », notre sujet PM. et ceux qui, comme elle, prononcent *R* comme une uvulaire non allongée, ont deux groupes de type initial *bǫ* et *Rŏ*, leur prohonciation de *Rŏ* étant identique à celle du groupe initial *rŏ-* dans *rŏʄé* « rocher » par exemple. Ceux, au contraire, qui, avec FP., prononcent pour *R* un

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

r long, ont ici un groupe de type final *ór* suivi du groupe *rŏ* (cf., ci-dessus, §§ 3-22 à 25).

6-8. — Si la place de l'accent a une influence considérable sur les latitudes combinatoires à la finale (cf., ci-dessus, § 6-6), elle n'impose en principe aucune restriction en ce qui concerne les combinaisons de phonèmes qui précèdent la voyelle finale. En d'autres termes, on peut trouver en combinaison avec *ă, ĕ, ŏ* et *ō* atones finals les différents groupes de types initials que nous avons énumérés ci-dessus (§ 6-5). Nous avons, par exemple, dans *'kòiĕ* « truie » le groupe *i* + voyelle, dans *'sélă* « chaise » le groupe consonne + voyelle, dans *'lāpiĕ* « lampe » le groupe consonne + *i* + voyelle, dans les mots *kufrŏ* « coffre », *'süblă* « siffle ! », *'ōgl̨ă* f. « ongle » et la finale *-ismŏ* « isme » les groupes de deux consonnes + voyelle.

6-9. — A la lumière des faits dont l'exposé précède, on est tenté de dire que tout énoncé du patois d'Hauteville se compose exclusivement de syllabes ouvertes ou terminées par l'unique consonne *r*. Toutefois, nous n'avons aucun critère phonologique nous permettant de déterminer la frontière syllabique. En nous plaçant sur le plan des réalisations, il semble certes qu'une division syllabique *sĕ-'ptè-brŏ* s'impose, mais on peut discuter la question de savoir ce qui correspond le plus exactement aux faits de *'vé-stă* et de *'vés-tă*, et il ne faut pas oublier que *'fĕnă* se prononce aussi bien [*fẹ̆n-nă̆*] que [*fẹ̆-nnă̆*].

Il est d'ailleurs des cas où les indications que nous avons données ci-dessus quant à la nature des groupes internes se trouvent un peu en défaut : si, pour le composé *pišprē* « pisse-menu » (cf., ci-dessus, § 5-8), nous adoptons l'interprétation phonologique que suggère la prononciation normale et que reproduit la graphie ci-dessus, nous avons un groupe interne *-špr-* qui n'est pas attesté à l'initiale et qui ne peut être conçu comme la combinaison d'un groupe de type final et d'un groupe de type initial. De même, dans l'impératif *dé'păƥtĕ* « dépêche-toi », nous avons le groupe interne *-ƥt-* inconnu au début des mots. On peut faire valoir, il est vrai, que, si nous voulons voir et transcrivons un *ĕ* à la fin de l'impératif *'pišĕ* « pisse » où un [*ĕ*] est à peine audible (cf., ci-dessus, § 3-40), rien ne nous empêche d'interpréter *pišprē* comme *pišĕprē* ; on peut

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

rappeler d'autre part que le parler connaît la forme *dépă'ɸĕtĕ* qui permet d'éviter le conflit entre la tendance aux syllabes ouvertes et la répugnance fondamentale aux proparoxytons.

6-10. — En résumé, nous pouvons dire que le patois d'Hauteville a pour les syllabes ouvertes une prédilection très nette, puisqu'en tout état de cause, il ne connaît comme consonne finale que *r*, la plus « vocalique » de toutes les consonnes. En revanche, il ne recule pas devant les groupes consonantiques initiaux assez lourds. Il est certain que ces groupes initiaux de mots sont, dans la chaîne parlée, le plus souvent précédés d'une voyelle (celle qui termine l'article ou le pronom personnel par exemple) qui peut faciliter leur articulation. Mais il est un fait que les Hautevillois n'ont pas de difficulté à ouvrir la bouche sur un *st-*, un *kv-*, un *km-*, voire même un *mz-*.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

7-1. — Nous avons signalé ci-dessus (§ 2-14) qu'outre le pouvoir qu'ils peuvent avoir de distinguer les signes vocaux les uns des autres, les traits phoniques d'une langue peuvent remplir une fonction démarcative en indiquant, par leur présence, où se trouvent les limites des mots ou des éléments signifiants.

Certaines langues sont riches en signes démarcatifs ; parmi les langues européennes, l'allemand par exemple. D'autres, comme le français, ne semblent pas tenir particulièrement à marquer les limites des unités sémantiques. Le patois d'Hauteville est plutôt à ranger parmi ces dernières, encore qu'il ne manifeste pas, sur ce point, le même détachement que le français.

Comme le français, notre parler connaît les liaisons qui aboutissent, on le sait, à ne pas faire coïncider les frontières syllabiques et celle des éléments signifiants. Hauteville dit *lu 'zŏmŏ* comme le français *les z-hommes*, et *nŏ 'zē* comme le français *nous z-avons*. Il connaît de même l'élision qui, plus souvent qu'en français, correspond réellement à la syncope d'un phonème : on a non seulement *l 'ôglă* « l'ongle » pour **lă 'ôglă*, comme en français *l'âme* pour **la âme*, mais *nă 'grus 'ôglă* « un gros ongle » pour *nă 'grusă ôglă*, là où le français a *une grande âme* où *grande* est phonologiquement le même ici et dans *une grande dame*.

7-2. — De l'examen des combinaisons de phonèmes qui précède, il résulte que les syllabes, qu'elles soient initiales, médianes ou finales, ont pratiquement une structure analogue et admettent les mêmes combinaisons, sauf cependant lorsque la syllabe finale est atone. Les seuls traits qui permettront de localiser la finale de mot dans la chaîne parlée et, en conséquence, de tracer des frontières entre les unités sémantiques, seront donc nécessairement en rapport avec l'accent.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

Cet accent, très net, pourrait être un signe démarcatif des plus clairs, s'il était toujours sur la même syllabe du mot, la dernière par exemple. Tel, certes, n'est pas le cas, puisque, dans notre parler, l'accent est libre, c'est-à-dire que sa place n'est pas nécessairement déterminée une fois indiqués les phonèmes du mot. Cependant, à lui seul, ou du fait de certaines modifications phoniques non différenciatives qui l'accompagnent, il permet dans tous les cas de déterminer où commence le mot qui suit.

7-3. — Tout d'abord, on sait que l'accent ne peut être que sur la dernière ou l'avant-dernière syllabe du mot. S'il est sur l'avant-dernière, la syllabe suivante ne saurait se terminer que par *ă, ĕ, ŏ* ou *ô*. Si donc, dans la chaîne parlée, la syllabe qui suit l'accent se termine par une autre que ces quatre voyelles ou par un *r*, cette syllabe sera nécessairement la première d'un mot nouveau : dans le chaînon *dĕ'grãzé'fã* il ne sera pas possible de diviser *dĕ'grãzé-'fã*, puisque *é* ne peut exister à la finale atone. La frontière de mot sera nécessairement après *ã*, d'où *dĕ'grã-zé'fã* « de grands enfants » (*zéfã* est bien le pluriel d'*éfã* « enfant », cf., ci-dessus, § 3-10).

7-4. — D'autre part, nous avons vu (cf., ci-dessus, § 5-7) que l'accent a, sur la syllabe qu'il atteint, un effet différent selon que cette syllabe est la pénultième ou la dernière. Dans le premier cas il y a allongement, soit de la voyelle si celle-ci est non-brève, soit de la consonne qui suit si la voyelle est brève (c'est-à-dire *ă, ĕ* ou *ŏ*). Dans le second cas il n'y a aucun allongement véritable, la durée des non-brèves étant juste assez marquée pour les maintenir distinctes des brèves (*ò* distinct de *ŏ* dans *mò* « mal » — *mŏ* « mot » par exemple). Il en résulte que si une syllabe accentuée est accompagnée d'allongement (vocalique ou consonantique), la syllabe suivante appartiendra au même mot, et le mot suivant ne commencera qu'après. Mais si cet allongement n'a pas lieu, la syllabe qui vient ensuite est la première du mot qui suit.

7-5. — Soit, par exemple, la phrase suivante écrite sans séparer les mots *lăbrĕ'zidălăbĕ'tòdèlă'fătădmă'véstă* (« Brigitte [1] l'a mis dans

1. Les prénoms sont en général employés sous leur forme française, celle du baptême. La forme patoise, lorsqu'on l'emploie, a presque une valeur de surnom : il peut y avoir dans le village plusieurs Brigitte ; une seule d'entre elle sera dite *lă Brĕ'zidă*; toute autre sera désignée comme *lă Brižit*.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

la poche de ma veste »). Une succession *'tòḍè* ne peut exister dans un même mot, car une syllabe posttonique ne saurait avoir la forme *ḍè*. Il y a donc frontière de mot après *'tò*. A ne considérer que le texte écrit, on ne peut déterminer si une frontière passe entre *'ẓi* et *dă* ou entre *dă* et *lă*, entre *'fă* et *tă* ou *tă* et *dmă*. Si maintenant la phrase est prononcée, on s'aperçoit que le *i* de *ẓi* est beaucoup trop long pour être final, et que le *t* du groupe *'fătă* étant allongé, la frontière de mot ne saurait passer entre *'fă* et *tă*, mais bien après cette dernière syllabe. En conséquence, l'examen des signes démarcatifs nous permet de diviser la phrase en question comme suit : *lăbrĕ'ẓidă lăbĕ'tò ḍèlă'fătă dmă'véstă*, où il ne reste plus qu'à séparer les morphèmes proclitiques des sémantèmes *Brĕ'ẓidă*, *bĕ'tò*, *'fătă* et *'véstă* pour obtenir la graphie à mots séparés qui nous est habituelle. Notons en passant que c'est le fait que nous séparons les mots dans la graphie qui nous autorise à ne pas faire apparaître, dans la transcription, des faits phoniques, comme les allongements vocaliques et consonantiques, qui ont valeur démarcative sans avoir valeur différenciative.

7-6. — Le caractère libre de l'accent de notre parler lui assure, nous l'avons vu (ci-dessus, § 5-1 et suiv.), une fonction différenciative, sans l'empêcher, comme c'est le cas dans beaucoup d'autres langues, de contribuer efficacement à la démarcation. Sans doute, son rôle essentiel est-il plus exactement culminatif [1] que démarcatif : son apparition signale, dans la chaîne parlée, la présence d'un signe vocal, simple ou complexe, correspondant à un concept que l'on veut un ; *dékăpădó* n'a qu'un accent parce que c'est un mot unique qui correspond à un concept bien déterminé, celui d'un individu assez grand pour décrocher les saucisses accrochées aux solives du plafond. Pour autant que *'bròvă 'fĕnă* implique l'expression de deux concepts distincts, celui de « joliesse » et celui de « femme », l'accentuation indiquée ici se justifie ; mais dès que le locuteur concevra « jolie femme » comme un concept unique, il accentuera *bròvă 'fĕnă*.

1. Sur la notion de fonction culminative, cf. par exemple, TRUBETZKOY, *Grundzüge der Phonologie*, Prague, 1938, p. 29 et suiv.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

8-1. — Nous nous sommes efforcé jusqu'ici de dégager les éléments phoniques, phonèmes ou traits prosodiques, qui confèrent au mot son identité en l'opposant aux autres mots du lexique, ou ceux, signes démarcatifs, qui permettent, jusqu'à un certain point, de l'identifier dans un contexte. Considérons maintenant, non plus le mot, isolé ou dans un contexte, mais l'énoncé, c'est-à-dire une succession de mots qui donnent un sens. La question qui se pose est la suivante : l'identification de l'énoncé résulte-t-elle sans conteste de celle des mots qui le composent, en d'autres termes suffit-il de transcrire phonologiquement ces mots dans l'ordre pour que le sens de l'énoncé en ressorte nécessairement ? Ou bien existe-t-il des éléments phoniques que nous n'avons pas rangés au nombre des traits pertinents, qui peuvent, par leur présence, leur absence, leur opposition, permettre de modifier la valeur de l'énoncé, ou tout au moins de la nuancer ? Un examen, même rapide, de la question, convaincra que ces éléments existent.

8-2. — Il s'agit normalement de faits d'intensité ou d'intonation. Soit, par exemple, la phrase : *é vu s è mŏdò.* Selon l'intonation employée, cette phrase sera une affirmation : « il veut partir, c'est un fait », ou une question : « veut-il réellement partir ? » Dans ce dernier cas on fera bien d'écrire *é vu s é mŏdò ?* avec un point d'interrogation. Ce point d'interrogation, ici tout au moins (mais pas dans *iö 'vòto ?* « où vas-tu ? »), correspond à un type particulier d'intonation.

L'étude de ces traits, pertinents eux-aussi, dont nous avions déjà signalé l'existence ci-dessus (§ 2-15), représente ce que l'on nomme la phonologie de la phrase.

8-3. — Les exposés phonologiques consacrés à des idiomes par-

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

ticuliers passent généralement sous silence la phonologie de la phrase [1]. La raison principale de cette omission volontaire est que, dans ce domaine, les langues divergent beaucoup moins qu'en matière de phonèmes et de structure du mot, si bien que tout ce qu'on en pourrait dire dans un cas particulier serait peu susceptible de mettre en valeur l'originalité d'un parler. M. S. Karcevski, dans une étude consacrée à cet aspect de notre discipline [2], est parti du russe, mais s'est vite aperçu que les phénomènes qu'il notait « relevaient du langage en général et non d'une langue ou d'un groupe de langues déterminées ». Il est vrai que cet auteur ne traitait que d'une partie de la question : l'opposition entre eux des différents types de phrase, et qu'il n'a pas abordé l'étude de la mise en valeur d'un mot de la phrase par opposition et aux dépens des autres mots de la même phrase, étude dont la possibilité est indiquée dans une contribution de M. Jakobson dans le même tome des *Travaux* [3].

8-4. — Dans le cadre de ce second chapitre de la phonologie de la phrase, les habitudes peuvent varier selon les langues. Le français, par exemple, utilise l'intensité à des fins stylistiques. L'« accent d'insistance » a pour effet, non d'attirer spécialement l'attention de l'auditeur sur un concept particulier, mais d'exprimer un certain état d'esprit du locuteur : *c'est ddégoutant*, avec un accent de force sur *ddé* (et un allongement de la consonne que marque notre *dd*), ne signifie pas autre chose que ce même énoncé sans cet accent. L'accent d'insistance implique seulement que les réactions du locuteur sont très vives en face de l'objet ou de l'acte qualifié de *dégoutant*. Mais si un Français veut mettre en valeur un des mots d'un énoncé, il aura recours pour cela à une modification de la construction et à des morphèmes particuliers, et non à un accroissement de l'intensité avec laquelle est articulée une des syllabes du mot. L'Anglais, qui veut faire savoir que c'est Pierre qui vient, et non Paul ou tel autre, prononcera, dans *Peter comes*, la syllabe initiale de *Peter* (celle qui porte l'accent du mot) avec une intensité particulière. Dans la pratique de l'anglais écrit on mettra ici le mot

1. Notre exposé phonologique du danois, intitulé d'ailleurs expressément *La phonologie du mot en danois*, *BSL.*, *XXXVIII*, p. 169 et suiv., ne fait pas exception.
2. *Travaux du Cercle linguistique de Prague*, Tome IV, p. 188 et suiv.
3. P. 164 et suiv.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

Peter en italique. En français, on dira dans ce cas, *c'est Pierre qui vient*, en employant une construction souvent qualifiée de gallicisme.

On est tenté d'expliquer les réactions particulières du français sur ce point en énonçant la règle que seules les langues qui connaissent un fort accent de mot sont susceptibles de le renforcer encore pour mettre en valeur tel ou tel mot de la phrase [1].

8-5. — Dans ce cas, le patois d'Hauteville, qui connaît un fort accent de mot à valeur différenciative, devrait pouvoir utiliser cet accent pour la mise en valeur d'un mot particulier dans la phrase. Il ne semble pas que cette possibilité soit tout à fait exclue. Si je veux dire que c'est ma femme, et non telle autre personne qui a fait quelque chose, il ne me sera pas impossible de dire, en accentuant fortement le *'jĕ* de *'fĕnă : mă 'fĕnă ă fé 'sètĕ* ; mais il sera beaucoup plus normal et fréquent de dire à la française : *ié mă 'fĕnă k ă fé 'sètĕ*. Il semble que, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, les habitudes de la langue commune aient profondément influencé celles du dialecte local.

8-6. — La mélodie de l'affirmation, phrase type, présente souvent à Hauteville, aussi bien d'ailleurs en français qu'en patois, une courbe toute différente de celle qu'on attendrait à Paris dans les mêmes circonstances. Il y a surtout un type d'affirmation qu'on pourrait caractériser comme atténuée, dans lequel la voix monte sur la syllabe qui précède la dernière accentuée, pour redescendre légèrement sur celle-ci. Ce sera l'accentuation normale dans les phrases *i ă pò prö lõ'tè, d l é bè dĕ, ié pò nă'fĕnă*, où *lõ-*, *bè* et *nă* se prononcent sur un ton montant, tandis que la voix descend légèrement sur *'tè*, *'dĕ* et *'fĕnă*. Il en va de même dans les équivalents du français local *y a pas très longtemps, je l'ai bien dit, c'est pas une femme*.

Il semble ici que les sujets cherchent à réduire le plus possible la descente de voix qui, dans tous les idiomes, indique que ce qui vient d'être dit se suffit à soi-même et n'a besoin d'aucun complé-

1. C'est ce que veut dire M. Jakobson lorsqu'il écrit, *ibid.*, p. 165, « fungiert die Betonung als Bestandteil der Syntagmaphonologie, so fungiert sie gleichzeitig als Bestandteil der Satzphonologie und umgekehrt.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

ment, sous forme de réponse par exemple. Jusqu'au dernier moment on ne sait pas si l'on va vraiment affirmer. Le locuteur semble quêter l'approbation de l'auditeur. Peut-être faut-il voir là un effet de la prudence paysanne ou du désir de ne pas heurter par trop d'assurance.

Précisément parce qu'on peut tenter de les expliquer en invoquant des sentiments et des réactions absolument généraux parmi les humains, ces traits sortent un peu du cadre de cet exposé phonologique. Les sujets peuvent toujours, si leur tempérament ne se prête pas à ces affirmations atténuées, choisir une tout autre mélodie de phrase. Ces intonations relèvent plus de la psychologie que de la langue.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

APPENDICE

Nous donnons ci-dessous le texte et la traduction d'un petit conte dit par notre sujet PM. Celle-ci le tient de son père, lui-même originaire d'Hauteville.

L'intérêt d'un texte de ce genre est, nous l'avons signalé ci-dessus (§ 1-13), qu'il permet de vérifier si l'examen phonologique qui est à la base de la transcription a été exhaustif.

Les voyelles élidées ont été supprimées, mais, par ailleurs, l'identité phonologique des mots a été respectée : dans *ôn ă'viévě tuò*, par exemple, la syllabe *-'vié-* ne présente pas, dans un parler normal, une intensité particulière ; si nous l'avons cependant fait précéder du signe de l'accent, c'est pour marquer que, là où *ă'viévě* est susceptible d'être accentué, c'est *-vié-* et non *-vě* qui est intense. Dans notre parler, le maintien ou l'affaiblissement de l'accent de mot est, le plus souvent, sous la dépendance du contexte. Là où ceci n'est pas le cas et où l'opposition de la présence de l'accent à son absence peut acquérir une valeur différenciative, la ponctuation usuelle donne généralement des indications suffisantes.

* * *

Lĕ ƥă d lă Să'vadă.

Lă Să'vadă ăbi'tòv ă vĕlòlămòr ʒüsi ü dĕšü dü buĕ d Brălé. L'ăva ô bió ƥă gri pĕ vĕlé lu ră.

En ivér lĕ ƥă sĕ ƥăr'fòvĕ vé-lă ƥĕmĕnò, pué sör'tivĕ pĕ lă ƥă'ţérĕ d lă 'purtă ' p ălò ă lă 'gràðĕ vĕlé lu ră.

Ô ðŏr, òn ă'viévĕ tuò l kă'iô, è lă Să'vadă ela ăpré 'férĕ lu ɋó šü lă 'tòblă, dĕvà sò 'pélŏ. Lĕ ƥă kĕ sĕ ƥăr'fòvĕ, gé'tòvĕ dü flă d lă 'tòblă, ésĕ-'iévĕ dĕ mòtò šü l bă, è bĕ'tòvĕ sé 'pătĕ ü kuẽ d lă 'tòblă ătrĕ'iă pĕ l bô

1. Chez les sujets autres que PM. la forme est *'pórtă* ; cf. ci-dessus, § 3-29.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

gĕ d lu ḍó ; mé lă Să'vadă, ăvué l 'mãðŏ dü kĕţó, tă'pòvĕ šü sé 'pătĕ, è lĕ ƥă rĕtŏr'nòv ü fuă.

. Ă ô mŏmè, lă Să'vadă s é vrĕ'ià pĕ bĕtò d buĕ ü fuă. Lĕ ƥă 'sötĕ šü lă 'tòblă, ă'trăpĕ nă 'grusă ðã'ðulă, è s è'sóvĕ pĕ lă ƥă'ţérĕ. É[6] *kŏr bò pĕ lĕ ƥĕmẽ d Brãḷé. Ḍè l buĕ, é*[1] *rã'kôtr ô rĕnò kĕ ḷü di : « 'vutŏ kĕ dĕ t ĕ'dasŏ*[2] *ă pŏrtò šlă 'grusă ðã'ðulă ? » « uă », di lĕ ƥă ; è tó du 'purtô*[3] *ƥŏ'kô d sõ flã.*

Ărĕvò ü fô d Brãḷé, lĕ ƥă ă'trăpĕ lă ðã'ðulă, 'mõtĕ d ô só šü ōn 'òbrŏ, è s ă'šétè šü lă fŏr'kuină. Lĕ rĕnò, k éta pò kõtè, ḷü di : « tĕ pŏRò bè m è băḷé õ bŏ'kõ, tŏ d 'mémŏ. » Mé lĕ ƥą, sè ré'põdrĕ, fă'ževĕ l inŏsè. Lĕ rĕnò, è kŏ'léră, ḷü di : « ătè tŏ'tŏră kã tĕ désèdré.... dĕ si pĕ fòr kĕ ta.... t ăré ă'fér(è) ă ma ». Lĕ ƥă sĕ rĕgò'lòvĕ tŏðŏr ăvué lă ðãðulă. Ă lă fĕ, él[4] *ăr'gétĕ dü flã d 'Kuézĕ, vé lă 'rŏtă, è di : « Ó ! iõ, du....*

— Ka iă tu ?

— Du, tra, 'kătrŏ....

— Ka ? Ka ?

— K é ŋèn ă ! sẽ, šé, 'sètĕ !

— 'Sĕtĕ ka ?

— Ó, kŏ iò, 'uitĕ ! iĕ'uitĕ lévrĕié kĕ 'kŏrõ pĕ t ătrăpò. K é[1] *'vĕŋõ 'vitŏ ! »*

Lĕ rĕnò, sè ă'tèdrĕ pĕ lõtè, s ĕ'sóvĕ ü gă'lŏ ḍè l buĕ, è lĕ ƥă rĕdésè dĕ sòn 'òbrŏ è sĕ lĕƥè. É[1] *rĕ'mõtĕ lĕ ƥĕmẽ d Brãḷé è rĕvĕ ƥé lă Să'vadă.*

TRADUCTION

Le chat de la Savâde[5].

La Savâde habitait à Villard-Lamar[6], juste au-dessus du bois de Branlié. Elle avait un beau chat gris pour « veiller » les souris.

En hiver le chat se chauffait près de la cheminée, puis sortait par la chatière de la porte pour aller à la grange « veiller » les souris.

Un jour, on avait tué le cochon, et la Savâde était en train de faire les saucisses sur la table devant son poêle. Le chat qui se chauffait,

1. Chez d'autres sujets *i*.
2. A Hauteville aujourd'hui la forme normale serait *é'disõ*.
3. Chez les autres sujets *'pórtõ* ; cf. ci-dessus, § 3-29.
4. Chez d'autres sujets *il*.
5. Savâde : un surnom, ou la forme féminine d'un nom de famille.
6. Un « village » (hameau) d'Hauteville.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

lorgnait du côté de la table, essayait de monter sur le banc, et mettait ses pattes sur le coin de la table, attiré par la bonne odeur des saucisses ; mais la Savâde, avec le manche du couteau, lui frappait sur les pattes, et le chat s'en retournait vers le feu.

A un certain moment, la Savâde s'est tournée pour mettre du bois sur le feu. Le chat saute sur la table, attrape une grosse andouille et s'enfuit par la chatière ; il descend en courant le chemin de Branlié. Dans le bois, il rencontre un renard qui lui dit : « Veux-tu que je t'aide à porter cette grosse andouille ? » « Oui », dit le chat, et tous deux portent chacun de son côté.

Arrivés au fond de Branlié, le chat attrape l'andouille, monte d'un bond sur un arbre, et s'assied dans la fourche. Le renard, qui n'était pas satisfait, lui dit : « Tu pourrais tout de même m'en donner un morceau. » Mais le chat, sans répondre, faisait l'innocent. Le renard en colère lui dit : « Attends tout à l'heure quand tu descendras... je suis plus fort que toi... tu auras affaire à moi. » Le chat se régalait toujours avec l'andouille. A la fin, il regarde du côté de Coise [1], vers la route, et dit : « Oh ! un, deux....

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Deux, trois, quatre....

— Quoi ? Quoi ?

— Qu'il y en a ! cinq, six, sept !

— Sept quoi ?

— Oh, encore un, huit ! C'est huit lévriers qui courent pour t'attraper. Qu'ils viennent vite !

Le renard, sans attendre plus longtemps, s'enfuit au galop dans le bois, et le chat redescend de son arbre en se léchant. Il remonte le chemin de Branlié et retourne chez la Savâde.

1. Une commune et un bourg voisin.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

INDEX DES MOTS PATOIS

Les mots sont donnés ci-dessous sous la forme qu'ils présentent dans la transcription phonologique. Un A après un mot indique que ce mot est attesté dans le petit conte donné en appendice. L'ordre alphabétique est le suivant : *a, ă, ã, b, d, ḑ, ð, é, ė, ĕ, ẽ, f, g, i̯, k, l, l̥, m, n, ŋ, ó, ȯ, ŏ, õ, ö, p, r, R, s, š, t, t̥, ṯ, u, ü, v, z, ž.*

ă

ă verbe 5 6, 7 5, 8 5, 8 6.
ă prép. A.
ă'bădă 3 8.
ăbi'tȯv(ĕ) A.
ăḑratămė 3 35.
ă'ðă 3 4.
'ăðŏ 6 3,
ă'fér(ĕ) A.
ă'găŋõ 3 19.
ăgü 3 13.
ăkü 3 13.
ă'lăšŏ 3 11.
ă'lĕfŏ 3 1, 3 3.
ălȯ A.
ăpré A.
ărdė 3 6.
ărdi 3 10.
ărðė 3 6.
ăré A.
ăr'gétĕ A.
ăr'nŏl̥ĕ 6 5.
ăr'viérĕ 6 5.
ăRĕvȯ A.
-ăšõ 3 9.
ă'šétĕ A.
ătė A.
ă'tėdrĕ A.
ă'trăṯĕ A.
ătrăpȯ A.
ătrĕ'iă A.
ă'ṯõ 6 5.
ăva inf. 3 35.
ăva imparf. A.
ă'vă 3 4, 3 35.
ă'viévĕ A.
ăvué 3 29, A.

ã

ã 6 3.
ã'brõnă 6 5.

b

'băgă 3 14.
bălẽ 3 20.
bălé A.
bărẽ 3 20.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

bărò 3 25.
bă'rô 3 22, 3 25.
bărò 3 25.
bă'Rõ 3 22, 3 25,
bărüšó 3 2, 3 28.
bărtu 3 29.
bă̭pé 3 2.
bã A.
'békě 3 13.
bélò 3 27.
'bérě 5 5.
bě'rě 5 5.
'béšŏ 3 11.
'bétě 3 13.
'bézŏ 3 10, 3 11.
bè 8 6, A.
bě'lă 6 3.
bě'lõ 3 20.
'běnă 3 18,
běr 3 40, 6 6.
běr'dăsě 3 2.
'bětă 3 36, 5 10.
bě'tălõ 5 10.
bětă'mě'lõ 5 10.
bětò 7 5, A.
bě'tòvě A.
biè 3 27.
bilò 3 27.
bió A.
'blă̭pě 3 5, 6 5.
blě 6 3.
'blětă 3 7.
blò 6 3.
blõ 6 3.
blü 6 3.
'bórŋŏ 3 19.
bóRŏ 3 29, 6 7.
'bósě 3 5, 3 40.
,bó̭pě 3 5.
bò A.
'bòlă 3 1, 3 20, 3 37.
'bòRă 3 20, 3 25.
'bò̭bă 3 25, 3 38.
'bŏlă 3 20, 3 37.
'bŏlě 3 20, 3 40.
'bŏḽě 3 20.
bŏ'kě 3 40.
bŏ'kõ 3 13, A.
'bŏrbă 3 25, 3 38, 6 7.
bŏrŋó 3 19.
'bŏrsă 3 2.
'bŏRă 3 25.
bŏ'Ră 1 10.
'bŏtă 3 36, 3 38.
'bŏtě 3 5.
bŏtò 3 43.
bŏ'ṱõ 3 13.
'bŏ̭pě 3 5.
bõ A.
bõ'ḓò 3 32.
bõtò 3 43.
Brăḽé A.
'brěgŏ 3 14.
Brě'zidă 7 5.
brišé 3 11, 3 27.
brižé 3 11.
Brižit 7 5.
'bròvă 5 9, 7 6.
brõ 6 5.
'brômă 3 1, 3 17.
'brõnă 3 17.
bué 3 27, 3 30.
buě 3 30, 3 31, 6 5, A.
bui 3 27.
buö 3 31.
buö'dě 3 31.
'büðě 3 5.
'büpě 3 5.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

d

da 3 8.
'dăl̨ĕ 3 7.
débĕl̨é 3 2.
dé'ðă 3 12.
dé'ðô 3 6.
défė 3 1.
dé'kăpă 5 8.
dékăpăd̨ó 5 8, 7 6.
dé'kăpĕ 5 8.
dékăpò 5 8.
dé'păɸĕ 5 10.
dépă'ɸĕtĕ 5 10, 6 9.
dé'păɸtĕ 5 10, 6 9.
dépė 3 1.
dé'sèdrĕ A.
dévĕié 3 21.
dévèl̨é 3 2, 3 21.
dé'ẑă 3 12.
dė 3 6.
dĕ verbe 8 6.
d(*ĕ*) article 5 5, 5 6, 7 3.
d(*ĕ*) préposition 5 5, 7 5, A.
d(*ĕ*) pronom 3 10, 3 11, 8 6, A.
dĕ'lō 3 20.
dĕšü A.
'dĕtă 3 8.
dĕvā A.
dĕ'vèdrŏ 3 7.
dĕ'zŏ 6 5.
di 3 16, 3 26, A.
dòlĕiò 3 26.
'dŏzĕ 3 10.
dö 3 7.
dör 3 28, 6 6.
dra 3 35, 6 5.
drĕmivē 5 6.
drĕmivò 5 6.
'drōmō 5 6.

du A.
dui 3 6.
dü A.
'düră 3 28.
dzŏ 6 5.

d̨

'd̨étă 3 14, 3 15.
d̨é 3 15, 3 27, 7 5.
d̨i 3 16, 3 19, 3 26.
d̨ó 3 26, A.
d̨ŏ 3 15, 3 32.
d̨ō 3 19.

ð

ðăr'bô 3 5.
ðă'Rĕ 3 5.
ðā'ðulă A.
ðé 3 4, 3 6, 3 33.
ðĕgó 3 14.
'ðónă 3 6.
ðŏr 6 6, A.
ðö 3 31.
ðué 3 4.
ðui 3 6.

é

é (ai) 8 6.
é (est) A.
ĕ pronom 8 2, A.
ĕ'dasŏ A.
éfā 3 10, 5 9, 6 5, 7 3.
'égă 6 3.
égŏtò 3 13.
ékl̨ăpó 3 30, 5 4, 5 7.
ékŏtò 3 13.
ĕ'kuRĕ 3 29, 3 40.
él A.
ésĕ'iévĕ A.
éta A.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

étănò 3 30.
é'trĕpŏ 3 1.
é'trŏblă 3 2.

è

è conjonction A.
è adv. 8 3, A.
èbiăRò 3 33.
èdra 3 33.
èfér 3 33.
'èkrŏ 6 3.
è-n A.
èr 6 6.
è'sóvĕ A.
ètănò 3 30.
ètăRò 3 30.

ẽ

ẽ 7 1.
ẽdüstri 6 3.

f

fa 3 33, 6 3.
fă'žévĕ A.
făRò 3 30.
'fătă 1 12, 3 7, 3 33, 3 39, 7 5.
'fătĕ 3 39, 3 40.
fã 3 3.
fé 6 3, 8 5.
fér 3 30, 6 6.
'férĕ A.
fé'sĕnă 3 20.
'fétă 3 30, 3 33.
fè 3 33, 3 41, 6 3.
'fènă 3 33, 3 7.
fènò 3 26.
fènü 3 26.
'fètă 3 3, 3 7, 3 30.
'fĕga 3 13.
'fĕlĕ 5 9.
fĕmĕnò 3 3.
fĕ'miérĕ 3 3.
fĕmò 3 3.
'fĕnă 3 18, 3 33, 3 40, 5 9, 6 5, 6 7, 6 9, 7 6, 8 5, 8 6.
'fĕnĕ 3 40.
fẽ 3 41, A.
fiă 3 1, 6 5.
fiă'fiurnă 3 29, 6 5.
fiü 3 3, 3 27, 3 28.
flã 3 42, A.
flò 3 32.
flò 3 43.
flõ 3 42, 3 43, 6 5.
fó 3 32.
fò 3 32, 6 3, 6, 5.
fòr 3 38, A.
fŏr 3 38.
fŏr'kuină 3 38, A.
fõ A.
fradă 3 35.
'frétă 3 1.
fri 6 5.
fuă 3 29, A.

g

gă'lŏ A.
gărŏtò 3 25.
găRŏtò 3 25.
'gãbiŏ 3 26.
'gétă 3 14.
gé'tòvĕ A.
gĕ A.
gẽgĕlè 3 40.
glé 6 5.
'góṇĕ 3 32
'gòṇĕ 3 32.
gòpiă 3 34.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

gŏlò 3 13.
'gŏtă 3 7.
'gōvĕ 3 2.
gōvò 3 2.
'grăsă 3 9.
grā 7 3.
'grāðĕ A.
'grănă 3 7.
'grātă 3 7.
gri A.
'grŏbă 3 2.
grŏ'bō 3 2,
gru 6 5.
gruė 6 5.
'grusă 7 1, A.
'guétă 3 13.

i

i pronom 5 6.
i adverbe 5 6, 8 6, A.
ié 8 5, 8 6, A.
iè 3 27.
'ièlă 3 33, 6 5.
'iĕnă 6 5.
'ilă 6 3.
inŏsè A.
ió 3 31.
'iótă 6 5.
'iŏră 3 25.
iō 3 27, 3 43, A.
iö 3 21, 3 31, 8 2.
-ismò 6 8.
i'ţĕ 6 5.
iþótė 3 32, 3 33.
-iü 3 26.
ivărnò 3 30.
ivér A.
i'zĕră 3 25.
izò 3 32.

k

ka A.
'kăbră 3 2.
kă'iō A.
'kălă 3 20.
kălò 3 36.
kănòr 6 6.
kărdinŏlè 3 27.
kăRó 3 32.
kăRò 3 32.
'kătrŏ A.
'kăþĕ 3 5.
kă A.
kābò 3 13.
kāpò 3 1.
'kétă 3 41.
kèr 6 7.
k(ĕ) 8 5 A.
kĕr 3 36.
kĕţó A.
kĕ'þō 3 36.
kĕvèr 3 13.
'kēkĕ 3 41.
'kētă 3 41.
kilò 3 27.
'kivă 3 13, 3 27.
'kļĕsĕ 3 9.
kļò 6 5.
kmādò 6 5.
kmè 6 5.
kmèsmè 6 5, 6 7.
'kmòkļŏ 6 5.
'kórdă 3 8.
'kórnă 3 8.
kòfé 3 3.
'kòiĕ 3 21, 6 8.
kò'kō 3 34.
'kòļĕ 3 21.
kŏ A.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

'kŏdŏ 3 7.
kŏ'kò 3 34.
kŏ'léră A.
kŏpé 3 1.
kŏlò 3 13, 3 36.
kŏmé 3 1.
kŏr subst. 3 36.
kŏr verbe A.
kŏrḍó 3 15, 3 19.
'kŏrô A.
kŏrṭó 3 15.
'kŏtŏ 3 7.
kŏ'ɸō 3 36, 6 5.
kōbinò 3 43.
kòté A.
'kōtŏ 3 15, 3 26, 3 43.
'kōṭŏ 3 15, 3 26.
'kŏdrĕ 3 28.
'kra 3 39.
kră 3 39.
kri 3 27, 6 5.
krué 6 5.
krü 3 27.
ku 1 11, 3 13, 3 28.
'kuănă 3 18.
'kuésĕ 3 9, 3 29.
'kuétă 3 13, 3 30.
'Kuézĕ 3 9, A.
Kuézē 3 10.
kuézē 3 10.
kuē A.
'kufrŏ 6 8.
kui 3 27,
kuinò 3 29.
'kuötră 3 30.
kü 3 28.
'küdrĕ 3 28.
kü'lŏtă 3 27.
'kvéklŏ 6 5, 6 7.

l
lă 3 41, 5 5, 6 5, 7 5, A.
'lămă 3 20.
lămé 6 5.
lăsé 3 30.
'lāpiĕ 3 26, 6 8.
'lănă 3 20.
'lĕvă 5 10.
lĕ'vătĕ 5 10.
lévrĕié A.
léz 6 5.
lèšü 3 28.
l(ĕ) article 5 5, 7 1, A.
l(ĕ) prŏnoms 7 5, 8 6, A.
lĕḍé 3 4, 3 5.
'lĕḍĕ 3 6.
lĕ'iō 3 26.
'lĕné 3 19.
'lĕŋĕ 3 19.
'lĕšŏ 3 11.
lĕɸé 3 5.
lĕɸé A.
'lĕɸĕ 3 5.
lĕvé 3 4.
'lĕžŏ 3 12.
ló 3 31, 3 43.
'lóḍĕ 3 43.
lòr 3 20.
'lòrḍĕ 3 4.
'lòrvĕ 3 4.
lòvămé 3 34.
lòvé 3 3.
lô 3 43.
'lôḍĕ 3 43.
lōté 8 6, A.
lö 3 31.
lu(z) 3 10, 7 1, A.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

l

'l̥ăkă 3 13.
'l̥ānă 3 20.
l̥òr 3 20.
'l̥ötră 3 21, 3 31.
l̥ü A.

m

ma subst. 3 34, 3 42.
ma pronom 3 29, A.
mă 3 42, 7 5, 8 5.
mă'lădŏ 3 8.
mă'sulă 3 29.
'mătă 3 36.
mã 3 17, 3 42.
'mãdĕ 3 6.
'mãðĕ 3 6.
'mãðŏ A.
mé A.
'mémŏ A.
'métrĕ 3 30.
mè 6 5.
m(ĕ) A.
'mĕðĕ 3 36.
'mĕtrĕ 3 30.
mĕ'zĕkă 6 5.
miměró 3 28.
'mórd̥ŏ 3 14, 3 19.
mò 3 34, 3 37, 3 38, 3 39, 7 4.
mòfé 3 3.
'mòrĕ 5 9.
mòþé 3 3.
mŏ 3 34, 3 37, 3 38, 3 43, 7 4.
mŏdò 8 2.
'mŏðĕ 3 5, 3 6, 3 36.
'mŏkă 3 13.
mŏmė A.
'mŏrsă 3 2, 5 6.
'mŏtă 3 17, 3 36.
'mŏþĕ 3 5.
mô 3 15, 3 43.
'môdŏ 3 7, 3 16.
môd̥ŏ 3 15, 3 16, 3 26.
'môtĕ A.
mõtò 3 43, A.
'mõtŏ 3 7, 3 43.
mué 3 1, 3 30, 4 3, 6 3.
'muéþĕ 3 40.
muè 3 30, 3 33, 6 3.
muĕ 3 33, 6 3.
'muirĕ 3 17.
'muisĕ 3 27.
mu'tală 3 29.
muþĕ'l̥õ 3 29.

n

na 3 8, 3 35.
nă 3 35, 5 5, 6 5, 7 1, 8 6, A.
năpŏlĕ'iõ 3 26.
nã 3 17.
nĕ 3 33.
nĕié 3 27.
'nĕtă 3 8.
ni 3 26.
nò 3 19.
'nòrgŏ 3 14.
'nŏtă 3 17.
ńŏz 7 1.
nõ 3 7, 3 19.
'nuirĕ 3 17.
'nutră pron. 5 9.
nutră adj. 5 9.
nutré 5 9.
'nutrĕ 5 9.
'nutrŏ 5 9.
nutrõ 5 9.
nutruz 5 9.
'nuvă 3 29, 3 36.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

'nuvŏ 3 36.
nüměró 3 28.

ŋ

ŋè(*n*) A.
ŋì 3 19, 3 26, 3 27.
ŋò 3 19, 3 43.
ŋô 3 19, 3 27, 3 43.

ó

ó A.
'ónă 6 3.
ór 6 6.

ò

òbé 3 2.
'òbrŏ 3 1, 5 9, A.
'òlă 6 3, 6 5.
òlŏŋér 3 22, 3 23, 3 40.
ò'lŏŋĕ 3 19, 3 26.
òmé 3 2.
'òmŏ 3 17, 3 34.
'ònŏ 3 17, 3 34.
'òprŏ 3 1.
'òrƭĕ 6 7.
'òtŏ 5 10.
ò'vĕl̨ĕ 3 21, 3 40.

ŏ

'ŏmŏ 3 17, 3 34, 5 9, 6 3, 7 1.
ŏr 6 5.

ō

ō(*n*) pron. A.
ō(*n*) art. 3 10, 5 5, A.
'ōgl̨ă 6 3, 6 8, 7 1.
'ôsĕ 3 9.
'ôzĕ 3 9.

ö

'öră 3 31, 6 3.

p

'pasĕ 3 33, 3 34.
păi 3 27.
pă'iă 3 21.
păié 3 27.
'păiĕ 3 21, 3 27.
pălē 3 20.
pă'l̨ă 3 21.
'păl̨ĕ 3 21.
pănė 3 19.
păŋé 3 19.
'păpă 3 1.
părdü 3 30.
părė 3 25.
părka 3 34.
părkò 3 34.
păRė 3 25,
păsò 3 33.
'pătĕ A.
pã 3 42.
'pélă 3 27.
'pélŏ A.
'pérĕ 3 40.
péšó 3 30.
'pézŏ 3 10.
'pèrdrĕ 3 30.
'pèršĕ 6 7.
'pėsă 3 36, 3 39.
'pėsĕ 3 33, 3 39.
pėsò 3 33.
pėsŏ 3 36.
'pėtă 3 33.
pĕ adv. A.
pĕ prép. A.
'pĕkă 3 13.
'pĕŋŏ 3 19.
pĕri 3 22, 3 23, 3 25, 3 40.
pĕRi 3 22, 3 23, 3 25.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

pětěré 3 40.
pętǒlē 6 5.
piă 3 1.
'pilă 3 27.
piö 3 28.
'pipă 3 27.
pišé 5 8.
'pišě 6 9.
piš(ě)prē 5 8, 6 9.
piü 3 28.
'plăsě 3 40.
'plōmă 3 20.
'pluvrě 6 5.
'pórta 3 29, A.
'pótă 3 22, 3 32.
pò 8 6, A.
'pòlă 3 1.
'pòlě 3 20.
'pòrě 3 20.
'pòsě 3 34.
'pòtă 3 32, 3 34.
pŏ'lètă 3 33.
pŏ'lětă 3 33.
Pŏ'ɫō 3 26.
pŏrtò A.
pŏRò A.
'pŏsě 3 9.
pŏ'sō 3 5.
pŏ'tă 3 5, 5 5, 5 6.
'pŏtă 3 32, 3 34, 3 38, 5 5.
pŏtě 5 6.
pŏtré 3 40.
pŏtś 5 5 n.
pŏ'ɸă 3 5.
pŏ'ɸō 3 5.
pō 3 42.
'prétă 3 1.
prē 3 41, 6 5.
'prēmă 3 41.
pri 3 40.
'prōmă 3 1, 3 20, 3 41.
prö 8 6.
pɫǒlē 6 5.
pɫu 6 5.
pɫută 3 28, 6 5.
puś 3 1, 3 30, 4 3, A.
puö 3 30.
puösò 6 5.
'pună 3 29.
'pură 3 28.
'purtō A.
püðĕ'ɫō 3 28.
püðē 3 28.
'püðŏ 3 6, 3 28.
'püră 3 28.

r

ra 6 3.
ră 3 33, 6 3, A.
'rămă 3 17, 3 20.
rămò 3 39.
rā'kōtrě A.
rāsiŋŏ'lě 3 27.
rĕ'pōdrě A.
résě 3 9, 3 30.
ré'sō 3 9.
'réšě 3 9.
ré'zō 3 6, 3 9.
rè 3 33.
rèdē 3 33.
'rĕdă 3 8.
rĕdésè A.
rĕdē 3 33.
rĕɫó 3 14.
rĕgò'lòvĕ A.
rĕkilò 3 27.
rĕkülò 3 27.
rĕmò 3 39.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

rĕ'mõtĕ A.
rĕmȯ 3 17.
rĕnȯ 3 17, A.
rĕtŏr'nȯv(ĕ) A.
'rĕþĕ 5 9.
'rĕþŏ 3 3, 5 9.
rĕvĕ A.
'riută 3 27.
'rnŏl̨ĕ 3 21, 3 26, 6 5.
ró 6 3.
'róbă 3 2.
'rózĕ 3 29.
rŏðĕ 3 36.
'rŏðŏ 3 36.
'rŏtă A.
rŏþé 6 7.
ruă 3 29.
'ruzĕ 3 29.
'rükl̨ă 3 22, 3 23.
'rviérĕ 6 5.

s

'sală 3 35, 6 3.
să 3 5.
săra 3 35.
să'ră 3 35.
Să'sô 3 9.
Să'vadă A.
săvĕn̨ulă 5 3, 6 7.
sătȯ 3 5.
sé 3 9, A.
'sélă 3 30, 6 3, 68.
sȅ adj. 3 9.
sȅ prép. A.
'sȅt̨ĕ 6 5, 8 5.
s(ĕ) 3 27, 8 2, A.
sĕbăi 3 27.
sĕ'mănă 6 5.
sĕ'năl̨ĕ 6 5.
sĕ'ptèbrŏ 6 7, 6 9
sĕtĕ A.
sẽ A.
'sẽdrĕ 3 41.
si A.
'siðŏ 5 10.
'siză 3 27.
slămė 6 5.
'smănă 6 5.
'snăl̨ĕ 6 5.
só A.
'sómă 3 2, 3 32.
'sórbiă 3 26.
'sórtă 5 5.
'sòlă 6 3.
'sòlŏ 3 34.
'sŏmă 3 1.
'sŏpă 3 1.
sŏr'tivĕ A.
sõ(n) A.
sõ'ðõ 5 5.
'sõðõ 5 5.
'sötĕ A.
stă 6 5.
stĕ 6 5.
sti 6 5.
stu 6 5,
su 3 9.
'süblă 6 8.

š

šé 3 9, A.
šė 3 9.
'šĕlă 5 9, 6 5.
šĕ'mizĕ 6 5.
ši'šólă 3 28.
šlă 5 9, A.
šlamė 6 5.
'šlăt̨ĕ 3 15, 6 5.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

'šmizĕ 6 5.
šti 6 5.
šü 3 11, A.
šü'šólă 3 28.
'šüšŏ 3 11.

t

ta A.
'tală 3 35, 3 39.
tă 3 36, 3 39.
'tălă 3 39.
tălò 3 39.
'tăl̦ĕ 3 7.
tă'pòvĕ A.
tărẽ 3 25.
tăRẽ 3 20, 3 25.
'tãnă 3 41, 6 3.
'tătă 3 5.
té'sõ 3 30, 5 7, 6 5.
'tėRă 3 30.
t(ĕ) 3 39, A.
'tĕnă 3 40, 6 3.
tĕr'kiă 1 12. 3 40.
'tēnă 3 41.
ti'fĕră 3 25.
ti'fĕrĕ 3 40.
tó A.
'tónă 6 3.
'tókă 3 13.
'tòblă A.
'tòkă 3 34.
tŏ 3 7, 3 36, A.
tòðŏr A.
'tŏmă 3 17.
tŏré 1 10.
tŏ'tŏră A.
'tõbĕ 3 2.
tõbò 3 2.
tö 3 7.

tra 3 33, A.
'trăpă 3 22, 3 23, 3 39.
trė 3 33, 3 39.
'trĕpă 3 1, 3 39.
'trĕzĕ 3 10.
truï 6 5.
tu 3 5, 5 6, 6 5, A.
tuò A.

ț

țãdó 3 13.
'țédă 3 15.
țèr 3 15.
țĕ'vĕtă 3 13.
țu 3 13.
țulò 3 28.
țülò 3 28.

ƥ

ƥă 3 5, A.
ƥăfăru 3 29.
ƥăr'bõ 3 5.
ƥăr'fòvĕ A.
ƥă'rŏpă 3 1.
ƥă'Rĕ 3 5.
ƥă'țérĕ A.
ƥã 3 3, 3 42, 5 9.
'ƥãbă 3 1.
'ƥãpă 3 1, 3 36, 3 42.
ƥãpă'n̦õ 3 42.
ƥãpò 3 42.
'ƥãpŏ 3 36.
'ƥãtă 3 5, 3 42.
ƥãtò 3 5, 3 26.
ƥãțü 3 26.
ƥé 3 30, 3 41, A.
'ƥévră 3 2.
ƥĕmĕnò 3 3, A.
ƥĕmẽ A.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)

þë'nĕvõ 3 4.
þè 3 41.
þó 3 29.
'þódă 3 32.
þò'kõ A.
þu 3 5, 3 29.

u

uă 3 29, 6 5, A.
'uérmŏ 3 29, 6 5.
'uitĕ A.
'ulŏ 6 3.

ü

ü A.
'ülĕ 6 3.
'üzŏ 3 6.

v

va 3 42.
vă 3 42.
vărdi 3 8, 3 30.
vărni 3 8.
vărsò 3 30.
văRišó 3 28.
văRüšó 3 2, 3 28.
văþé 3 2.
vã 3 41, 3 42.
vé A.
'véstă 6 7, 6 9, 7 5.
vè 3 4, 3 41.
'vèrdă 3 30.
'vèrsŏ 3 30.
'vètă 3 3.
'vètrŏ 3 7.
'vĕlă 3 20.
vë'lăðŏ 3 6.
Vĕlòlămòr A.
vĕlé A.
'vĕnõ A.
vĕr'dăsĕ 3 2.
vĕrié 3 40.
vẽ 3 41.
'vĭtŏ A.
'viurnă 3 29.
'viü 3 3.
'vógă 3 13.
vò 6 5.
'vòtŏ 8 2.
'vŏrpă 3 22, 3 23.
võ 3 41.
vré 6 5.
vrĕ'ia A.
vu 8 2.
vué 3 4.
vué'rõ 3 30.
'vulŏ 5 10, A.

ʒ

ʒéfã 3 10, 5 9, 7 3.
'ʒónă 3 6.
ʒŏ 6 5.
ʒu 3 9.

ž

žü 3 10, 3 11.
'žüst(ŏ) A.
'žüžŏ 3 11.

André MARTINET, Paris.

BDD-A18027 © 1939 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:58:10 UTC)